



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

1683



Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus  
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis  
Camillus de Neufville Collegio S S.  
Trinitatis Patrum Societatis J E S U  
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.









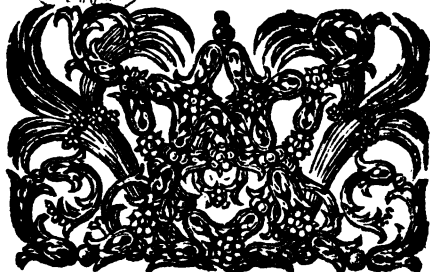
# MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

## LE DAUPHIN.



AN V I E R 1683.



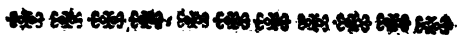
A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,  
ruë Merciere , au Mercure Galant.

---

*M. DC. LXXXIII.*  
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

THE  
JOURNAL OF THE  
ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE  
OF GREAT BRITAIN AND IRELAND  
VOLUME LXXII PART II  
1902



**CATALOGUE DES PIECES**  
*contenues dans le XX. Extraordi-  
naire du Mercure Galant du  
Quartier d'Octobre 1682. donné  
au Public le 15. Janvier 1683.*

**IL CONTIENT,**

**V**N. Traité de l'origine & de  
l'antiquité des Couronnes.

Un Traité du Secret.

Un Traité de la Conversation.

Une Réponse en Prose, & une  
en Vers, à la Question, lequel est  
le plus à estimer de l'Homme de  
Conversation, ou de celui de Ca-  
binet.

Une Réponse en Vers à la  
Question, si la vengeance produit  
de plus dangereux effets dans le  
cœur d'une Femme irritée, que dans  
celuy d'un homme offensé.

Une Réponse en Vers, & une  
en Prose, à la Question, s'il est

*mieux seant à un Chrétien de se marier, que de se retirer dans un Convent, & si un homme étant marié, peut aussi bien servir Dieu, qu'un homme retiré dans un Monastere.*

*Une Réponse en Prose, & une en Vers à la Question, quel est le lien qui unit le Corps à l'Âme.*

*Une Réponse en Vers à la Question, si une Fille riche & laide, est à preferer à une autre qui n'a point de bien, mais qui est belle, & d'une humeur très-douce.*

*Une Réponse en Vers, à la Question, si le sentiment de Phinée dans l'Opera de Persée, est d'un véritable Amant, lors qu'il dit qu'il aime mieux voir Andromède dévorée par un Monstre, qu'entre les bras d'un Rival.*

*Une Réponse en Vers, à la Question, si l'amour qu'on a pour une Femme, doit empêcher qu'on en prenne en or pour toutes les belles Personnes qu'on rencontre.*

- Une Réponse en Vers, à la  
Question, comment doit être fait  
un homme pour être parfaitement  
heureux.

- Une Réponse en Vers à la  
Question, sur l'origine du Droit.

- Une Réponse en Vers, à la  
Question, quelles sont les qualités  
nécessaires pour la Conversation.

- Une Réponse à la Question,  
quel est l'Auteur des Lunettes.

- Une Réponse d'un Docteur de  
Paris au discours de M. le Franc,  
Docteur de Montpellier, sur le  
sujet de la fréquente Saignée.

- Le Portrait d'un Homme par-  
faitement heureux.

- L'exposition d'une première  
Ecriture Universelle.

- Un Echantillon du Diction-  
naire Universel, suivant la me-  
thode commune.

Seconde & troisième Partie de  
ce Dictionnaire.

La maniere d'exprimer les Variations des mots de ce Dictionnaire.

Vne seconde Partie du Dictionnaire Univerſel , ſuivant la methode commune.

La derniere Partie de ce Dictionnaire Univerſel.

Les Explications de l'Enigme en Proſe du dernier Extraordinaire.

Plusieurs Sonnets , & Madrigaux ſur les ſix Enigmes des trois derniers Mois.

Les Noms de ceux qui ont expliqué les deux Enigmes du dernier Mois.

Vne réponſe à la Queſtion, lequel eſt le plus à eſtimer de l'homme de Converſation , ou de celui de Cabinet.

Vne piece en Vers contre la fréquente Saignée.

---

**QUESTIONS A DECIDER**  
*Pour le XXI. Extraordinaire.*

I.

**S**i la beauté de l'esprit , est plus propre à charmer que celle du corps.

II.

Pourquoy les Nouveautez plaisent d'abord, & dégoustent dans la suite.

III.

S'il faut plus d'Eloquence à un General pour animer son Armée au Combat, à un Avocat General, ou autre Orateur, pour persuader ses Juges de la bonté de la Cause qu'il défend, ou à un Amant pour faire connoistre son amour à sa Maistresse.

IV.

Quelles sont les qualitez pour bien écrire les Lettres , ou du stile Epistolaire.

Quelle est l'origine des Cloches, & leur antiquité.

---

*Avis pour placer les Figures.*

**L'**Air de Violon, doit regarder la page 104.

La Piece de Lut, doit regarder la page 175.

La Planche des Jetons, doit regarder la page 182.

MERCVR



**LIVRES NOUVEAUX**  
*du mois de Janvier 1683. qui  
se trouvent à Lyon chez le Sieur  
A MAULRY.*



Es Comedies de Plautes tra-  
duites par Mademoiselle Le-  
febvre, qui a traduit l'Ana-  
creon, in 12. 3. vol. 9. liv.

Le deuxieme & troisieme  
Tome d'Horace, de Mr. Acher, in 12. 2. vol.  
4. liv. 10. f.

Le premier Tome se trouve aussi dans la  
même Boutique.

Le Dialogue des Morts, in 12. 30. f.

Les Meditations de Dupont, traduction  
nouvelle, in 4. 6. liv.

En attendant plusieurs autres nouveau-  
tez, comme les Arcs de Triomphe, &  
la defence de la Langue Françoise. Les  
Voyages de Provence, remplis d'Historiet-  
tes Galantes. Le Portrait des Foibleſſes  
Humaines, de Madame de Ville-Dieu.  
L'Histoire des Empereurs d'Orient, depuis  
Charlemagne, par Mr. Cousin, in 4. Et  
l'Histoire de Charles IX. par Mr. de Va-

filles, in 4. 2. vol. & plusieurs autres dont  
je vous enverray en même tems.

L'on acheve d'imprimer chez le Sieur  
AMABLEY, les Conférences de Monseigneur de Luçon, en 3. vol. in 12. tres-bien  
imprimées, & sur du beau Papier, que l'on  
donnera pour 25. sols le vol. bien relié, c'est  
à dire 3. liv. 15. s. les trois vol. ledit AMABLEY a  
traité du Privilege.

Y R I N A M A





**LIVRES NOUVEAUX**  
*qui se trouveront à Lyon chez le*  
*Sieur AMAULRY; depuis l'an-*  
*née 1678. jusqu'à présent.*



**RATIQUE** de Pieté, ou  
Entretiens pour tous les  
jours de l'année, suivant les  
Maximes de l'Evangile, 12.  
3. vol 2. livr. dix sols.

**L'Art Poétique** du Pere  
Lamy, 12. 30. sols.

**Nouveaux Plaidoyez** de M. Patru, in 4. 40. s.

**Le Conte d'Essex**, Tragedie de l'illustre  
M. de Corneille le jeune, 12. 15. sols.

**Les Nobles de Province**, Comedie de  
Monsieur de Haute Roche, 10. sols.

**Le Conte d'Ulfeld**, 12. 10. sols.

**Memores du Marquis d'Almachu**, 12.  
2. vol. 20. sols.

**Traité des Armées, des Machines de Guer-**  
**re**, enrichies de figures, par le Sieur Gaya,  
12. 30. sols.

**Les Livres de S. Augustin** de la maniere  
d'enseigner les principes de la Religion, 12.  
2. livres.

**Remarque sur Ecrit dicté à Douay**, in dou-  
ze, 30. sols.

**La Vie & la Mort Chrestienne** par le Pere  
Cyprien de Gamache, 12. 40. sols.

â

## *Gatalogue.*

La Princesse de Cleves, 12. 4. vol. 5. l.

— Idem la Critique, 12. 30. fols.

Nouvelles Amoureuses & Galantes, 12.  
30. fols.

Heures en Vers de l'incomparable Sieur  
de Corneille l'aîné, 12. fig. 3. livr.

La Discipline de l'Eglise du P. Thomas-  
fin, fol. 3. vol. 45. livr.

Architecture Navale, 4. 6. livres.

De Lazarille de Tornos, Traduction nou-  
velle, 12. 2. vol. 40. fols.

Jeu Royal de la Langue Latine avec les  
Cartes, 8. 50. fols.

Nouveau jeu de Carte du Blazon, 30. f.

Histoire de la Chancellerie par Monsieur  
Tessereau, fol. 15. livres.

Capitularia Regum Francorum Auctoris  
Steph. Baluz, fol. 2. vol. 30. livr.

\*Sentences & Instructions Chrestiennes, ti-  
rées des Oeuvres de S. Aug. par ledit Laval,  
12. 7. vol. 15. livr. 15. fols.

Phedre & Hippolite, Tragedie, 12. 15. f.

Origine des Guerres par P. Linace de  
Vaucienne, 12. 2. vol. 4. livres.

Origine des François, 12. 2. vol. 4. l.

Histoire du Schisme d'Angleterre, 12.  
2. vol. 3. livr.

Conseil de la Sageffe, 12. 30. fols.

Conversion des Pecheurs, 12. 2. l.

Methode de la Penitence, 12. 2. livr.

Maldonat. de Sacramentis, fol. 9. livr.

L'Art de Parler, 12. 30. fols.

L'Avocat des Pauvres de M. Thiers, in-  
douze, 2. livres.

Recher

## Catàlogue.

Recherches de la Verité, indouze, 3. vol.  
6. livres 15. fols.

— Idem, in quarto, 8. livr.

— Oeuvres de M. Pradon, 12. 3. l.

— Idem de M. Poisson, 12. 40. fols.

— Idem de M. Racine, 12. 2. vol. 7. l.

Nouveau Recueil de Comedies, indouze,  
10. fols.

Theodori de Poenit. 4. 2. vol. 10. livres.

Medecin à la Censure, 12. 30. fols.

Avantage de la Vieillesse, 12. 40. fols.

Avanture de M. d'Assoucy de France, 12.  
2. vol. 3. livr.

— Idem d'Italie, indouze, 30. fols.

— Prison dudit, indouze, 20. fols.

— Pensée dudit indouze, 20. fols.

Recueil de l'Academie, indouze, 6. vol.  
9. livres 10. fols.

Combat des Chrestiens S. Isidore, 12. deux  
livres.

Correction fraternelle, indouze, 2. l.

Idee de la Morale Chrestienne, 12. 2. vol.  
5. livres.

Prince de Perse, Nouvelle Historique, 12.  
10. fols.

La Rivale, Nouvelle Historique, indouze,  
10. fols.

Oeuvres de M. d'Andilly, fol. 3. vol. 45. l.

Nouveau Pseaumes du P. Mege, 8. 4. livr.

La Vie de Sainte Gertrude, 8. 4. livr.

Union des Ecclesiastiques avec les Reli-  
gieux, 8. 20. fols.

Exposition du S. Sacrement par M. Thiers,  
12. 2. vol. 4. livr.

## *Catalogue.*

Methode de la Geographie par le Sieur Robbé, 12. 2.vol. 4. livr.

Hist. du Gouvernement de Cisteaux, in-quarto, 6. livres.

Vie de JESUS-CHRIST par M. l'Abbé S. Real, in-quarto, 4. livr. & indouze, 30. sols.

Defence de l'ancienne Tradition des Eglises de France, indouze, 40. sols.

Astrée, indouze, 2. vol. Nouvelle Traduction, 2. livr.

Methodus Historiarum Anatomico-Medicarum, 12. 30. sols.

Heroine Mousquetaire, indouze, 4. vol. 40. sols.

Iolande de Cicile, indouze, 2. vol. 20. sols.

Voyage de Fontainebleau, 10. sols.

De M. de Preschac.

Ambitieuse Grenadine, indouze, dix sols.

Comte d'Essex, 12. 2. vol. 20. sols.

Les Preceptes Galands de M. Ferrier, indouze, 30. sols.

Nouvelles & faciles instructions pour réunir les Eglises Pretendues Reformées, indouze, 30. sols.

Reflexion Chrestienne sur les Principes de la Morale, 12. 30. sols.

Maximes de Madame la Marquise de Sablé, indouze.

Consolateur Chrétien, ou Recueil de Lettre, indouze, 30. sols.

Fable d'Esope en Rondeaux par Bensera-de,

## *Catalogue.*

de , indouze , quarante sols.

Advent du Pere d'Affier , 8. 4. livr.

Vie de S. Ambroise par M. Herman , in-quarto , 8. livres.

Nouvelles de Miguel de Cervantes , in-douze , 2. vol. 3. livr.

Hist. des Amazones , 12. 2. vol. 20. sols.

Les Promenades de Livri , 12. 2. vol. 20. f.

Meroué fils de France , 12. 10. sols.

Alfrede Reyne d'Angleterre , 12. 10. sols.

De l'Origine des Romans de Monsieur Huet , indouze , 30. sols.

D. Juan d'Autriche , indouze , 30. sols.

Memoires d'Hollande , indouze , 30. sols.

Relation des Religieux de la Trape , indouze , 30. sols.

Relation du Siege de Grave avec le Plan , indouze , 30. sols.

Conduite du Sage , indouze , 2. vol. 4. livr.

Remarque sur la Theologie Morale de M. Genest , approuvé par M. de Grenoble , 12. 2. vol. 40. sols.

La veritable forme du Sacrement de l'Eucharistie , de M. Arnaut , 8. 30. sols.

La Vie Chrestienne ; ou les Principe de la Vie Chrestienne , très-utile & necessaire à toutes sortes de personne , 24.

L'Academie des Sciences & des Arts pour raisonner de toutes choses , indouze , 3. vol. 4. livres 10. sols.

Oeuvres de Grenade , fol. 2. vol.

De l'usage du Renversement de la Morale d'un Particulier , 12. 30. sol.

Horace Traduction nouvelle , 12. 2. v. 4. l.

## *Catalogue.*

Critique du Voyage de Grece de M. Spon, Medecin & Antiquaire, indouze, avec une Carte en taille douce, 30. sols.

Le Pilote de Londe-Vive, ou les Secrets du Flux & Reflux de la Mer, contenant XXI. Mouvemens & du Point fixe d'un Voyage abregé des Indes, & de la Quadrature du Cercle, composez sur les Principes de la Nature, nouvellement découvertes, & mis en lumiere par Marhurin Eyquem, Sieur du Martineau; Outre que ce Livre montre par des Systemes nouveaux, faciles & dont on n'a jamais parlé, ces points qu'il est sçavant, curieux, & plaisant à lire. Les Doctes en choses naturelles croyent qu'il montre la Medecine Univeiselle sous des figures & des principes familiers, ce qui luy donne de la reputation, ce Livre est indouze, imprimé à Paris, & se vend 30. sols, relié.

## *LIVRES NOUVEAUX de l'Année 1679.*

**L**A Noble Venitienne, & le Nouveau Jeu de la Bassète, où les Personnes de qualité de la Cour sont nommées, par M. de Preschac, indouze. 10. sols.

Nouvelle Galantes du temps, contenant la Jalousie Flamande, & le Mary heureux Amant, de Monsieur de Preschac, 12. 10. sols.

Les Exilez de Madame de Ville-Dieu tout rechangé & augmenté de deux Volumes in-12. 6. vol. impression de Paris, ils se vendent 6. l.

Idem

## Catalogue.

— Idem impression de Lyon, bien imprimé, de la mesme lettre du Mercure, les 6. vol. reliez en 3. & se vend 45. sols.

Les 5. & 6. Tom. separez se vend 20. sols.

Histoire du Serrail, aussi nouvelle Edition, augmenté d'un tiers, indouze, six volumes, se vendent six livres.

Anne de Bretagne Reyne de France, Tragedie de M. Ferier, qui a fait les Preccpes Galants, 12. se vend 15. sols.

— Dissertationes Philosophicæ in 12.

Nouvelle Ameriquaine, Histoire veritable, indouze, 2. vol. 20. sols.

Le Nouveau jeu de l'Ombre, 12. 10. sols.

La Priacesse de Montpensier, indouze, de l'Auteur de la Princeesse de Cleves, avec des vers à la fin sur la Paix, par M. de Corneille l'Aîné, 12. sols.

Les Oeuvres Chrétiennes & Spirituelles de M. l'Abbé de S. Cyran, 12. 4. vol. 6. livr.

Le 4. Tome se separe, indouze, 30. sols.

Le Journal des Saints du R. P. Grosez de la C. de Jesu, reveu, corrigé & augmenté, nouvelle Edition, indouze, 3. vol. 50. sols.

Le vray Devot considéré à l'égard du Mariage, & des peines qui s'y rencontrent, indouze, 20. sols.

Du culte des Saints, & principalement de la tres-sainte Vierge, par ces Messieurs, inoctavo, 4. l.

Le vray Devot en toute sorte d'état selon l'Ecriture sainte, & les Peres de l'Eglise, inoctavo, 4. livres.

Le troisiéme Tome du Roman Comique de

à iiiij

## *Catalogue.*

Monfieur Scaron, par M. de Prefchac, 12. 30. f.

Traité des Superftitions felon l'Ecriture fainte. Les Decrets des Conciles, & les fentimens des Saints Peres & des Theologiens, par M. Thiers, indouze, 40. fols.

L'Hiftoire de France & l'Origine de la Maifon Royale par le P. Adrien Jourdan de la Compagnie de Jesus, inquarto, 3 vol. 18. l.

L'Oraifon Funebre de Monfieur le Premier Préfident de Lamoignon, par Monfieur l'Abbé Flechier.

Hiftoire de Theodofe le Grand par le même, 3. livres.

Voyage de la Terre Sainte, avec des remarques pour l'intelligence de la fainte Ecriture, indouze, 3. livres.

Nouveaux Elemens des Sections Comiques, lieux Geometriques, &c. par l'Academie Royales des Sciences, indouze. 50. fols.

Traitez de Mechanique, de l'Equilibre, des Solides & des Liqueurs, du P. Lamy, 12. 30. f.

La Contrecritique de la Princeffe de Cleves, indouze, 20. fols.

Le Courier d'Amour, indouze, 10. f.

L'Education des Filles, 12. 40. fols.

Nouvelles Maximes ou Reflexions Morales, indouze, 20. fols.

Cafimir Roy de Pologne, Hiftoire veritable & nouvelle, indouze, 2. vol. 30. f.

Le Triomphe de l'Amitié, par Monfieur de Prefchac, 12. 10. fols.

Derniere Campagne de Flandre & d'Allemagne jufqu'à la Paix, indouze, 30. f.

Voyage de Monfieur Pirard de Laval aux Indes

## *Catalogue.*

**Indes Orientales, Maldives, Moluques, & au Bresil, & les divers accidens qui luy sont arrivez, in quarto, 6. livres.**

**Histoire Sainte de Gautruche, indouze, 4. vol. 6. livres.**

**Cassiodori Opera, fol. 2. vol. 15. l.**

**Dictionnaire Pharmaceutique, ou plutôt Apparat Medico-Pharmaco-Chymique, ouvrage curieux pour toutes sortes de Personnes, utile aux Medecins, Apoticaire & Chirurgiens, & tres-necessaire pour l'avancement & l'instruction des jeunes Gens, qui s'addonnent à la Profession de la Pharmacie, & particulierement de ceux qui ne possèdent pas pleinement la Langue Latine, par le Sieur de Meuve Docteur en Medecine, Conseiller & Medecin ordinaire du Roy, in-octavo, 2. vol. 3 l. 10. sols.**

**Réponse à la Critique publiée par Monsieur Guillet, sur le voyage de Grece de Jacob Spon, avec quatre Lettres sur le mesme sujet. Le Journal d'Angleterre du Sieur Vernon, & la Liste des Erreurs commises par Monsieur Guillet dans son Athenes Ancienne & Nouvelle, indouze, 20. sols.**

**Association sur la Passion de N. Seigneur, indouze avec des figures.**

**La mesme, in vingt-quatre sans figures.**

**Regles de la Discipline Ecclesiastique, recueillies des Conciles des Synodes de France, & des Saints Peres, indouze, 30. sols.**

**Instructions Chrestiennes sur le Mariage & sur l'éducation des Enfans, 12. 30. sols.**

**La Vie de S. Ignace, par le P. Behour Jesuite.**

à v

## *Catalogue.*

La Foy des derniers siècles, du Pere Rabin, indouze.

Methode pour converſer avec Dieu, de l'Autheur du Conſeil de la Sageſſe, 20. ſols.

La Hardie Meſſinoiſe, 12. 12 ſols.

Dom ſebaſtien Roy de Portugal, indouze, 15. ſols.

Relation curieuſe de l'état preſent de la Ruſſie, indouze, 40. ſols.

Arithmetique de le Gendre, inquarto, nouvelle Edition augmentée, 4. livres.

Amours des grands hommes, de Mademoiſelle de Ville-Dieu, 12. 6. vol. reliez en trois, 45. ſols.

L'Histoire d'un Eſclave qui a eſté quatre années priſonnier, 10. ſols.

Le Mariage de la Reyne d'Eſpagne, indouze, 20. ſols.

Origine du Blazon du Pere Menestrier, indouze, 2. vol. 4. livres.

Memoire de l'Empire Ottoman, indouze, 2. vol. 20. ſols.

Lettres Portugaiſes, avec les Réponſes, indouze, 2. vol. 20 ſols.

Histoire de la Reünion de Portugal, indouze, 2. vol. 4. livres.

Criſpin Precepteur, Comedie, 12. 15. ſols.

Les Nouvelles de la Reyne d'Angleterre, indouze, 2. vol. 25. ſols.

La Ville & Republique de Veniſe, in 12. Ce n'eſt pas l'Histoire de Veniſe de Nani, c'eſt l'Histoire de la Ville & Republique de Veniſe, tres-bien écrit, 50. ſols.

La Devotion vers Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST,

## *Catalogue.*

CHRIST ; pour servir de lecture à l'Homme  
d'Oraison pendant tout le cours de l'année  
par le Reverend Pere Nouët , 4. 3. vol. 16. l.

Recueil de diverses Retraites , premiere,  
sur la qualité d'Enfant de Dieu ; La secon-  
de , sur l'Habitude de la presence de Dieu ;  
La troisieme , sur le dépouillement du vieil  
Homme , indouze , 30. sols.

## *LIVRES NOUVEAUX de l'année 1680.*

**L**A veritable Devotion envers la Sainte  
Vierge , établie & défenduë par le Pere  
Craffet Jesuite , inquarto , 5. livres.

La Devineresse ou le faux Enchantement ,  
par l'Autheur du Mercure Galant , indouze ,  
avec neuf figures , 30. sols.

Vie du Cardinal Commandon par Mon-  
sieur l'Abbé Flechier , indouze , 3. livr.

Le Chrestien qui veut estre sauvé , 24. 20. l.

L'Illustre Parisienne de Monsieur de Pres-  
chac , indouze , 2. vol. 20. sols.

Histoire de la Conqueste d'Espagne par les  
Maures , indouze , 2. vol.

Meditations pour tous les jours de la Se-  
maine sainte , indouze , 20. sols.

Des obligations des Ecclesiastiques , tirées  
l'Ecriture sainte & des Saints Peres de l'E-  
glise & de S. Chrysostome , 12. 40. sols.

Le Journal Amoureux par Madame de Vil-  
le-Dieu , indouze , 6. vol. relié en trois , 45. l.

Federic Prince de Sicile , 12. 3. vol. 36. l.

Lettre d'un Ecclesiastique à un Ministre  
de

## *Catalogue.*

de la Religion Pretendue Reformée pour servir de Réponse à diverses Questions qui luy ont esté faites par ce Ministre, dans lesquelles il traite & prouve plusieurs Points importants de la Religion, par la doctrine de S. Cyprien, avec une Dissertation du mesme Ecclesiastique, & d'un des principaux du Consistoire de Charanton & une liste tres-curieuse des Evêques de Rhodes & de Vabres, indouze.

Adelaide de Champagne, 12. 4. vol. 50. f.

Cleon ou le Parfait Confident, 12. 12. f.

Le Conte Genevois, indouze, 12. fols.

La Vahse ouverte, in 12. Preschac, 12. f.

Le Voyage du Royaume de Congo, indouze, 20. fols.

Reflexions sur la Misericorde de Dieu de Madame la Valiere.

Les Madrigaux de M. la Sabliere, 12. 15. f.

Les Peintures Sacrées de la Bible, indouze, 3. vol. 4. livres 10. fols figures.

Ee Gridelin, dedié à Madame, la Dauphine, de Preschac, indouze, 12. fols.

Memoires touchant la Religion par Monsieur du Plessis Praslin Evêque de Tournay, indouze, 2. vol. 35. fols.

Le Voyage de la Reyne d'Espagne, indouze, 2. vol. Preschac. 20. fols.

Conversations sur divers sujets par Mademoiselle Scudery, indouze. 2. vol. 50. f. de Lyon, & 6. livres de Paris.

Projet de Conference sur diverses matieres de Controverse, 12. 30. fols.

Les Nouvelles de Dona Maria de Zayas, traduit de l'Espagnol en François, indouze, 5. vol. 7. livres.

La

## *Catalogue.*

La Vie & Actions de Monsieur l'Evesque de Munster, indouze, 20. sols.

Le Nouvel Estat de la France , avec la Maison de Monseigneur & Madame la Dauphine, indouze, 2. vol. 4. livres,

Les Pensées pieuses, troisiéme Edition, 5.s.

Le Quinte Curce de Vaugelas de Monsieur d'Ablancourt , Nouvelle Edition, in 12. 2.vol. grosse lettre, 4. livres.

Eclaircissement Apologetique de la Morale Chrestienne , touchant le choix des Opinions avec des Reflexions sur des Remarques du Sieur I. Remonde , composé par l'ordre de M. l'Evesque de Grenoble, 12. 3.s.

Les Oeuvres de Madame la Comtesse Lazuse, 12. 4.vol. nouvelle Edition, 4. liv. 10.s.

Le Nouveau Praticien François , in-quarto, 4. livr. 10. sols.

Les Devises du R.P. Menestrier , in 8. 50.s.

Les Dominicales de Texier , in-octavo, 2. vol. 6. livres.

— Idem les Panegyriques, oct. 2.vol. 6.l.

Les Ceremonies Nuptiales de toutes les Nations, indouze, 20. sols.

Reflexion sur l'Oraison, 12. 20. sols.

Jesus Penitent, indouze, 30. sols.

Horlogiographie du Pere Feuillant de la Magdelaine , nouvelle Edition, in-octavo, figures 3. livres.

Le Conte de Richemont, Histoire Galante, indouze, 12. sols

Les Memoires Galans ou les Amours d'une personne de qualité, 12. 15. sols.

Description de la France de du Val, indouze, 20. sols.

Vies

## *Catalogue.*

**Vies de plusieurs Saints illustres de M. Arnaud d'Andilly**, 12. 40. sols.

**Pratique de pieté ou les Conduites de la Vie Spirituelles**, suivant les Maxime de l'Evangile, divisées en divers Entretiens pour servir de Meditations pour tous les jours de l'Année par le R. P. le Maître, 12. 2. vol. 30. sols.

**La Découverte de l'Admirable Remede Anglois pour la guerison des Fièvres** par M. de Blegny, 12. 20. sols.

**Revolutions de l'Estat Populaire en Monarchie**, par le Different de Cesar, & de Pompée par Monsieur de Martignac, 12. 20. sols.

**Antonij Dadini Altaferræ, Notæ & Observationes in Anastasium de vitis Romanorum Pontificum**, in 4. 50. sols.

**Le Chemin de perfection de sainte Therese**, traduit par Monsieur l'Abbé Chanut, in octavo, 3. livr.

**Le Voyage d'Italie**, nouveau & curieux, avec deux Listes des Sçavans & Curieux de toute l'Italie par Monsieur Spon, Docteur en Medecine de Lyon, vingt sols.

**Lettres Chrestiennes & Spirituelles de M. Varet Grand Vicaire de feu M. de Condren Archevêque de Sens**, in 12. 3. vol. 6. livres.

**Traité de la Grandeur en general**, qui comprend l'Arithmerique, d'Algebre, l'Analyse, & les principes de toutes les Sciences, qui ont la grandeur pour objet, par le P. Lamy de l'Oratoire, indouze, 40. sols.

**DiCTIONARIUM NOVUM Latinum & Gallicum**, par Monsieur l'Abbé d'Anet pour Monseigneur

## *Catalogue.*

seigneur le Dauphin, augmenté d'un tier à cette nouvelle Edition, & mis le tout par ordre Alphabetique, inquarto, 6. livres.

Origine des Noms par Monsieur la Rocque, indouze, 30. sols.

Theatre des beaux Esprits, 12. 2.vol. 40.

Histoire de Venise de Nani, traduit par Monsieur l'Abbé Tallement, indouze, 4. vol. 10. livres.

Semaine Sainte de la bonne Traduction de toutes grandeurs.

Instructions Spirituelles pour la guerison & la consolation des Malades par Crasset, indouze, 2.vol. 3. livres.

## *LIVRES NOUVEAUX de l'Année 1681.*

**L** Es Satyres de Juvenal, in 12. 2.vol. Traduction nouvelle, Paris, 5. livres, & de Lyon, 50. sols.

Le Grand Soliman, Tragedie, 12 15. sols.

L'Eglise Romaine reconnüe toujours des Lutheriens, pour vraye Eglise de Jesus, in-octavo, 40. sols.

Institutiones Juris Canonice. par Monsieur de Roye, in 12. 40. sols.

Les Foux divertissans de Monsieur de Poisson, Comedie, indouze, 15. sols.

La Comete, Comedie, 15. sols.

Instruction Chrestienne sur les Mysteres de Nostre Seigneur Jesus - Christ Nouvelle Edition, augmentée & corrigée en beaucoup d'endroits in 8. 5. v. ol. 15. livr.

## *Catalogue.*

**Moyens de se guerir de l'Amour; Conyér-  
sation galante, indouze, 15. sols.**

**Traitté du droit de Chasse, 12. 20. sols.**

**Zaïde, Tragedie par Monsieur l'Abbé la  
Chapelle, 12. 15. sols.**

**De Marca Opuscula, in octavo 3. livres.**

**Cosmographie aisée contenant la Sphere  
l'usage du Globe Terrestre, & la Geographie  
en faveur de la Noblesse, 12. 30. sols.**

**La Vie du Pere Charles Spinola, de la  
Compagnie de Jesus, 12. 25. sols.**

**La Douce & Sainte Mort, par le P. Crasset,  
de la Compagnie de Jesus, 12. 30. sols.**

**La Science & Pratique du Chrétien par  
Monsieur Boudon, 12. 20. sols.**

**La Philosophie des Gens de Cour, 12.**

**Discours sur l'Histoire Vniverselle, à Mon-  
seigneur le Dauphin, pour expliquer la suite  
de la Religion, & les changemens des Em-  
pires, depuis le commencement du Monde,  
jusques à l'Empire de Charlemagne, par M.  
Bossuet, Evêque de Condom, in 4. 6. livr.**

**Les Carrosses d'Orleans, Comedie, par  
Monsieur l'Abbé la Chapelle, 12. 15. sols.**

**Philosophia Vetus & Nova ad usû Scholæ  
accommodata, par Monsieur l'Abbé Colbert,  
augmenté d'un tiers en cette nouvelle Edi-  
tion, 12. 6. vol. 10. livres.**

**Les Lettres de M. de Bongars, Latin Fran-  
çois, Nouvelle Edition, 12. 2. vol. 4. livres.**

**Histoire d'Henry IV. 12. Nouvelle Edi-  
tion, 40. sols.**

**Methode pour lire Chrétienement les Poë-  
tes suivant l'Ecriture Sainte & les Peres, du  
Pere Tomassin, 8. 3. vol. 10. livr. 10. sols.**

## *Catalogue,*

Dictionnaire François de Richelet. 4. 2. vol.

Poësies & Pensées Chrétiennes, par Monsieur l'Abbé Gouffaut, 12. 30. sols.

Discours prononcé par Monsieur de Lannay, Advocat en Cour, indouze, 15. sols.

Le Virgile, traduit par Monsieur l'Abbé de Martignac, avec plusieurs figures en tailles douces, 3. vol. 7. livres 10. sols.

La Vie du Duc de Guise, in 12. 30. sols.

Ammiani Marcellini Opera, fol. 12. livres.

Un nouvel Horace, avec des Remarques, indouze, 2. livr. 5. sols.

L'Homere, Traduction nouvelle par Monsieur l'Abbé de la Valtrerie, en 4. vol. 12. 10. l.

Officina Latinitatis, in quarto, 6. livres.

Discours du Chevalier Digbi de sa Guérison des Playes par la Poudre de Sympathie, nouvelle Edition, indouze, 30. sols.

Cicutæ Aquaticæ Historia, & Noxæ Commentario illustratæ à Jacobo VVepphero, Med. Doct. Scaphusiano, in quarto.

La Princesse de Fez, 2. vol. 12. 1. livres.

Le beau Polonnois, par Monsieur de Preschac, 12. 12. sols.

Remedes Charitables, de Madame Fouquet, augmentez d'un tiers en cette nouvelle Edition, 20. sols.

Les Caprices de l'Amour, par Mademoiselle de Villedieu, 2. vol. 1. livre.

Plaidoyers de Monsieur Patru, augmenté de ses Oeuvres diverses, oct. 2. vol. 5. l. 10. s.

Artifices des Heretiques, 12. 2. livres.

La Comparaison de Thucydide & de Tite-Live, du P. Rapin, indouze, 30. sols.

Memoires

## Catalogue.

Memoires du Chevalier de Terlon, 2.v.4.l.

Mariage du Duc de Savoye avec l'Infante de Portugal , par l'Auteur du Mercure Galant, 12. 20. sols.

Les Entretiens Galans, 2.vol. 12. 30 f.

Representations en Musique , du P. Menestrier, 12. 30 sols.

Traité de la Closture des Religieuses , de Monsieur Thiers, indouze, 40. sols.

Ecclesiæ Græcæ Monumenta, Tomus secundus, Studio atque Opera Joannis Baptistæ Cotelierij, inquarto.

La Circé de Jean-Baptiste Gelly, traduit en François, indouze , 30. sols.

La Methode Latine de ces Messieurs, nouvelle Edition augmentée , octavo, 4.liv.

Le Voyage de Texeira , ou l'Histoire des Roys de Perse, 2. vol. 3. livres.

Le Prix de l'Academie de 1681. 12. 30.f.

Le 2. Tome des Ordonnances des Aydes & Gabelles, 12. 1. livr. 5.sols.

La Beauté de l'Esprit, comparée à celle du Corps, Traduction nouvelle, 25. sols.

Le Messager Celeste , Extraordinaire de M.de Blegny, 30. sols.

La Princesse de Milan de Monsieur de Preschac, indouze , 11. sols.

La Conduite du Sage dans les differens Etats de la vie, 2.vol. 3. livres.

Des Ballets anciens & modernes selon les Regles du Theatre, du P.Menestrier, 12. 30.f.

La Vie de Christophle Colomb, avec la Découverte qu'il a faite des Indes Occidentales, vulgairement appellées le Nouveau Monde, 2. vol. in 12. 3. livr, 10. sols. Les

## Catalogue.

Les Lettres Familieres de Monsieur Conrard à Monsieur Felibien, 12. 30. sols.

Le Prudent Voyageur, 12 3.vol. 4.l. 10. f.

Homelies sur les Dimanches & Fêtes de l'Année, par feu M. Godeau, in 4. 6. livr.

Les Preuves de Noblesse du R. P. Meneftrier, c'est le 3. Tome des Blasons de son grand Ouvrage, indouze, 2. livres.

Crispin bel Esprit, Comedie, 12. 15. sols.

Les fragmens de Moliere, 12. 15. sols.

Theophili Antecessoris Institutionum, Libri quatuor, Auctore Doujacio, 12. 2. vol. 4. l.

Marie d'Anjou Reyne de Majorque, du Sieur S. Bremont Auteur du double Cocu, 12. 4. vol. Lyon, 50. sols.

Lettres de Monsieur le Chevalier de Méré, indouze, 2. vol. 4. livres.

La Comtesse de Salisbury, Nouvelle d'Angleterre, 2. vol. indouze, 25. sols.

## LIVRES NOUVEAUX de l'Année 1682.

**L**es Poësies d'Anacreon & de Sapho, Traduites de Grec en François, avec des Remarques, par Mademoiselle le Fevre, indouze, Grec & François, 45. sols.

Poëme du Quinquina de Monsieur de la Fontaine, indouze, 45. sols.

*Peregrinus super Institutiones*, 12. 40. sols.

Histoire des Hommes illustres Grec & Romain de Plutarque, 12. 2. vol. 4. livr.

Les Memoires de la Religion de M. l'Evesque de Tournay, indouze, 2. vol. 35. sols.

La Cleopatre, Tragedie de Monsieur de la Chapelle, 12. 15. sols. Le

## Catalogue.

Le Grand Hercule, Tragedie, 12. 15. sols.

Memoires Generaux pour l'execution des nouvelles Ordonnances divisees en deux Parties, in-octavo, 30. sols.

Le Remede Anglois pour la guerison des Fièvres, publié par ordre du Roy, avec les Observations de Monsieur le premier Medecin de Sa Majesté sur la Composition, les Vertus, & l'usage de ce Remede, par M. de Blegny, 12. 20. sols.

Nouvelles explication de la Gangrene proposée & demandée par Messieurs de l'Académie de Paris, in octavo, 20. sols.

Histoire de Mahomet, second Empereur des Turcs, par M. Guillet, 12. 2. vol. 4. l. 10. sols,

Nouvelle Methode Grecque, nouvelle Edition, in octavo, 4. livres.

La connoissance certaine, & la prompte & facile guerison des Fièvres, avec les Particularitez, & utile sur le Remede Anglois, par Monsieur de Blegny, 12. 30. sols.

La Vie de S. Fran. Xavier du P. Bourg, in-4. 6. l.

*Rapini Opera omnia*, 12. 2. livres.

*Morini Antiquitates Eccl. Orientatis*, 8. 3. l. 10. s.

Le Commerce Galant ou Lettre tendre & Galante de la jeune Iris & de Timandre, 12. 3. l.

L'Histoire de Sultan Mahomet quatrième, treizième Empereur des Turcs, traduit de l'Anglois du Sieur Ricaut, par le Sieur de Rozemont. indouze, 4. vol. 10. livres.

Histoire de Uscoques, indouze, 45. sols.

Reflexions sur le Portrait du Roy, par M. Maréchal Avocat en Parlement, 12. 12. sols.

La Duchesse d'Estramene, 12. 2. vol. 25. sol.

Hist. de la Ville & de l'Estat de Genève par M. Spon, 12. 2. vol. revu, corrigé & augmenté, nouvelle Edition, avec plusieurs figures en tailles douces, 50. sols.

Le fameux Voyageur de Monsieur de Preschac, indouze, 25. sols.

*Epistolarum Innocentij III. Romani Pontificis libri undecim, accedunt Gesta ejusdem Innocentij, & prima*

## Catalogue.

*prima collectio Decretalium composita à Rainerio Diacono, & Pomposiano auct. Stephanus Balusius, fol. 2. vol. 24. livres.*

Hist. des Edits de Pacification, & des moyens que les Pretendus Reformez ont employez pour les obtenir, contenant ce qui s'est passé de plus remarquables depuis la naissance du Calvinisme jusqu'à présent; avec la réponse à un nouveau Libelle, intitulé *Les derniers efforts de l'Innocence affligée*, par le Sieur Soulier Prêtre. Ce Livre est tres-curieux & sçavamment écrit, in oct. 3. livr.

Les Mœurs des Chrétiens, par M. Fleury Prêtre, Precepteur de Monseign. de Vermandois, 12. 40. f.

Les Mœurs des Israélites par Monsieur Fleury, indouze, 30. sols.

Academie Galante, 12. 30. sols.

Recueil des Edits, Declarations & Arrests, qui ont esté donnez sur diverses occurrences concernant la justice depuis le premier de Janvier 1678. jusques au dernier de Mars 1682. in quarto.

Oraison Funebre de Madame de Rohan Abbesse de Malnouë, par Monsieur l'Abbé Anselme, in quarto, 20. sols.

Traité de l'Eucharistie, ou Réponse à l'Ecrit de M. C. Ministre de Charanton sur la presence Réelle, indouze, 20. sols.

Les Voyages de Jean Struys en Moscovie, en Tartarie, en Perse, aux Indes, & en plusieurs autres Pais Etrangers, accompagnez de Remarques particulieres sur la Qualité, la Religion, le Gouvernement, les Coûtumes & le Negoce, &c. avec la Relation d'un naufrage, dont les suites ont produits des effets extraordinaires en 3. vol. indouze, avec 29. figures en taille douce, 4. l. 10. f.

Relation de la Riviere des Amazones, traduite par M. de Gomberville de l'Academie Françoisse, avec une Dissertation sur la mesme Riviere, pour servir de Preface, indouze, 4. vol. 5. livres.

Zelonide Princesse de Sparte, Tragedie, 12. 20. f.

La Rue S. Denis, Comedie, 12. 15. sols.

L'Histoire de Dom Quichot de la Manche, traduction

## Catalogue.

traduction nouvelle avec 18. fig. en taille douce, 6. livres.

*Acta Eruditorum Lipsia publicata.* 4<sup>o</sup> *Lipsia*, 1682. C'est un Journal des Sçavans, qu'on a commencé à faire cette année en Allemagne, où l'on verra tout ce qui s'imprime de livres curieux, non seulement en Allemagne, mais aussi en Angleterre, Hollande, Suede, Danemarck, & Italie, sans oublier mesme ceux de France, avec des Observations de Mathematiques, de Physique & de Medecine, & des figures presque dans tous les Journaux. On n'en donnera un chaque Mois, & ils auront environ cinq feüilles chacun. J'ay les quatre premiers mois, 15. sols piece.

*Miscellanea erudita Antiquitatis Sectio I. de Baccho, Sileno, Satyris, Faunis, Musis, Manadibus, Fanaticis, Sortilegis, Nymphis & Hercule, & Explicatio Musivi antiqui Lugdunensis. Item Sectio III. Ignotorum Deorum ara, cui adjecta est dissertatio de Tripodibus.* fol. cum multis figuris: par Monsieur Spon, qui avoit donné il y a deux ans la premiere Section. Ces deux ont 24. feüilles, & 19. planches; il se vendent 50. sols les deux.

Traité de la Communion sous les deux Especes, par Meillire Benigne Bossuet Evêque de Meaux, indouze, 45. sols.

Sentences & Instructions Chrétiennes, tiré des Oeuvres de S. Jean Chrysostome par le sieur de Laval, indouze, 2. vol. 4. livres 10. sols.

Trois Traitez de Controverses par M. Mainbourg, indouze, 45. sols.

Abregé de la nouvelle Methode Grecque par ces Meilleurs, indouze, 30. sols.

De l'Amé des Plantes, de leur naissance, de leur nourriture, & de leurs progresz, Essay de Physique par Monsieur de Du, Docteur en Medecine de Montpellier, indouze, 15. sols.

Le nouveau Praticien François de Monsieur de Ferriere; inquarto, 5. livres.

La Science des Notaires aussi de Monsieur de Ferriere, inquarto, 4. livres.

Les

## Catalogue.

**Les Instituts de Justinian** par Monsieur de Ferriere, indouze, 2. vol. 4. livres.

**Abregé de la Jurisprudence Romaine** par Monsieur Colombet, inquarto, 3. livr. 10. sols.

**Histoire des Mazures de l'Abbaye Royale de l'Isle Barbe les Lyon**, par Monsieur le Laboureur, inquarto, 2. vol. 7. livres.

**Theatre de la Turquie**, où sont représentées les Choses les plus remarquables qui s'y passent aujourd'huy touchant les Mœurs, le Gouvernement, les Coûtumes & la Religion des Turcs, inquarto, 6. livres.

**Nouvelle Methode pour dresser les Chevaux** en suivant la Nature & mesme la perfectionnant par la subtilité del'Art, par M. Solcisel, 4. 4. livr.

**Ceremonie des Juifs**, Nouvelles Edition augmentée de plus de la moitié, indouze, 45. s.

**La Querelle des Dieux sur la Grossesse de Madame la Dauphine**, indouze, 20. sols.

**Journée memorable des François**, 12. 2. vol. 3. l.

**Vie des Saints**, inquarto, de Messieurs du Port Royal, 5. livres.

**Voyage d'Italie**, par Lassel, indouze, 2. vol. augmenté, 3. livres 10. sols.

**Les œuvres de Messieurs de Corneille**, indouze, 9 vol. nouvelle Edition, 18. livres.

**Le Chrétien en solitude** par le Pere Crasset, indouze, 40. sols.

**Relation del'Apostasie de Geneve**, 12. 25. s.

**Art de Prescher à un Abbé**, 5. sols.

**Le Predicateur Evangelique**, 12. 5. vol. 9. l.

**Les Celsa.s invitez à la table des Dieux**, Satyre ingenieuse, indouze, 20. sols.

**Oeuvres Posthumes de M. Rohault**, in 4. contenant les Elemens d'Euclide, la Geometrie Pratique, le Mechaniques, la Perspective & l'Arithmetique, 9. livres.

**Eclaircissements sur le Discours de Zachée à Jesus-Christ**, 12. Paris, 20. sols.

**Caracteres de l'Homme sans passions selon les sentimens de Seneque**, 12. 30. sols.

Discours

## Catalogue.

Discours Politique des Roys de Scudery , in-  
douze, 40. sols.

L'Art de tracer des Cadrans par Monsieur de  
la Hire, 30. sols.

Des Offices de Judicature en general par Mon-  
sieur Borion, 12. 30. sols.

Poësies nouvelles, indouze, 20. sols.

Hist. de Baviere par M. le Blanc, 12. 4. vol. 7. l.

Lettres sur la necessité de la Retraites écrites à  
diverses personnes par le Pere le Valois Jesuite,  
indouze, 20. sols.

L'Optique, divisée en trois Livres, où l'on dé-  
montre d'une maniere aisée tout ce qui regarde  
premierement la Propagation & les proprieté de  
la lumiere. 2. La Vision. 3. La figure & la dispo-  
sition des Verres qui servent à la perfectionner  
par le Pere Hugo Jesuite, indouze, 30. sols.

Les Conferances de Luçon sur les matieres les  
plus importantes pour l'instruction des Curez &  
des Confesseurs, 12. Tome 3. 50. sols.

Les deux premiers Tome se trouvent dans la  
mesme boutique.

Controverses familières où les Erreurs de la  
Religion Pretendue Reformée sont réfutées par  
l'Ecriture, les Conciles, les Peres, divisées en trois  
Parties. 1. Qu'ils n'ont point de regle de Foy.  
2. Qu'ils sont hors de l'Eglise. 3. De la Tran-  
substantiation de la primauté des Saints Peres, &  
de la Visibilité de l'Eglise, 12. 40. sols.

Heures nouvelles imprimé par ordre de Mada-  
me la Dauphine sans renvoy, seconde Edition,  
augmenté, in seize, 40. sols.

Memoires sur la grace du Pere Thomassin, in-  
quarto, 8. livres.

La vie de sainte Genevieve par le Pere l'Al-  
lemant, indouze, 20. sols.

Histoire des Guerres Civile de Grenade, indou-  
ze, 3. vol. 4. livr. 10. sols.

Les Conferances de Cassien, in oct. 2. vol. 3. l.

F I N.



# MERCURE GALANT

JANVIER 1683.



'A Y presque toujours  
commencé ma première  
Lettre de chaque  
Année, par un abrégé  
des Eloges du Roy, répandus  
dans celles des onze derniers  
Mois de la précédente. Je m'en  
dispenseray celle-cy, non seule-  
ment parce que cet abrégé de-  
mandant trop d'étendue, occu-  
peroit toute la place que doi-  
Janvier 1683. A

vent remplir les Nouvelles particulières ; mais parce que toute la Terre ayant les yeux attachez sur ce grand Monarque , il n'y a point de lieu qui ne retentisse de ses loüanges. Les Souverains, qui le regardent comme un parfait Modèle des Roys , étudient ses actions , & font à son imitation des Reglémens dans leurs Etats. Cependant , Madame , pour ne point quitter une matiere qui vous est si agreable , il faut vous faire entendre nos Muses. M<sup>r</sup> Tavault , Avocat au Parlement , demeurant à Nuys en Bourgogne , les a fait parler d'une maniere si spirituelle sur les merveilleuses qualitez de LOUIS LE GRAND , que son Ouvrage a reçu l'approbation des Connoisseurs les plus délicats. Vous demetrez d'accord, après.

G A L A N T.

l'avoir lû , qu'il est digne de la  
vôtre.



# E L O G E

D U R O Y.

**P***Vissant Roy des François , Mo-  
narque incomparable ,  
A qui doivent céder les Héros de  
la Fable.  
Les Hercules , fameux par cent Tra-  
vaux divers ,  
Qui de Monstres cruels purgerent  
l'Univers ;  
Achile si vanté par son noble cou-  
rage ,  
Et qui reçoit des Dieux la valeur  
pour partage ;  
Des Indes le Vainqueur , le célèbre  
Bacchus ,*

A 2

# 4 M E R C U R E

*Qui se fit adorer par cent Peuples  
vaincus ;*

*Le Prince des Troyens , le genéreux  
Enée ,*

*Qui lassa de Junon la colere ob-  
stinée ;*

*Hector , Ulysse , Ajax , & tous ces  
demy-Dieux ,*

*Que les Peuples grossiers placèrent  
dans les Cieux ,*

*N'ont jamais possédé la véritable  
gloire ,*

*Quand leur Roman flatteur seroit  
mesme une Histoire.*

*Souvent on les y voit par le vice  
abbatus ,*

*Et parmy cent défauts on lit peu de  
vertus.*

*Mais les Cieux , ô Grand Prince , à  
nos vœux si propices ,*

*T'ont donné leurs Vertus exemptes  
de leurs vices ,*

*Et rassemblé dans toy , par un secret  
nouveau ,*

# GALANT.

5

*Tout ce que ces Héros possédoient de plus beau.*

*L' Auteur de la Nature en formant ton visage ,*

*A fait de ses Grandeurs la plus parfaite Image ;*

*Il a mis dans tes yeux une douce fierté ,*

*Imprimé sur ton front un air de majesté ,*

*Vne mine charmante & digne de l' Empire ,*

*Qui te fait redouter dans le temps qu'on t'admire.*

*L'Esprit ne dément pas un si riche dehors ,*

*Il renferme dans soy de précieux trésors.*

*Il est vaste, élevé, généreux, magnanime ,*

*Eclairé, pénétrant, équitable, sublime ,*

*Grand dans tous ses desseins , juste dans ses projets ,*

# 6 MERCURE

*Travaillant sans relâche au bien de  
ses Sujets.*

*Les Jeux, les Carroufels, les Balets,  
les Spectacles,*

*Du Théâtre François ces surprenans  
miracles,*

*La Chasse, les Concerts, ces plaisirs  
innocens,*

*Qui peuvent d'un Monarque en-  
chanter tous les sens,*

*Sembloient te délasser dans tes nobles  
fatigues;*

*Mais l'esprit prévenu de ces puissan-  
tes Lignes,*

*Que formoient contre toy tes illustres  
Rivaux;*

*Tu méditois pour lors ces glorieux  
Travaux,*

*Qui t'ont rendu Vainqueur sur la  
Terre & sur l'Onde,*

*Et porté de ton Nom, la gloire au  
nouveau Monde.*

*Franquille en apparence au milieu  
du repos,*

Nous faisant voir le Roy, tu eschois  
le Héros.

Tel est l'Astre du jour, cet Astre sa-  
lutaire,

Si juste, si réglé, dans son cours cir-  
culaire.

Il peint l'émail des Fleurs dans la  
belle Saison,

Il meûrit le Raisin, il jaunit la  
Moisson,

Et du mesme rayon il tire de la  
Terre,

Les subtiles vapeurs dont il fait le  
Tonnerre.

Aucun Prince avant toy dans le mé-  
tier de Mars,

N'a tant vû de dangers, ny tenté de  
hazards;

Jamais on n'a tant fait de Marches  
surprenantes,

Ny jamais tant donné de Batailles  
sanglantes.

Tant d'Exploits diférens, tant de  
Siéges fameux.

# 8 MÉRÇURE

Entrepris de nos jours, surprendront  
nos Neveux.

Quel autre Conquérant ose attaquer  
des Places,

Qui semblent à couvert par la neige  
& les glaces ?

La fidelle Victoire attachée à tes  
pas,

A toujours seconde la force de ton  
Bras.

Changeant en ta faveur sa nature  
changeante,

Elle a fixé pour toy son humeur in-  
constante.

Sans te faire éprouver aucun fa-  
cheux revers,

Elle alloit sous tes Loix ranger tout  
l'Univers ;

Mais quand rien ne résiste au pou-  
voir de tes Armes,

On te voit tout d'un coup renoncer à  
ses charmes,

Et de tes Ennemis provenant les  
souhaits ;

# G A L A N T. 9

*Applanir les chemins qui tendoient  
à la Paix.*

*Alexandre le Grand, ce démon de la  
Guerre ,*

*Emporté d'un orgueil si funeste à la  
Terre ,*

*Ne peut se contenir dans ses vastes  
Projets ,*

*Pour luy le monde entier a trop peu  
de Sujets.*

*César bannit la Paix de sa propre  
Famille ,*

*Il ne voit qu'à regret le Mary de sa  
Fille*

*Partager avec luy le Souverain pou-  
voir ,*

*Il veut tout posséder , ou bien ne rien  
avoir.*

*L O V I S , du Genre - Humain les  
nouvelles délices ,*

*Sçait d'un cœur héroïque arrêter les  
caprices.*

*Sa gloire n'a pour luy qu'une foible  
appas ,*

A S

# 10 M E R C U R E

*Si le bien des Mortels ne s'y rencontre  
pas.*

*C'est le plus haut degré de la valeur  
suprême ,*

*Quand on peut vaincre tout , de se  
vaincre soy mesme.*

*D'une gloire nouvelle alors envi-  
ronné ,*

*Grand Roy , je te connus pour le Roy  
Dieu donné ,*

*En effet tes vertus , ta conduite di-  
vine ,*

*Nous font voir que le Ciel est ta seule  
origine ,*

*L'ardeur dont tu soutiens les droits  
de ses Autels ,*

*Te fera mériter des honneurs im-  
mortels.*

*Doux Climat , beau Pais , agreable  
Contrée ,*

*France, charmant seiour de la divine  
Astrée ,*

*Tandis que tes Voisins au milieu des  
horreurs*

Eprouvoient des Soldats les terribles  
fureurs,

Les Délices, les Jeux, les Festins &  
la Dance,

Le tranquille repos, & l'heureuse  
abondance.

Te faisoient ressentir leurs effets les  
plus doux,

Et rendoient de ton sort mille Peu-  
ples jaloux.

Dans cet heureux séjour où tout plai-  
sir abonde,

Regne le GRAND LOUIS, la  
Merveille du Monde.

La Naissance de Monseigneur  
le Duc de Bourgogne estant une  
des plus illustres matieres qui  
puissent jamais exercer les Ora-  
teurs, M<sup>r</sup> Hersan, qui pro-  
fesse la Rhétorique dans le ce-  
lebre College du Plessis-Sor-  
bonne avec un succès mer-  
veilleux, & une réputation

digne de son rare mérite, prononça un des jours du mois dernier, dans la Salle de ce College, un Discours tres-éloquent sur ce sujet, en presence de M<sup>r</sup> l'Archevêque de Paris, à la teste d'un grand nombre de Docteurs de cette Maison. Plusieurs Prélats, & autres Personnes de considération, honorèrent cette Cérémonie de leur présence, & tout le monde en fut extraordinairement satisfait.

Ce Discours contenoit deux Parties. Dans la premiere, l'Orateur fit voir le bonheur du Roy dans la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & releva d'une maniere aussi spirituelle qu'agréable, la qualité de Grand-Pere, qu'il fit valoir plus que celles d'Invincible, de Victorieux, d'Arbitre de la Paix &c

de la Guerre. Il exécuta cela avec une éloquence incomparable ; & pour distinguer son Discours des Actions profanes , il finit cette premiere Partie par une réflexion Chrestienne, attribuant cette rare félicité du Roy à sa pieté singuliere , & à ce zele admirable qu'il fait paroître pour la Religion. Cette réflexion le fit entrer fort naturellement dans un Compliment qu'il fit à M<sup>r</sup> l'Archevêque de Paris, pour marquer combien les sages Conseils dont ce Prélat accompagne le zele de Sa Majesté , contribuënt de jour en jour au grand nombre de Conversions qui se font dans toutes les Provinces que l'herésie de Calvin a autrefois infectées.

Dans la seconde Partie, M<sup>r</sup> Herfan fit voir le bonheur de ce

jeune Prince , faisant consister ce bonheur principalement dans quatre illustres Personnes dont il est le Fils , sçavoir le Roy , la Reyne , Monseigneur le Dauphin , & Madame la Dauphine ; ce qui luy donna occasion de faire le Portrait de ces quatre Personnes incomparables. On peut dire que si l'Eloquence n'a jamais rien entrepris de si beau , de si difficile , ny de si grand , elle n'a jamais eu de succès plus heureux. Ces quatre Portraits sont quatre chef-d'œuvres , & je suis persuadé , Madame , que ces fameux Peintres dont les noms sont immortels , n'ont rien fait de si brillant avec leurs couleurs , que ce que cet excellent Orateur a peint avec ses paroles. Il finit , en congratulant la France , & adressant ses vœux pour la du-

rée & la félicité du Regne de Sa Majesté.

Comme les ordres de faire des Réjouïssances publiques pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, n'ont esté envoyez qu'aux plus considérables Villes de chaque Province, il y en a eu plusieurs à qui l'exemple a servi de regle. Celles de Bourgogne ont prétendu qu'elles devoient avoir toutes un privilege particulier qui les distinguast des autres, & c'est par là qu'une de ces Villes s'estant plainte de n'avoir point reçu d'ordre, trois Divinitez qui président aux productions de la Terre, ont eu ensemble l'entretien qui suit.





CONVERSATION  
DE POMONE,  
ET DE FLORE,

AVEC CERES LEUR VOISINE,  
Sur Monseigneur le Duc  
de Bourgogne.

POMONE A CERES'S.

**E**stes - vous encore à sçavoir ,  
grande Déesse , qu'il est né en  
France , au mois d'Auguste , sous  
le Signe du Lyon , le jour de Jupi-  
ter , d'une Mere appelée Victoire ,  
un Enfant Royal le plus beau du  
monde ?

FLORE.

Et n'auriez-vous pas appris qu'un

*Feu extraordinaire brilla dans l'air la veille de cette Naissance , & qu'il s'en est allumé depuis par tout ce Royaume , & dans tous les Etats voisins , pour en célébrer la joye en Terre , à l'imitation du Ciel ?*

## C E R E' S.

*Cette Naissance m'est connue , aussi bien qu'à vous , mes cheres Voisines , & je n'ignore aucune des merveilles qui l'ont précédée , accompagnée , & suivie. Je sçay que cet Enfant Royal est le Fils d'un Prince accompli , & d'une Princesse adorable ; le Petit-Fils du plus grand Roy , & de la plus vertueuse Reyne , qui furent jamais ; le Protecteur de cette Province ; en un mot , Monsieur le Duc de Bourgogne. Je sçay encore , & de bonne part , que le tremblement de Terre qui arriva le sixième mois de sa formation , est un présage certain*

*qu'il fera tout trembler ; tors qu'il  
sera dans son sixième lustre. Les  
Infidelles n'ont qu'à se bien tenir ;  
il y aura bien du malheur s'il ne  
les renverse ; & je sçay de plus ,  
que le Ciel a voulu confirmer le pré-  
sage de la Terre , par la Comete  
qu'il a fait paroître après le re-  
doutable tremblement.*

## P O M O N E.

*Eh , puis que vous sçaviez tou-  
tes ces choses , dites nous , de gra-  
ce , pourquoy vous ne vous en êtes  
non plus remuée , que si elles n'a-  
voient pas esté de vostre connoissan-  
ce ; & pourquoy la Ville que nous  
voyons , & qui vous appelle son an-  
cienne Déesse , n'a pas signéé , com-  
me les autres , la joye qu'elle a d'un  
si bel accroissement de la Famille  
Royale ? Vostre immobilité vient-  
elle de vostre admiration . On au-*

*riez vous pas averty vòtre Ville de son devoir ?*

## CERE'S.

*Ne nous flatons point. Si cette Ville reconnoist la Déesse des Moissons pour sa Déesse du temps passé, elle ne la reconnoist pas pour celle du temps present, quoy qu'elle ne subsiste encore aujourd'huy que de mes faveurs, & que de celles de mon Amy, le Dieu des Vandanges. A la verité, le Temple que voila dans sa Plaine, porte toujours mon nom, puis qu'on l'appelle encore Cérée, mais c'est tout ce qui m'en reste. On ne m'y adresse plus de prières ny de vœux, d'offrandes ny de sacrifices; on m'en a chassée pour y arborer la Croix; & comme je ne vois plus icy que des Ingrats, je ne me mesle non plus d'y donner des avis, que d'y rendre des Oracles.*

MERCURE  
POMONE.

*Il est vray que le changement des Peuples est étrange ; mais vous n'êtes pas la seule Divinité qui en souffre , c'est un mal commun à toutes. Il me semble néanmoins qu'il étoit de la générosité celeste , de ne pas laisser les Habitans d'une Ville qui vous a si longtemps adorée, dans l'ignorance de ce qu'ils avoient à faire. Ils cultivent vos Guérets, comme d'autres cultivent nos Vergers & nos Parterres. C'est une espèce de culte qu'ils nous rendent , & qu'ils nous rendront toujours. Il faut s'en contenter , puis qu'il n'y en a plus d'autres à attendre , & dans le besoin , leur accorder nostre assistance.*

## FLORE.

*J'avois bien crû qu'ils renouvelleroient les charmans Spectacles &*

les agreables Concerts , qu'ils employeroient il y a 21 an , pour célébrer la Naissance du Pere du nouveau Prince , & 23 ans auparavant , celle de son auguste Ayeul ; & je me souvenois avec plaisir de ces temps heureux , de ces Pyramides de feu , de ces Obéliques de lumiere , de ces Etoiles nouvelles , de ces Harmonies de Guerre & de Paix , & de toutes les autres Réjouissances qu'ils firent éclater dans l'une & dans l'autre occasion ; mais ces doux souvenirs n'ont pas esté rafraîchis , comme je l'esperois. La joye est demeurée toute entiere renfermée dans leurs cœurs ; ou s'il en a paru quelque chose au dehors , ce n'a été que dans leurs yeux.

## C E R E ' S.

Quelque sujet de plainte qu'ils m'ayent donné , je dois vous dire à leur décharge , qu'il n'a pas tenu

*à eux qu'ils n'ayent recommencé les Réjouissances dont vous parlez ; mais vous sçavez que cet Etat est si bien policé , que rien ne s'y fait sans ordre , & je vous apprens qu'ils n'en ont point reçu qui leur permist de s'assembler , de se mettre sous les armés , d'allumer des Feux , & de celebrer enfin la nouvelle Feste du Royaume.*

## FLORE.

*Leur procédé cesse de me surprendre ; mais je m'estonne de l'ômission de ces ordres , sur un sujet pour lequel on auroit plutôt dû en envoyer cent superflus , que d'en oublier un nécessaire. Il est vray que chacun a esté si fort occupé à donner chez soy des marques de son allégresse , que la memoire a bien pû manquer dans ces transports , elle qui manque souvent au milieu de la tranquillité.*

*La Renommée a porté par tout l'heureuse Nouvelle dont nous parlons , & ç'a esté un ordre general qu'elle a donné à toutes les Villes du Royaume , d'en temoigner hautement leur joye ; & rien qu'un défaut de zele n'a pû retenir les Habitans de vostre Ville dans l'oïveté & dans le silence , tandis que l'Espagne & l'Allemagne faisoient même des Feux & des acclamations à la gloire du nouveau Prince.*

## C E R E S.

*Pouvez-vous avoir cette pensée d'une Ville Françoisse , d'une Ville Royale , & d'une Ville encore qui est de la Province dont l'auguste Enfant porte le nom ? Faites-luy plus de justice, j'en connois les cœurs. Il en est peu de plus sensibles au bonheur de la Couronne ; & la grande Princesse à qui ils appartiennent, leur*

*imprime trop bien cette sensibilité par son exemple , pour en manquer, quand bien toutes les autres raisons cesseroient. Mais quoy , c'est aux grands Peuples à regler la conduite des petits. Leurs Voisins qui habitent comme eux les bords de la Seine , & qui les surpassent en puissance, n'ont rien entrepris sans en avoir reçu auparavant des ordres particuliers. Il a donc fallu qu'ils en attendissent. Leur attente a esté inutile , il n'en est point venu. C'est leur malheur , & non pas leur faute.*

## POMONE.

*Ils devoient s'en plaindre , on leur en auroit fait raison ; ou plutost ils devoient passer outre. Qui l'auroit pû trouver mauvais ? Mais la coutume , direz-vous , les a trompez. Eh bien , excusons-les donc , & supleons même à leur défaut,*  
*puis*

*puis que c'est un party plus honneste que celui de les blâmer.*

## FLORE.

*Nous ne pouvons rien faire de mieux. Voila l'Arbre Fée à cent pas de nous. C'est le plus fameux du Pais ; mettons-y le feu de toutes parts ; & tandis que ce Flambeau vivant changera en beau jour cette sombre nuit , chantons chacune une Chanson à la gloire des Princes qui forment la Maison Royale. L'Echo de la Perriere nous répondra ; & les Nymphes d'Arse , d'Ourse , & de Leigne , qui ont joint celle de Seine dans vostre Contrée , nous écouteront avec elle ; puis témoins de nostre Feste , elles en iront ensemble porter la nouvelle à Paris & à Versailles , où Mercure qui sçait tout ce qu'on y dit , l'annoncera bientôt à toute la Terre.*

Janvier 1683.

B

MERCURE  
POMONE.

Nous sommes dans la saison des Ardans , & nous pouvons encore inviter la Seine d'en faire paroître quelques-uns pour dancer sur ses Eaux, ou dans cette Prairie , tandis que nous chanterons ; & il ne siéra pas mal aux Napées de se mesler avec eux , s'ils viennent sur le rivage. Je serois même d'avis que nous priaissions la Nuit de dissiper son obscurité , afin que l'air estant sans nuages , le Ciel nous donne par son bel azur , & par le bel ordre & le doux brillant de ses Etoiles , la plus belle des Illuminations.

## C E R E' S.

Je n'ay garde , mes cheres Compagnes , de desapprouver des pensées si raisonnables ; il en faut venir aux effets ; & pour commencer, voici ce que je chanteray à la gloire de l'auguste Monarque.

LOUIS LE GRAND ressemble au  
puissant Jupiter,  
Il en a le regard, la majesté, tout  
l'air.

Titans, Geans, craignez la  
foudre;

Il vous a pardonné; mais ne l'of-  
fencez plus.

Cris, regrets, seroient super-  
flus,

Il vous reduiroit tous en pou-  
dre.

POMONE.

*Voila s'attacher de bonne grace  
à la Tige. Pour moy, je me pren-  
dray à la Branche; & voicy ce  
que je diray du Fils de ce Grand  
Roy.*

Le généreux DAUPHIN tient de  
nostre Dieu Mars,

Il en a l'action, le bras, & le cou-  
rage.

Aigles, Lions, & Léopards,  
Trêve d'humeur vaine & sauvage;

Apprenez aujourd'huy,  
Que quelque bruit que vostre  
union fasse,  
La Guerre contre vous ne seroit  
rien pour luy  
Qu'un divertissement de Chasse.

## F L O R E.

*Il me reste donc à parler de la  
Fleur, & du jeune Lys qui sort des  
deux autres; & cette Chanson ex-  
pliquera ce que j'en pense.*

Ce cher Enfant est beau com-  
me l'Amour,

Il en a les traits & les graces.

Combien nous luy verrons un  
jour

Donner d'Assauts, prendre de  
Places!

Sçachez, fiers Beautez, & vòus,  
fiers Ennemis,

Que par la douceur de ses char-  
mes,

Ou par la force de ses armes,  
Tout luy sera soumis.

## C E R E' S.

*Ces loüanges ne sont pas indi-  
gnes de ces Princes, & nous ne  
pouvions mieux les comparer qu'à  
nos Dieux. Mais ajoutons en faveur  
du Nouveau né quelques-uns de ces  
souhaits efficaces, qui ne manquent  
jamais d'arriver quand ils partent  
du fonds de nos cœurs.*

## F L O R E.

*Nous vous obéirons avec joye; &  
pour ne point disféer, je souhaite &  
resouhaite que tout ce que je viens  
de dire du jeune Prince, se trouve  
veritable dans le temps, que les  
Jeux, les Ris; & tous les honnestes  
Exercices, fleurissent avec luy; que*

*la Galanterie, la Fortune, & la Victoire l'accompagnent par tout ; & qu'il soit comme son Ayeul, un sujet continuel d'admiration & d'amour.*

## POMONE.

*Je souhaite de mesme, qu'il ait un fonds inépuisable de bonté ; qu'il ne passe point de jour sans faire beaucoup de bien ; qu'il mette dans cette profusion son plus grand plaisir & sa principale gloire ; & que le fruit d'une inclination si loüable soit l'engagement volontaire de toutes les Nations aux Loix de son Empire.*

## CERE'S.

*Et moy je souhaite que son Regne ait plus de felicité & de durée que celui d'Auguste ; que l'Abondance & la Paix en soient inséparables ; que les Arts, les Sciences, & toutes les Vertus, s'y poussent dans la*

*plus haute perfection ; & que ce Prince surpasse autant en merites ses Sujets , qu'ils surpasseront alors en bonheur tous les autres Peuples de la Terre.*

## P O M O N E.

*Son illustre Naissance ayant servy de fondement à nos souhaits , il est impossible qu'il ne soit un iour infiniment brave , galant , bienfaisant , sage , & heureux ; mais pour achever sa felicité , il me semble qu'il y a encore un souhait à former , dont l'importance demande nostre ionction. C'est qu'il se voye un iour , comme son Ayeul se voit aujour-d'huy , un Fils qui soit veritablement dignement de luy , & un Petit-Fils qui luy donne de belles esperances de parvenir à la mesme gloire.*

*Les deux autres Déeses approuverent & confirmerent ce favorable souhait ; après quoy,*

l'exécution suivit leurs projets. Il n'en couta pourtant que les Branches à l'Arbre Fée, la Tige est demeurée en son entier

Le Berger de Flore qui ouït cet agreable entretien , & qui en vit l'effet ; comme il retournoit de la Ville de question dans son Hameau , est celuy qui m'en a donné la connoissance ; mais quelque fécondité qu'il y ait dans les souhaits de ces Déeses champestres , il a trouvé qu'il y manquoit encore quelque chose ; & c'est que le jeune Prince , plus heureux que François II. que Charles le Sage , que Philippe le Bel & que S. Loüis , qui eurent le bonheur de voir les fameux Roys leurs Ayeux , mais seulement durant de petits espaces de temps , voye le sien pendant un grand nombre d'an-

nées , afin qu'il puisse apprendre à régler ses mœurs & ses actions sur la veuë de celles du plus sage des Monarques , & recevoit des Leçons de bien regner , du plus grand Maistre en cet Art qui fut jamais.

Je croy en effet qu'on ne luy peut rien souhaiter de plus avantageux , quelques souhaits qu'on fasse à son avantage.

Comme il faut du temps pour recevoir les Nouvelles des Lieux éloignez , je n'ay appris que depuis fort peu de jours ce qui s'est passé à Malte à l'occasion de cette mesme Naissance. On n'en fut pas plûtost informé dans l'Isle , que Monsieur le Grand Maistre , de l'illustre Maison des Caraffes , & le sacré Conseil , ordonnerent un Feu d'artifice ,

B 5

dont le dessein fut formé avec  
 beaucoup d'art & de soin , &  
 executé avec une entière magni-  
 ficence , sous la conduite & les  
 ordres de M<sup>r</sup> le Chevalier de  
 Beaujeu d'Arles , Commandeur  
 de l'Artillerie de la Religion , qui  
 donna cette Feste publique le Di-  
 manche au soir 18. d'Octobre, avec  
 la décharge de toute l'Artillerie.  
 Le Clergé de la grande Eglise  
 Conventuelle chanta le *Te Deum*  
 en Pontificat , & fit le mesme  
 jour une Procession solennelle ,  
 où toute la Religion assista. Le  
 Heu de joye estoit composé de  
 quatre grandes Tours. Elles sou-  
 tenoient des Galeries & des Tro-  
 phées d'armes , portées par qua-  
 tre grands Dauphins , qui firent  
 feu tres - longtemps. Des Vers  
 Latins composez par M<sup>r</sup> de

Champossim , Prestre Conventuel de l'Auberge de Provence, se lisoient aux quatre faces des Tours. Les Armes de France, de Baviere, & des Pais Conquis, en faisoient l'ornement extérieur. Les Peintures & les Devises occuperent agreablement les yeux d'un nombre infiny de Spectateurs. Le lendemain 19. Monsieur le Grand Maître fit son Feu particulier au Palais, avec mille marques de grandeur , & de joye. Toute la Ville ou Cité-Valese , fut illuminée pendant trois nuits. On y permit tout le Dimanche, Lundy & Mardy ; la liberté de se déguiser en masque, & les autres divertissemens du Carnaval. L'Auberge de Provence, comme la premiere, fit sa Feste particulière le Lundy, &

donna une Fontaine de Vin au Peuple. Elle couloit par quatre Canaux devant la maistresse Porte. Le *Te Deum* fut chanté à la Chapelle de Sainte Barbe, au son de l'Artillerie du premier Bastion de Provence. L'Auberge d'Auvergne, qui est la seconde en prééminence, fit la mesme chose le Mardy, & M<sup>rs</sup> les Chevaliers de Carros, & de la Fare, conduisirent le dessein, comme Procureurs. Le Dimanche suivant, 25. du mesme mois, l'Auberge de France s'acquita du mesme devoir avec grand éclat. Il y eut deux Fontaines de Vin, l'une devant la Porte de la Chapelle de S. Louïs à l'entrée du Port, & l'autre devant la Porte de l'Auberge. Les Galeres de l'Ordre donnerent aussi, le Spé-

Etacle d'une Feste aux frais de l'Ordre. Il n'y avoit rien de si beau à voir , que le Feu qu'elles firent lors que la nuit commença. Tout ce qu'on se peut imaginer de marques de joye sincere , parut dans les *Vivat* du Peuple , des Soldats , & mesme des Esclaves , qui suivirent admirablement l'exemple des Chefs.

Le huitième de ce mois , M<sup>r</sup> de Maupeou fut reçu Conseiller au Parlement , avec une approbation generale. Il a esté Chevalier de Malte , & est Fils de M<sup>r</sup> de Maupeou , Président en la Premiere Chambre des Enquestes , & de Dame Marie Doujat. J'ay si souvent parlé dans mes Lettres précédentes , de la Famille & du mérite de cet illustre Président , que je me contenteray de repéter que M<sup>r</sup>

son Pere estoit Président en la Cour des Aydes , & qu'il a eu pour Enfans feu M<sup>r</sup> l'Evesque de Châlons-sur-Saone , & quatre Capitaines aux Gardes , qui sont tous morts au service de Sa Majesté. Le dernier avoit esté Major des Gardes , & estoit Gouverneur d'Athe lors qu'il est mort. M<sup>r</sup> l'Evesque de Castres est Frere du Conseiller nouvellement reçu. Lors qu'il a esté nommé à cette Charge , il exerçoit celle d'Avocat General au Grand Conseil , qu'il avoit eue par la mort de M<sup>r</sup> son Frere , qui s'en acquittoit tres-dignement.

La Famille de Madame la Présidente de Maupeou n'est pas moins illustre. Elle est Fille de feu M<sup>r</sup> Doujat , Conseiller en la Grand' Chambre , qui s'est ac-

quis pendant cinquante ans, une haute estime dans les fonctions de cette Charge ; & Sœur de M<sup>r</sup> Doujat, Conseiller en la même Chambre, dont la capacité est connue de tout le monde. M<sup>r</sup> Doujat estoit Fils de Messire Jean Doujat, Conseiller en la Cour des Aydes, que sa science & sa probité avoient mis dans une si grande réputation que M<sup>r</sup> Chevalier Premier Président de cette Compagnie, le proposa dans la Harangue qu'il fit le lendemain de la Saint Martin en l'année 1611. comme le modèle d'un parfait Magistrat. M<sup>r</sup> Doujat son Pere avoit esté Avocat General au Grand Conseil, & c'est cette même Charge que Messieurs de Maupeou ses Petits-Fils, ont si dignement exercée depuis peu.

On travaille à l'Etablissement d'une Manufacture d'Ecarlate fixe , par le moyen des Eaux de Versailles. Cette Ecarlate que rien ne sçauroit tacher , est à la maniere de la Pourpre des Anciens , sur laquelle je vous ay déjà envoyé trois Discours tres-curieux dans mes Lettres Extraordinaires. Cependant le Mémoire qui vient de tomber entre mes mains , me donne lieu de vous en dire encor des choses nouvelles.

La Pourpre qui fit tant de bruit autrefois , & dont les Histoire Sainte & Prophane nous parlent en mille endroits , n'étoit le symbole de la Puissance souveraine , que parce qu'elle est la veritable couleur du Feu , qui est supérieur aux trois autres Elémens. Ainsi l'on peut dire

que si les Roys s'en parent encor en certaines occasions, aussi-bien que les Princes de l'Eglise, dont la Pourpre n'est différente de celle des Monarques que par son feu violet, qu'ils prétendent être le plus ardent & le plus épuré; c'est seulement pour marquer à leurs Sujets leur autorité souveraine. Les Auteurs Latins, qui par excellence nomment la Pourpre *Purpura* d'un mot Grec qui signifie double éclat, ou d'un autre qui veut dire feu, rapportent que les Empereurs avoient tant d'estime pour cette couleur, que non seulement ils créèrent des Charges importantes pour y avoir une tres-exacte inspection dans leurs Etats, mais encore qu'ils la dédièrent à Jupiter, & qu'à cet effet ils en firent appendre des Pieces dans le Capitole,

comme le Chefd'œuvre de la Teinture, & un effet miraculeux de l'artifice des Hommes.

Quelques - uns assurent que trois raisons bien remarquables, la firent particulièrement honorer par les Anciens. La première, parce qu'elle estoit la seule couleur fixe & ineffaçable, à la différence des autres couleurs qui se perdent en fort peu de temps; ce qui a donné lieu de soutenir qu'il y avoit la même différence à faire de cette Teinture fixe; dont nous avons perdu le secret, à celle de l'Ecarlate qui se fait aujourd'hui, que d'une Pierre précieuse d'Orient dont la couleur est naturellement fixe, à un morceau de Verre teint. Aussi est-ce pour cela que la Pourpre se vendoit au poids de l'or, & que le Grand Alexandre fit, selon

Plutarque, plus de cas de la Pourpre d'Hermione qu'il trouva parmi les riches Dépouilles que ce Monarque remporta de la prise de Suze, dont il y avoit pour plus de cinquante mille Talens, que les Roys de Perse y faisoient conserver depuis près de deux cens ans, que de toutes les Pierres précieuses qui y estoient en une prodigieuse quantité, parce que comme il estoit magnifique, & qu'il en sçavoit bien l'inaltérable fixité, ce Prince méditoit d'en laisser à la Postérité des monumens pour sa gloire.

La seconde raison, c'est que non seulement la Pourpre étoit fixe, mais encor intachable, s'il est permis de se servir de ce terme. Ce fut ce qui obligea les Romains, autrefois si politiques, à n'en permettre l'usage qu'à ceux d'entre

eux qui se trouvoient élevez en dignité. Aussi les Sénateurs se tenoient-ils bien plus honorez du titre de Peres Empourpres, *Patres Purpurati*, que de tout autre éloge, parce qu'outre que la Pourpre leur donnoit par analogie la glorieuse marque d'estre estimez irrepréhensibles, & sans tache, cette auguste couleur faisoit encor briller en eux la Puissance souveraine.

La troisiéme, c'est qu'ils étoient bien assurez qu'elle n'avoit rien de contraire à la santé. La teinture ne s'en faisoit qu'avec le Sel, le Vin & le Miel, avec lesquels & le sang du petit Poisson qui servoit à cet usage, on en faisoit la composition ; & c'est aussi pour cette raison que quelques Medecins appliquoient des pieces de Pourpre sur le cœur aux palpita-

tions , & sur la teste de ceux qui estoient travaillez de migraines aiguës, particulièrement des Enfans qui avoient trop long-temps la fontaine de la teste ouverte. Mais ce qui est bien plus remarquable , les Enfans des Empe- reurs de Constantinople n'é- toient nommez *Porphirogenites*, (qualité dont on faisoit tant d'é- tat) que parce que les Imperatri- ces faisoient leurs Couches dans l'Appartement le plus sacré , aussi bien que le plus secret du Palais, qui s'appelloit *la Pourpre* , dont les Murs incrustez de Porphyre estoient tapissiez de pieces de Pourpre. Le Lit, & les Langes, tout estoit de cette précieuse ma- tiere , tant on estoit alors persua- dé qu'elle fortifioit la santé de ces Enfans , si précieux à l'Empi- re. En un mot, l'excellence de

cette exquisite Teinture, se tire du privilege qu'il falloit avoir pour en faire la confection & le trafic; & de l'honneur qui luy estoit rendu par l'usage auquel elle étoit ordinairement destinée.

- On a perdu cette maniere de teindre, & il est certain que l'on ne voit point d'Auteurs aujourd'huy, ny de Voyageurs, qui nous disent qu'il y ait aucune Contrée, où il soit resté le moindre usage de cette Teinture; ce qui est assez digne d'étonnement, après la vogue qu'elle a eüe anciennement presque par toute la Terre. On tâche pourtant de réparer cette perte en quelque maniere, & de contrefaire autant que l'on peut la Pourpre, par le moyen de l'Ecarlate, & des autres Couleurs rouges de cette nature; mais qui bien loin d'avoir

cette fixité si recommandable qu'avoit la Pourpre , perdent aussi-tost leurs couleurs dans les Tapisseries, les Ameublemens, & les Paremens des Eglises , où l'on ne s'en peut plus servir qu'avec chagrin , les rouges y paroissant bien plutôt effacez que toutes les autres couleurs où il n'y eut jamais de fixité. Bien loin encor que nos rouges modernes soient intachables comme l'étoient les rouges des Anciens, ceux qui sont obligez de s'en servir aujourd'huy , ne s'apperçoivent que trop tost qu'une goutte d'eau , un peu de bouë, d'urine, ou choses semblables, les tachent sans aucun remede , & l'on voit tous les jours les Soldats obligez de porter leurs Habillemens à moitié déteints, par les taches qui s'y font presque aussi-tost qu'ils en sont vêtus.

Pour ce qui regarde ce qu'on peut nommer la salubrité si avérée dans la Pourpre , l'on est bien éloigné de la rencontrer dans l'Ecarlate , puis que nous n'en avons point à présent en laine ny en soye qui ne soit empoisonnée par l'Arsenic & par l'Eau-forte , qui comme on sçait sont des poisons sans remede , & sans lesquels toutefois on ne sçait point faire ces couleurs ; ce qui fait qu'on ne sçauroit assez s'étonner , que jusqu'icy l'on n'ait pas averty le Public du danger qu'il y a de se couvrir le nez d'un Manteau d'Ecarlate , & c'est apparemment aussi pour cela que l'on a cessé de recevoir les Enfans des Souverains dans des Langes de cette Teinture moderne , ce qui empêche qu'on ne les nomme comme autrefois

Porphiro

Porphirogenites. Mais comme ce siecle est celuy des prodiges & des miracles , l'on ne doit pas estre surpris que le secret d'une Teinture qui se fait de la même maniere , & qui a les mêmes qualitez à peu près qu'avoit la Pourpre , se soit heureusement découvert sous le Regne , & dans le Royaume de nôtre grand Monarque , avec les mêmes prérogatives qu'autrefois.

Il est vray que l'eau qui est nécessaire à sa confection , se trouve par tout fort bonne aux environs de Paris , mais particulièrement à Versailles , où elle est admirable par sa nature pour la fixité de la couleur , & pour la pénétration de la teinture qui ne se trouve point dans les Ecarlates ordinaires , qui ne sont teintes que superficiellement. On a des preu-

*Janvier 1683.*

C

ves incontestables de ce que je dis, par les expériences réitérées qui en ont esté faites de l'ordre des Puissances, en présence de Personnes choisies & fort éclairées, sur le raisonnement phisique & naturel qui ne laisse pas douter, que plus l'eau qui sert de véhicule aux Teintures, est meûrie, batuë, & divisée, plus elle concentre le sel qui contribuë à la fixité, & c'est par cette raison que celle de la Riviere des Gobelins a esté jusques icy estimée plus propre aux Teintures, que toutes les autres du Royaume. Il y a cependant une sensible différence entre les eaux de Versailles, & les autres eaux dont on se sert, non seulement pour la legeté, mais encor parce que dans l'épreuve qui s'en fait aisément, celle de Versailles élève sensible-

ment la couleur beaucoup plus que les autres, quoy que fort estimées , qui semblent , en comparaison de celle de Versailles , la meurtrir , d'où s'ensuivent les taches violetes qui se voyent aux Ecarlates modernes , ce qui ne peut arriver à la Couleur qu'on propose ; & comme il n'y eut jamais d'eau plus circulée que celle de Versailles , qui se trouve séparée dans l'air en mille particules par les Jets d'eau , elle y reçoit aussi plus aisément l'impression de l'esprit astral & lumineux , qui fait en toutes les Teintures la perfection des Couleurs hautes, aussi-bien que leur diversité. ,

Il est constant que cette Couleur de feu proposée , à la même fixité que celle des Anciens, puis que l'examen ordinaire du Tarte & de l'Alun , qui est l'é-

preuve réglée par l'ordonnance, aussi-bien que celui du Soulfhre & du Savon qui détruit toutes les autres Ecarlates , exalte la couleur de celle-cy au lieu de l'alterer ; & sur ce pié-là , il se pourroit faire des Tapisseries en maniere de Camayeux , dont les ombres sont marquées par la seule diversité des nuances , comme on peut le faire comprendre aux Intelligens en ce travail. Ces Tapisseries se pourroient aisément savonner , pour en faire revivre les couleurs, & par ce moyen elles laisseroient à ceux qui nous survivront apres plusieurs siècles , les incroyables Actions de celui-cy , & jusques au coloris mesme des Personnes de la Cour d'aujourd'huy , que le Bronze & le Marbre, qui ne reçoivent point de couleur comme font les Ta-

piſſeries, ne ſçauroient avec leur dureté transmettre à la Poſterité dans une pareille perfection.

Il eſt encor vray que cette Ecarlate eſt intachable, c'eſt à dire, que les Etoſes qui en ſont teintes, ſe peuvent ſavonner comme la Toile, ce qui, comme on peut juger, n'eſt pas d'un médiocre ſecours au Soldat, auquel, au lieu de Linge, on peut donner des Cravates & autres menuës Hardes de cette fixe couleur, qui ſera d'autant plus agreable à voir, que juſques icy l'on ne s'en eſt point encor aviſé.

Pour la troiſième condition, puis que cette Ecarlate n'eſt faite qu'avec des choſes qui ſont amies de l'Homme, & qui meſme luy peuvent ſervir d'aliment, on ne peut pas reaſonnablement douter qu'elle ne ſoit fort bonne pour la

santé , & qu'à la différence des autres Teintureries dont les vapeurs sont malfaisantes , celles de la Manufacture proposée ne soient agreables & aromatiques.

Et comme l'on juge assez que le Roy fera faire un examen tres-exact de ce qui entre dans leur composition, avant que d'en permettre l'établissement dans un Lieu qu'il honore souvent de sa Royale presence , ou dans aucun autre endroit , ou l'on pourroit estre obligé de faire apporter de ces eaux , par le défaut d'un Lavoir qui ne se peut trouver commodé que dans les eaux courantes , l'on ose s'assurer qu'il ne sera rien trouvé de temeraire dans toutes les parties de cette proposition , dont ceux qui l'examineront avec le plus de rigueur , seront convaincus sensiblement

par 'telles experiences qu'il sera jugé à propos de faire , & qui se font aisément , & en fort peu de temps. Ainsi, s'il plaist à Sa Majesté de favoriser l'établissement de cette Royale Manufacture , & d'accorder à cet effet ce qui se perd des eaux de Versailles, après qu'elles auront servy à la divertir , soit pour les employer sur le lieu , soit pour les transporter ailleurs par le défaut de Lavoir, on a sujet d'espérer que le plus superbe Lieu du Monde, comme le plus heureux par la Naissance d'un auguste Porphirogénite, deviendra bien-tost une des plus grandes Villes du Royaume, parce qu'un tel établissement en attirera nécessairement plusieurs autres tres-considerables. Voila, Madame, ce que contient le Memoire que l'on m'a donné sur cet

Article. Je n'ay rien changé aux termes, pour laisser le sens dans toute sa force.

Les Vers qui suivent sur divers sujets, sont tous de Mr Daubaine. Vous sçavez, Madame, qu'il conte agreablement, & que son nom est un éloge fort grand pour tous les Ouvrages qui le portent.

BEAU-DIT D'UNE  
Servante d'Hôtellerie.

*JE logeay l'autre jour dans une  
Hôtellerie,*

*Où je trouvoy bon Vin, & Servante  
jolie;*

*Le giste n'estoit pas mauvais.*

*Attendant le Soupé, je gobe deux  
œufs frais,*

*Et je bois quatre coups. Là dessus  
Claudinete*

( C'est la Servante ) estant dans la  
Chambre où j'estois ,  
J'entre en humeur , je pousse la fleu-  
rete.

De l'air dont je la debitois,  
I'aurois fort avancé l'affaire ;  
Mais nous estions en présence de  
Gens

Qui ne nous auroient pas peut-estre  
laissé faire.

Je résous donc de prendre mieux  
mon temps.

Tout-à-propos, dans l'entrefaite,  
Claudineté sortit, & s'en alla seulete  
Dans le Grenier à foin. Je la suis  
pas-à-pas ,

Croyant déjà que c'étoit Ville prise,  
Vrayment , vrayment , je ne la te-  
nois pas.

Mon procédé l'offence, elle s'en for-  
malise.

J'ay beau luy protester que ses char-  
mans appas

# 58 MERCURE

*Me font tout-de-bon sa conquête;  
De mon honneur j'eus toujours  
un grand foin ,  
Me dit-elle, en prenant un gros bou-  
chon de Foin ,  
Avancez seulement, je vous casse  
la teste.*

## PAROLES DU POËTE Anaxagoras.

**A** *Ntigonus campé, vit Anaxa-  
goras*

*Fricasser à grands tours de bras  
Des Congres, & d'abord s'avisa de  
luy dire ;*

*Crois-tu qu'Homere éternisoit  
le nom*

*Du grand Agamennon,  
En tenant une Poële à frirer !  
Non, répondit le Ppète, en se pre-  
nant à rire ;*

*Mais, dit-il à son tour, Antigonus  
sçais-tu*

Que ce Roy dont le cœur & la  
grande vertu

Répondirent si bien à sa noble  
origine,

Visitoit son Camp pour sça-  
voir

Si le Soldat y faisoit son devoir,  
Et non pour critiquer Homere  
en sa Cuisine.

*Anaxagoras eut raison ;*

*Ce qu'il dit est une Leçon*

*Que tout Censeur devoit ap-  
prendre ,*

*Et que Censeur jamais n'apprit.*

*Tel qui se mesle de reprendre ,*

*Meriteroit souvent qu'on le reprist.*

## ETREINES.

**V**ous le sçavez. Iris. Jadis à tout  
moment ,

( Mais principalement

*Dans le temps des Etreines )  
 Je vous faisois Vers , Chansons ,  
 Billets doux ,  
 Le tout sans de fort grandes pei-  
 nes ;  
 Et la raison , c'est que pour vous  
 L'amour me donnoit du génie.  
 Sur vostre teint , sur vos cheveux ,  
 Sur vostre bouche , sur vos yeux ,  
 Je trouvois matiere infinie ,  
 Et i'estois touiours bien-disant.  
 Ce n'est pas de même à present ;  
 Depuis que vous avez cessé d'estre  
 fidelle ,  
 Je fais pour vous loüer des efforts  
 superflus.  
 Ma Muse me soutient que vous  
 n'estes point belle ,  
 Et ie pense qu'enfin ie ne vous aime  
 plus.*

*Je croy , Madame , vous avoir  
 déjà dit plus d'une fois que Gre-*

noble est une des Villes de France , qui honore le plus ses Magistrats , par la veneration qu'elle a naturellement pour tout ce qui luy vient de la part du Roy. En voicy de nouvelles marques. La mort de M<sup>r</sup> le Duc de Lesdiguières ayant fait vaquer plusieurs Gouvernemens particuliers , qui luy avoient été accordés par Sa Majesté avec le Gouvernement de Dauphiné , en reconnaissance des importans services de ceux de cette Maison , M<sup>r</sup> le Comte de Marcieu a été pourvû de celuy de Grenoble, Ville Capitale de cette Province, de son Arsenal, & de toute l'étendue du Bailliage de Graisivaudan. D'abord le Corps de Ville, & les Capitaines de la Milice, résolurent de rendre les honneurs deûs à leur nouveau Gouver-

neur , & en allerent prendre les ordres de M<sup>r</sup> le Marquis de S. André Virieu, Premier Président au Parlement de la même Ville, Commandant dans la Province en l'absence de M<sup>r</sup> le Maréchal Duc de la Feüillade , qui en est presentement Gouverneur, & de M<sup>r</sup> le Comte de Tallard, qui en est Lieutenant General. Le Mardy 15. du dernier mois, M<sup>r</sup> de Marcieu alla au Palais accompagné d'un grand nombre de Gentilshommes. Il y presta le serment dans la Premiere Chambre, & fut receu publiquement par Arrest prononcé par M<sup>r</sup> de S. André, contenant le dénombrement des obligations du Gouverneur. Cette prononciation fut faite avec l'air majestueux , qui est si naturel à ce Magistrat. Tous ceux qui composent cette Chambre y

estoyent aussi , & entre autres M<sup>r</sup> de la Pocpe S. Iullin , second Président , & M<sup>r</sup> le Baron de Montmiral de Mistral , Doyen des Conseillers de la même Chambre , Pere du Sous-Lieutenant aux Gardes , connu sous le nom de M<sup>r</sup> de Bagnols. Le lendemain , M<sup>r</sup> de Marcieu alla à la Chambre des Comptes, faire enregistrer ses Provisions; & le soir un Détachement des Compagnies de Milice commandé par un des Capitaines, vint faire des salves devant sa maison. Le jour suivant 17. de Decembre, on fit un pareil Acte de registrement au Bureau des Finances ; & aussitôt après , les Consuls vinrent en cérémonie Consulaire, le complimenter par la bouche de M<sup>r</sup> Chorier leur Avocat. Son nom est celebre par divers Ouvrages,

& particulièrement par l'Histoire de Dauphiné qu'il a donnée au Public. Le mesme jour, les Capitaines, & autres Officiers des onze Penonnages, accompagnez de leurs Sergens portant leurs Hallebardes, au nombre de quatre de la Compagnie Colonelle, & de deux de chaque autre Compagnie, le complimenterent aussi. M<sup>r</sup> Reynaud, second Capitaine porta la parole.

Le Vendredy 18. les Tambours batirent la Générale dès six heures du matin, & entre dix & onze, toutes les Compagnies furent assemblées. Elles passerent, chacune selon son rang, devant la Maison de ce nouveau Gouverneur, & apres qu'elles eurent filé, & que chaque Officier eut fait le salut de

la Pique à M<sup>r</sup> de Marceau qui estoit à la Porte avec quantité de Gentilshommes , M<sup>r</sup> de S. Sauveur Lafrey les rangea en haye , depuis cette Maison jusqu'à la Porte de l'Arsenal. La haye fut doublée à mesure qu'on approchoit du terrain de cette Place , & que le nombre des Soldats y pouvoit fournir. M<sup>r</sup> de Marcieu passa au milieu , & se rendit dans la Place pour en prendre possession. Dès qu'il fut entré , la Garnison parut rangée en bataille dans la Place d'armes ; & à la teste du Bataillon , M<sup>r</sup> Vernay Major , fit reconnoître M<sup>r</sup> le Comte de Marcieu pour Gouverneur. Ce Comte reçut ensuite M<sup>r</sup> de Moransol pour Lieutenant de Roy dans la mesme Place ; & en mesme temps , le bruit des Boëtes & du

Canon se meslerent parmy les congratulations qu'ils reçurent de tout le monde. Cela estant fait , M<sup>r</sup> de Marcieu retourna chez luy par les mesmes Ruës, qui demeurerent touÿours bordées des mesmes Compagnies , & fut une seconde fois salüé des Officiers , & de la Mousquetterie. On avoit orné d'un Obélisque le frontispice de son Hôtel , & l'on y avoit joint une Devise qui convenoit à sa dignité nouvelle. Ce n'est pas la premiere qui ait esté dans sa Famille , puis qu'on y trouve des Présidens , & des Conseillers au Parlement de Grenoble , & au Sénat de Turin ; des Maistres des Requestes , & des Conseillers d'Etat. Le nom de Madame sa Mere , est Monteynard. C'est une Maison dans laquelle il y a

eu trois Lieutenans de Roy en Dauphiné , des Chambellans, des Lieutenans Généraux dans les Armées , & des Chevaliers de l'Ordre du Roy. Son Tris-Ayeul maternel fut le célèbre Chevalier de Boutieres ; Guigues de Guifray , dont la Vie a esté écrite par M<sup>r</sup> le Président Allard , & qui tient rang parmy les Heros de la France , s'estant acquis une réputation extraordinaire dans les Guerres d'Italie , sous les Roys Charles VIII. & Louïs XII. M<sup>r</sup> de Marcieu est d'une singuliere pieté ; & sa douceur, son honnesteté , & sa prudence, le font considérer & aimer de tout le monde. Il a servy en qualité de Capitaine de Cavalerie , & s'est trouvé à l'Expédition de Gigery , où l'un de ses Freres fut tué. Il porte *d'azur à l'Agneau*

*passant d'argent , au Chef d'or , chargé de trois rencontres de Vâche de sable.* Madame la Comtesse de Marcieu sa Femme , est de la Maison de Groliez , ancienne & considérable dans le Lyonois. M<sup>r</sup> son Pere , connu sous le nom de M<sup>r</sup> de Cassout , estoit Homme de mérite , & a esté Prevost des Marchands. Les Généalogies d'Emé de Monteynard, & de Guifray , paroîtront bientôt par les soins du mesme Président Allard.

M<sup>r</sup> de Moranfol , a servy dans le Regiment de Sault. Il fut ensuite Cornete de la Compagnie des Gardes de M<sup>r</sup> le Duc de Lesdiguières , & Major de la Ville de Rye. Il est Fils de M<sup>r</sup> Dauby , qui estoit Lieutenant au Gouvernement de la mesme Ville de Grenoble. C'estoit un

des plus sages Hommes de son temps. Aussi toutes les Personnes de qualité alloient prendre son avis , sur leurs affaires les plus importantes.

Je vous ay parlé de plusieurs Enfans nez doubles en divers lieux. Ce que je vous en ay écrit , a donné lieu à la Lettre que vous allez voir.



A M<sup>r</sup> DE CHAMBON.

**J**E doute fort , Monsieur , si enfin je ne me laisseray point d'estre de vos Amis. Vous me demandez trop , & à trop bon marché , pour garder entre nous quelque espece de justice. Quand vous m'avez demandé ce que je pense du monstrueux Enfant de Gramat , dont il

*est parlé dans l'un des Mercures , il falloit me prévenir , en m'apprenant quel est vostre sentiment sur cette naissance. Mais il est trop tard de me plaindre. Vous estes en possession d'en user de mesme , & je devois avoir contracté l'habitude de vous donner toujours sans intérêt. J'avoué avec Messieurs de Medecine , que leurs anciens Auteurs ne font mention d'aucun Enfant qui ressemble à celuy-cy par toutes ses parties ; mais il faut aussi reconnoistre que ce n'est pas un prodige tout-à fait inouï. Les Chirurgiens modernes , qui ont écrit les monstrueuses naissances arrivées de leur temps , en rapportent quelques-unes à peu près semblables ; ou du moins on trouveroit en plusieurs les différentes parties du nouveau né.*

*Au mois de Juillet 1676. à Breteuil en Normandie , Louïse de*

Fontaines ; Femme de Guillaume Prestrel Boucher , accoucha d'un Enfant parfaitement semblable , au moins pour ce qui regarde les parties exterieures , avec la diférence du sexe. C'estoient deux Filles bien formées , continuës depuis le Sternum jusqu'à l'Ombilic. L'accouchement en fut difficile , parce que la Sage-Femme n'estoit pas accoutumée à de pareilles avantures ; si bien qu'un de ces Enfans souffrit contortion aux parties principales , & cela fit que la vie de tous les deux ne fut pas de longue durée. Ils vécurent trois jours entiers & une nuit. Le Baptisme fut conféré à chacun d'eux en particulier , & on leur donna les noms d'Anne & de Madelaine. Celle qui avoit esté blessée en naissant , ne prit aucune nourriture. Anne estoit vigoureuse , usoit tous les alimens qu'on luy

faisoit prendre , & toutes deux avoient un mouvement fort vivant dans toutes leurs parties , sinon que Madelaine estoit languissante. La curiosité m'engagea à les voir , & je remarquay avec tous ceux qui s'y trouverent , au nombre de plus de cent cinquante , à divers temps , que quand la petite Anne avoit pris le lait qu'on luy faisoit teter par le moyen d'un petit Vase, que les Nourrices du Pais appellent un Biberon, Madelaine revenoit aussi-tost de sa langueur , mais si foiblement qu'on jugea bien dès lors que ses iours ne seroient pas fort longs ; elle changea bien-tost de couleur , & on la crût morte dès le deuxième iour de sa naissance. Cependant elle vivoit de la vie de sa Sœur , & elle luy survécut d'un petit soupir. Les Chirurgiens du lieu assez experimentez dans leur Profession , s'offrirent d'en faire

faire l'ouverture, mais la Mere ne voulut pas le permettre. Ainsi on ne peut en iuger que par l'exterieur. Ces deux Enfans n'avoient qu'un nombril, comme ceux d'autourd'huy; mais il est sans contestation que n'étant unis qu'au Sternum, ils avoient chacun un cœur. On ne hesita point à croire que ce double corps avoit deux ames. Le principe d'Aristote, quand il seroit vray, ne repugne point à ce iugement, puis qu'il y avoit deux cœurs. Si vous voulez que ie vous découvre icy mon sentiment, ie vous avoüeray que l'axiome de ce Philosophe ne passe pas chez moy pour infailible. Je ne trouve point d'absurdité qu'un cœur suffise à deux corps informes chacun d'une ame. L'attens que vous me tiriez de cette erreur, si c'en est une.

Si le sentiment de M<sup>r</sup> Descartes estoit suivy, ma pensée ne souffri-

Janvier 1683.

D

roit pas de difficulté. Vous sçavez  
 & qu'il a crû de la partie où l'ame  
 fait immédiatement ses fonctions,  
 & qu'il luy donne pour siege princi-  
 pal la petite glandule que le cer-  
 veau renferme au milieu de sa sub-  
 stance, au dessus du canal par où  
 les esprits des cavitez anterieures  
 ont communication avec ceux de la  
 posterieure; d'où il s'ensuivroit que  
 l'Enfant de Gramat ayant deux têtes  
 & deux cerveaux bien formez,  
 auroit eu necessairement deux ames,  
 parce qu'une ame ne peut pas faire  
 ses opérations immediates en deux  
 endroits. Par exemple, s'il avoit  
 vécu jusqu'à un âge de discernement,  
 & que ses deux testes se sus-  
 sent à la fois différemment appli-  
 quées aux exercices de leurs sens ex-  
 terieurs, comment une seule ame  
 auroit-elle pû former nettement les  
 appréhensions des divers objets, dont

elle auroit reçu les images différentes, confuses, opposées, & peut-être incompatibles. Mais laissons cette matière aux Sçavans, qui ne manqueront pas de raisonner sur ces nouveaux prodiges. Je suis vôtre, &c.

DU MOULIN.

Le Roy ayant esté averty par M<sup>r</sup> le Marquis de Louvois, (vous sçavez, Madame, que ce Ministre a le département de la Guerre, comme Secrétaire d'Etat) qu'il s'estoit commis beaucoup d'abus pendant les dernières Guerres, dans la distribution & le paiement des sommes pour les Troupes de Cavalerie & d'Infanterie, par quelques Trésoriers Provinciaux & Commissaires des Guerres, Sa Majesté au mois de Juin dernier, nomma M<sup>r</sup> de la

Fond de la Beuvriere , Maître des Requestes, pour faire l'instruction des Procès criminels des Coupables ; & à cet effet il se rendit à Abbeville. M<sup>rs</sup> Quentin de Richebourg , de Breteuil, Benoise, & d'Arnothon, Maistres des Requestès ; furent en suite nommez , pour juger en dernier ressort les Accusés , avec les Officiers du Présidial d'Abbeville ; ce qui fut executé au mois de Septembre dernier , quelques-uns des Coupables ayant esté condamnez à des peines afflictives, les uns aux Caleres , d'autres à faire amende honorable, & les autres à un bannissement perpétuel hors le Royaume, & à restituer au Roy les sommes mal prises à Sa Majesté. Comme ce Jugement porte des Decrets de prise de corps contre plusieurs

autres Coupables des mêmes abus & malversations, Sa Majesté voulant que la justice en soit entièrement faite, afin de prévenir la suite de ces desordres, a ébably une Chambre à l'Arse-  
 nal, composée de M<sup>r</sup> Boucheras  
 Conseiller d'Etat & au Conseil  
 Royal; & de M<sup>rs</sup> de Ribere,  
 Quentin de Richebourg, du  
 Gué-Bagnolle, de la Fond de la  
 Beuvriere, de Gourgues, & du  
 Buiffon, Maîtres des Requestes,  
 pour juger souverainement & en  
 dernier ressort tous les Procez  
 civils & criminels concernant  
 cette matiere. Tous ces Messieurs  
 sont d'une probité, & d'une pe-  
 netration d'esprit reconnüe. Je  
 ne vous rapporte point en com-  
 bien d'occasions ils ont servy le  
 Roy & l'Etat; j'aurois trop à vous  
 dire. M<sup>r</sup> de Chenédé, Procureur

& Avocat du Roy en l'Election de Paris, a esté nommé pour faire la fonction de Procureur de Sa Majesté dans cette Chambre. Le choix de cet Officier est fondé sur la distinction qu'il s'est acquise dans les Charges & dans les Emplois qu'il a exercez depuis vingt années. Il a esté Maître de la Ville d'Angers dès l'âge de vingt-cinq ans, & a esté depuis employé dans plusieurs Commissions extraordinaires pour les affaires du Roy.

J'ay oublié de vous apprendre la mort de M<sup>r</sup> le Comte de Maulevrier de Normandie, dont je vous appris le mariage il y a trois ans avec Mademoiselle de Montelon. Cette mort est arrivée à Rotten depuis deux mois. Il étoit dans ses plus belles années, & c'est quelque chose de surpre-

nant que la resignation avec laquelle il s'est preparé à ce terrible passage dans un âge si peu avancé. Madame la Comtesse de Maulevrier sa Veuve , qui est une personne tres bien faite & d'un grand merite, est demeurée dans une désolation & une douleur , qu'il n'est pas facile de s'imaginer , à moins que d'avoir connu l'étroite union qui étoit entr'eux.

Il y a des momens inévitables pour aimer , & en vain chercheroit-on la raison pourquoy ces momens ont plus de force que d'autres. Un Homme qui avoit déjà passé trente années de sa vie dans le monde, sans y prendre aucune passion bien vive , se leve un matin , sort de sa Chambre , & ne s'attend pas qu'il n'y rentrera qu'a-

vec de l'amour. En passant par une Gallerie , il voit dans une Chambre d'une Maison voisine , dont la Fenestre estoit ouverte, une jeune Personne qui jouïoit du Claveffin. Elle estoit dans un des habillé assez propre. Les Manches d'une Robe de Chambre luy tomboient sur les bras, & les couvroient à demy ; mais ce qu'elles en laissoient voir, paroissoit fort beau, & ses mains voloient sur le Claveffin avec beaucoup de vitesse & de grace. Elle accompagnoit de quelques petits mouvemens de teste tout ce qu'elle jouïoit ; & à voir ces mouvemens , on pouvoit juger que l'air étoit languissant & tendre. Aussi c'est ce que crût le Cavalier , car il étoit trop éloigné pour entendre l'Air. L'Agrément qu'avoit la Demoiselle à jouer

du Claveffin, la propreté de l'équipage où elle étoit, sa taille qui luy paroissoit jolie, ses bras qu'il croyoit beaux quoy que de loin, l'idée qu'il conçût qu'elle s'étoit levée matin pour jouer quelque chose de doux, & de conforme à ses pensées, & pour rêver avec son Claveffin; enfin la fatalité du moment, tout cela fit son effet sur le Cavalier. Il ne la voyoit que de côté, & de sorte qu'il ne découvroit rien de son visage. Cependant il se figura qu'elle étoit belle, & souhaita mille fois qu'elle se détournât vers luy; mais elle étoit trop appliquée à ce qu'elle faisoit. Cet air d'application le confirma dans la pensée qu'elle révoit tendrement, & sur cela il se l'imaginait encor plus aimable. Il eût déjà souhaité estre celui à

## 82      M E R C U R E

qu'il elle pensoit ; cet Air de Clavessin joué pour luy , luy auroit paru d'un grand prix. Il s'arrestoit à la regarder sans pouvoir lever les yeux de dessus elle, toujours dans l'espérance qu'elle se détourneroit. Il se sentoit déjà une certaine émotion qui annonce l'amour , ou qui est l'amour elle-même , & la vue des plus aimables Personnes ne luy avoit rien inspiré de si tendre , que le Clavessin, & les mains, & l'air d'une Personne qu'il ne voyoit point. Eût elle cru que dans le moment qu'elle estoit seule dans sa Chambre , à ne s'occuper que de ce qu'elle jouoit , elle faisoit une conquête ? Enfin elle sortit sans que le Cavalier eût vu son visage. Il demeura quelque tems dans la Galerie , tout rempli d'elle. Il l'avoit trop vûe ,

& trop peu. Il connut bien d'abord la bizarrerie, & peut-estre même l'extravagance des mouvemens qu'il sentoît ; mais il ne laissa pas de s'y abandonner. C'estoit un de ces Hommes d'imagination, qui ne sont jamais gouvernez que par des regles de fantaisie. Il n'avoit point vu celle qu'il commençoit d'aimer, & ne doutant nullement qu'elle ne fust belle, il soupироit déjà pour la beauté qu'il luy donnoit luy-mesme. Il ne sçavoit point du tout qui elle estoit. Il y avoit peu de temps qu'il logeoit dans la Maison qu'il occupoit alors, &c, ainsi qu'il arrive souvent à Paris, il ne connoissoit point son voisinage. Il s'en informa, & apprit que la Maison où il avoit vu l'aimable Joüeuse de Clavecin, estoit tenue par un Gentilhomme.

me qui avoit trois Filles , & qui vivoit à Paris , apres s'estre retiré du service. Le Cavalier l'alla voir à droit de Voisin. Il en fut fort bien reçeu , & vit les trois Demoiselles , qui sans estre des beautez régulières , estoient toutes trois fort agreables. Il y avoit entre-elles peu de différence d'agrément. Si l'une avoit le visage plus joly , l'autre avoit la taille plus fine ; si l'une avoit la bouche plus petite , l'autre avoit les yeux plus grands. Il en estoit de mesme de l'esprit. L'une reparoit par une langueur douce , ce qu'elle avoit d'enjouement & de vivacité moins que l'autre. Cette égalité de mérite embarrassa le Cavalier. Il s'estoit tenu bien sûr que celle qu'il aimoit , estoit la plus aimable , & qu'à cette marque il ne manqueroit

pas de la reconnoître ; mais par malheur les trois Sœurs s'entrevalaient bien. Il est vray qu'il n'avoit qu'à laisser parler son cœur ; mais il avoit peur que son cœur ne se méprist , & ne choisist pas juste celle qui avoit jouë du Claveffin , car c'estoit absolument à celle-là qu'il en vouloit. Ainsi , quoy que la Cadette luy parust la plus touchante par des airs doux & languissans qu'elle avoit, il n'osa en croire tout-à-fait ce qu'il sentoit pour elle , & il suspendit son choix jusqu'à ce qu'il sçeut si c'estoit elle qu'il avoit vüe de sa Gallerie. Il crût qu'il avoit un moyen infailible de le sçavoir , en s'informant si elle jouoit du Claveffin , mais il ne put s'en éclaircir à la première visite , & il partit bien sûr qu'il aimoit l'une des trois , sans sça-

voir pourtant laquelle ; mais souhaitant que ce fust la Cadette. Peu de jours apres , il retourna chez ses aimables Voisines , & il rencontra heureusement cette Cadette dans la Chambre où estoit le Claveffin. Il ne manqua pas de lay dire qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'elle laissât cet Instrument inutile. Elle en convint , & aussi tôt , comme il crût que c'estoit elle qu'il avoit vûë , il se determina à l'aimer. Les deux autres Sœurs entrerent , & il les trouva beaucoup moins belles. Il estoit trop plein de la Cadette ; & de son Claveffin , pour ne la prier pas d'en jouir. Elle s'en défendit fort modestement , & là-dessus l'Aînée dit que sa Sœur , par les façons qu'elle faisoit , donneroit lieu de croire qu'elle estoit bonne Joueuse de Clavef-

fin, & que cependant la vérité estoit qu'elles n'en jouïoient pas assez bien toutes trois pour se faire prier. Cette déclaration embarrassâ de nouveau le Cavalier. C'estoit trop que trois Sœurs qui jouâssent du Claveffin. Il ne pouvoit plus distinguer celle qu'il aimoit qu'à une seule marque; je veux dire, à la Robe de chambre qui luy avoit vûë. Il se souvenoit qu'elle estoit bleüe, car l'idée de toute son aventure luy estoit demeurée bien vive, & il n'espera plus qu'en cette Robe de chambre. Il conta à ces Demoiselles que de sa Gallerie il en avoit vû une jouer du Claveffin, & qu'il avoit bien envie de sçavoir laquelle c'estoit. Il leur nomma le jour, mais elles ne s'en souvinrent point. Enfin il leur demanda à laquelle des trois étoit

la Robe de chambre bleuë. Il se trouva qu'elle estoit à la Cadette, mais que les deux autres ne laissoient pas de la prendre quelquefois. Ainsi il ne fortioit point d'embarras. Claveffin, Robe de chambre, tout estoit commun aux trois Sœurs. Ce n'est pas qu'il ne se sentît plus de penchant pour la Cadette, & qu'il ne fût déjà en état de l'aimer, quand même ce n'eût pas été elle qu'il eût vû joïer ; mais enfin il auroit bien voulu que ç'eût été elle, & peut-estre c'estoit parce qu'il aimoit plus qu'il ne pensoit, qu'il avoit envie de luy pouvoir appliquer l'agréable idée qu'il avoit conçûe de la petite Joïeuse de Claveffin. Cependant il n'y avoit plus de moyen de la démêler. Il eût falu qu'il eût vû de sa Gallerie, les trois Sœurs joïer

en Robe de chambre bleuë, pour tâcher à reconnoître celle qu'il avoit déjà vûë ; mais comme il n'étoit pas aisé de faire cette expérience, il fut réduit à aimer la Cadette, sans avoir bien éclaircy la chose. Enfin il en vint au point de ne douter plus que ce n'eût été elle pour qui son cœur avoit si fortement parlé, & les sentimens qu'il conçût l'assurèrent que ceux qu'il avoit conçûs auparavant ne pouvoient regarder qu'elle. Il la demanda à son Pere, & l'obtint sans peine ; & cette aimable Personne, depuis qu'elle fut mariée, ne négligea pas le Claveffin, qui avoit fait pour elle les commencemens d'une Conquête assez agreable

On m'a fait part d'un Sonnet que vous serez bien-aise de voir. Il est de M<sup>r</sup> de Maupertuis, Gen-

Ministre de Normandie , qui  
l'envoya le premier jour de l'An-  
née à Mr Berthelot , Secrétaire  
des Commandemens de Mada-  
me la Dauphine.

# SONNET.

**D**Ans ce jour où par tout on  
commence l'Année  
Par des vœux établis sous de com-  
munes Loix ,  
Souffrez que jusqu'à vous j'ose por-  
ter ma voix ,  
Pour vous la souhaiter tranquille &  
fortunée.



Du plus rare bonheur vostre vie est  
ornée ,  
Tout abonde chez vous , la Faveur,  
les Emplois ,  
L'Authorité , l'Estime ; & le plus  
grand des Roys

*Donnez un œil favorable à vostre destinée.*



*Mais ces titres d'honneur suivis de  
tant d'éclat ,  
Cette belle fortune , & ce rang dans  
l'Etat ,  
N'ont jamais eu pour vous des appas  
véritables.*



*Le seul bien qui vous touche, & qui  
vous semble doux ,  
C'est lors que vous jettez des regards  
favorables  
Sur mille Malheureux qui périroient  
sans vous.*

*Voicy d'autres Vers de M<sup>r</sup>  
Petit de Roüen , que vous trou-  
verez fort agreable.*



92      M E R C U R E  
I R I S A L I S A N D R E.

M A D R I G A L.

**J**E vous vois d'un œil assez doux,  
Je me plais fort à vous entendre,  
Que veut dire cela, Lisandre ?  
Aurois-je de l'amour pour vous ?  
Puis qu'enfin Caliste est partie ,  
Puis-je profiter du moment ,  
Et luy dérobant un Amant ,  
Surprendre vostre sympathie ?  
Tout semble autoriser cette nouvelle  
ardeur.  
Caliste est éloignée ; & moy , je suis  
présente.  
Tandis que la place est vacante ,  
Parlez , la pourroit on remplir dans  
vostre cœur ?

R E P O N S E.

**V**ous pouvez tout , aimable  
Iris ,

Le plaisir de vous voir m'enchanté ;  
 Si mon cœur n'est pas déjà pris ,  
 Je sens qu'il n'en perd que l'attente.

Tandis que Caliste est absente,  
 De qui le puis-je mieux remplir  
 Que d'un Objet d'une beauté char-  
 mante ?

Il a déjà pour vous poussé plus d'un  
 soupir.

Je vous parle sans artifice.  
 Entrez, entrez-y donc , pour jamais  
 n'en sortir ,  
 Il est fort à vostre service.

## REPLIQUE

Sur les mesmes Rimes.

**L**E beau Régale pour Iris,  
 S'il est vray qu'elle vous en-  
 chante ,  
 De ne voir vostre cœur encor qu'à  
 demi pris ,  
 Et de languir dans cette voine at-  
 tente !

Tandis que Caliste est absente,  
 Dequoy le puis je mieux remplir,  
 Dites-vous ? En effet, la fleurette est  
 charmante !

Lisandre, ce Tandis ne vaut pas un  
 soupir.

C'est me dire sans artifice,

Qu'à son retour vous m'en ferez  
 sortir,

Et que le pis-aller est fort à mon  
 service.

#### REPONSE A LA REPLIQUE.

**I**Ris, mon cœur n'est pas de ces cœurs  
 du vulgaire,

Qui n'ont qu'un seul appartement ;

Plus d'une agréable Bergere

Y peut loger commodément.

Entrez-y donc, & hardiment.

Que si vous prétendez estre sa seule  
 Hôtesse,

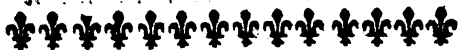
Je te veux bien ; mais en ce cas,

*Que le vostre à son tour i jamais ne  
s'intéresse.*

*Pour Tircis, ny pour Lycidas.*

Quoy que beaucoup de Parties soient nécessaires à un parfait Orateur , il y en a deux qui contribuent ordinairement plus que les autres à luy attirer ces nombreuses Assemblées, qui mettent en reputation ceux qui parlent en public. Il en est traité dans le discours dont je vous envoie une copie. L'Auteur nous cache son nom , mais il ne peut cacher son esprit. Lisez , Madame , & vous serez de mon sentiment.





# DE L'ART ORATOIRE.

**C**E n'est pas assez qu'un Orateur ait de l'esprit pour raisonner judicieusement ; & pour parler avec politesse ; qu'il ait de la memoire, pour prononcer un Discours ; il faut de plus qu'il ait un extérieur agreable , afin de persuader , & de plaire à mesme temps. Nos sens sont les premiers Juges qui connoissent d'une Oraison. On ne peut gagner ces Juges que par l'action & par la parole, C'est pourquoy l'on veut bien traiter icy de l'une & de l'autre , mais d'une maniere nouvelle, & qui ne sera peut-estre pas au dessous de l'Eloquence moderne.

La

La Paxole n'a jamais plus de charme, que quand elle plait aux oreilles, ce qui dépend principalement de la voix; & comme rien n'apprend mieux à conduire la voix, que la Musique, on ne fait pas difficulté d'avancer que la Musique seroit nécessaire à un Orateur. La proposition n'est pas si hardie, qu'on ne puisse bien la soutenir.

Pour l'Action, comme sa beauté dépend du geste, & que le geste ne se règle que par les diverses situations du Corps, on peut dire que pour avoir des gestes bien composez, il faut avoir appris à danser.

Il paroît d'abord surprenant, pour ne dire pas absurde, qu'on veuille faire servir la Musique & la Danse à l'Art Oratoire; & une telle proposition merite bien un peu d'éclaircissement.

La Musique est utile à un Ora-  
 Janvier 1683. E

teur pour la conduite de sa voix, dont les inflexions doivent s'accommoder à la diversité des Sujets qu'il traite. Ceux qui ont donné des préceptes sur l'Art Oratoire, conviennent qu'on doit élever plus ou moins la voix aux différentes parties d'une Oraison ; que l'on doit continuer, & finir autrement que l'on ne commence ; qu'on n'agit pas toutes les passions d'une égale manière, & qu'ainsi on ne garde pas toujours le même ton de voix dans le Discours. Il y a des tons propres à certains sentimens ; d'où vient qu'on parle autrement en colere, que de sang froid ; d'où vient que la joye & la tristesse s'expriment diversement, & que l'on ne répond pas toujours sur le même ton que l'on est interrogé. On peut remarquer que les divers tons de voix viennent souvent de différentes passions qui nous



agitent ; & les passions dépendent quelquefois des humeurs qui dominent dans nos corps , tant par le rapport entre le corps & l'esprit , que par le rapport est d'autant plus fort , que c'est la Nature elle-mesme qui l'a formé. Aussi on ne scauroit separer les passions des humeurs. C'est pour cela que les Paroles sont les images de nos pensées , & qu'elles nous expriment au dehors ce que nous sentons au dedans. La Parole est éloquente , selon qu'elle s'accommode aux oreilles de ceux qui l'écoutent. Je diray plus. Les sons mesme peuvent exciter en nous quelque passion ; de sorte qu'à la Guerre on n'est jamais plus animé que par le bruit du Canon , & par celui des Tambours & des Trompetes. L'Histoire rapporte qu'un Capitaine Grec se servoit à l'Armée d'un Instrument pour sonner tantost la Charge , tan-

*test la Retraite , suivant qu'il en jouïoit d'une maniere élevée , ou tendre. L'expérience nous montre , que les plus beaux sentimens perdent toute leur force quand ils ne sont pas soutenus par une voix qui leur soit propre. Les Comédies & les Tragédies en Musique ne sont plus agreables que les autres , que parce que le Chant y rend les passions plus naturelles. C'est là où l'on sent bien mieux qu'on ne le peut dire , le raport qu'il y a entre la douceur de la voix , & la tendresse de l'amour , & où l'on éprouve qu'on se laisse aisément persuader par des sons , qui semblent faits pour nos humeurs , & pour nos tempéramens. Mais puis que l'Eloquence n'est pas moins utile au Barreau qu'à la Chaire, on peut remarquer des exemples moins profanes. La Religion ne nous en presente-t'elle pas de tres-*

beaux dans l'Ancien Testament, où Dieu sembloit se plaire aux Cantiques & aux Instrumens ? La Musique n'est pas moins agreable dans l'Eglise, puis que quand elle y est bien chantée, elle élève l'ame à Dieu, & luy donne, s'il faut ainsi dire, un avant-goust des plaisirs du Ciel.

La Dance est utile à une Personne qui doit parler en public, non seulement pour luy fortifier les organes de la voix (comme nous apprend Démostene qui prononçoit souvent un Discours à haute voix en montant avec violence sur une haute Montagne) mais encore pour luy former une action qui n'ait rien de gêné ny de contraint ; d'où vient qu'anciennement les Orateurs parloient en public sur des Galeries ; & à leur exemple en Italie les Prédicateurs preschent encore dans de

grands Chaires , où ils peuvent facilement se promener , & avoir une action libre. On ne voudroit pourtant pas donner un Orateur Italien pour modelle à un François. Un Italien seroit plus propre à former un Bouffon de Theatre , qu'à faire l'ornement d'une Chaire. Il faut de la moderation & de la retenue dans l'action. C'est pourquoy l'action Française est si agreable. Elle n'est point contrainte ; elle est libre , hardie ; elle s'accommode au Discours, & n'a que des mouvemens naturels. On ne doute pas que les gestes ne soient quelquefois aussi éloquens que les paroles. Pour marque de cela , l'Inquisition d'Espagne a esté obligée de défendre la Sarabande , à cause qu'elle excitoit trop les passions. On peut dire que le geste est proprement l'ame de l'action. En effet , Cicéron ne fit pas difficulté ( pour perfe-

ctionner son geste ) de consulter long-temps des Comédiens , comme des Gens qui font profession de plaire par là. Il n'y a que la Dance qui puisse faire acquérir cette perfection de geste , qui est si propre à persuader , qu'on tient que Socrate n'apprit à danser sur la fin de ses jours, qu'afin de pouvoir professer la Philosophie avec une action plus libre & plus insinuante.

Cependant pour tirer quelque fruit de ce Discours , il faut remarquer qu'on n'entend pas imposer icy aux Orateurs une nécessité absolüe de chanter & de danser. On prétend seulement leur faire connoître combien le Chant & la Dance pourroient leur estre utiles pour gagner un Auditoire , s'ils en sçavoient faire un bon usage ; la Musique servant à parler d'un ton propre à persuader , soit en fécussant la voix

*dans les différentes passions , soit en l'accommodant aux parties du Discours , aux Auditeurs , & au Lieu où l'on parle ; & la Dance servant à fortifier le geste , à donner une situation naturelle au Corps , à enhardir l'Orateur , à le faire parler de bonne grace , & d'une manière agreable ; de sorte qu'il est à présumer qu'avec une voix & une action réglées par la Musique & par la Dance , on auroit acquis deux belles dispositions. à persuader & à plaire dans l'Art Oratoire.*

Les Airs de Violon qui étoient dans ma Lettre du mois passé , ayant esté trouvez beaux , j'en ay fait graver une Suite que je vous envoie. Vous trouverez le veritable nom de l'Auteur dans la mesme Planche. Je dis veritable , parce qu'on le donna peu correct la derniere fois , & qu'on

y mit des lettres pour d'autres. A peine a-t'il eu le temps de revoir cette seconde Planche de ses Aïrs, estant party pour retourner auprès de Mr l'Electeur de Saxe son Prince, qui veut l'employer pour les divertissemens du Carnaval.

Je vous ay déjà parlé des superbes Ecuries du Chasteau de Versailles. Leur magnificence & leur grandeur, ont dequoy donner de la surprise & de l'admiration à tous ceux qui les regardent. Le Roy y mena le mois passé Madame la Dauphine, pour luy en faire voir la beauté. Rien n'est égal à la propreté avec laquelle on tient les Chevaux dans ces Ecuries. Ce Prince commença par la Grande. Mr le Grand l'attendoit à la Porte, & après l'avoir reçu à la descente de son

E 5

Carrosse, il luy présenta un Foïer & une Houffine. Sa Majesté prit la Houffine, & fit en suite le tour. Elle vit tous les Chevaux de main de manége, & les Coureurs qu'Elle monte quand Elle va à la Chasse. Le tout fut trouvé admirable. Madame la Dauphine qui suivoit le Roy à pied, menée par M<sup>r</sup> le Maréchal de Bellefond, ne pouvoit se lasser d'admirer l'ordre avec lequel Sa Majesté est servie dans cet endroit. De là ils rentrèrent dans leur Carrosse, & allèrent voir la Petite Ecurie, qu'ils ne trouverent pas moins belle; la quantité d'Attelages de Carrosse de Chevaux Etrangers qu'on n'avoit jamais veus en France, & celle des Coureurs que Sa Majesté y tient pour sa Personne, comme aussi ceux de Monseigneur le

Dauphin qui en occupent une partie , la rendant admirable. Madame la Dauphine paroissoit tres satisfaite , & le parut encor davantage, lors qu'elle entra dans la Sellerie. C'est un endroit où l'on tient tous les Harnois des Chevaux de Selle que monte Monseigneur le Dauphin. On ne peut rien voir de plus magnifique ny de plus propre. Les Hous- ses en broderie , & galonnées , étoient rangées dans de grandes Armoires qui laissoient voir leur beauté & leur richesse. Les Sel- les étoient aussi en tres bon ordre , avec un Billet au bout de chacu- ne. Ce Billet faisoit connoître pour quel Cheval elle estoit. Les Brides ne furent pas moins ad- mirées. Toutes ces choses firent la Cour de M<sup>r</sup> du Mont, qui étoit alors en Normandie , puis que

c'est à luy que l'on en doit la propriété & le bel ordre. M<sup>r</sup> du Mont est un Gentilhomme, qui a esté nourry Page de la Chambre du Roy, & qui s'est toujours distingué par l'application qu'il a eue à bien faire ses Exercices, & par une sagesse naturelle. Sa Majesté, après l'avoir mis quelque temps dans ses Gardes du Corps, luy donna la conduite de l'Ecurie de Monseigneur le Dauphin. Il s'en acquite si bien, que les agrémens qu'il reçoit de ses Maistres, doivent luy donner une tres-grande satisfaction.

Au sortir de la Petite Ecurie, Sa Majesté mena Madame la Dauphine, Monseigneur le Dauphin, Monsieur, & Madame, tous dans un mesme Carrosse, au Manège decouvert, où M<sup>r</sup> le Comte de Brionne fit la Charge

**G A L A N T.** roy  
de Grand Ecuyer , en montant  
un des plus beaux Chevaux que  
l'on puisse voir. Il luy fit faire di-  
verses passades , qu'il alloit tou-  
jours finir devant le Roy. Après  
luy , on vit paroître dans la Car-  
riere M<sup>r</sup> le Prince Camille, second  
Fils de M<sup>r</sup> le Grand , & Frère de  
M<sup>r</sup> le Comte de Brione. Quoy  
qu'il n'ait encor que douze ans,  
ou environ , il mania deux ou  
trois Chevaux avec une adresse  
surprenante. M<sup>r</sup> du Pleffis, com-  
me Premier Maistre, entra après  
ces deux Princes. Il est inutile de  
parler de son adresse, puis qu'elle  
est connuë de tout le monde. M<sup>r</sup>  
Deneau , Second Maistre , parut  
après M<sup>r</sup> du Pleffis , & fit à son  
ordinaire , c'est à dire qu'il s'at-  
tira beaucoup d'aplaudissement.  
Monseigneur le Dauphin, qui ne  
pût voir tant d'habiles Gens à

1101 M E R C U R E

cheval, sans sentir une louable émulation, sortit du Carrosse de Sa Majesté. Un Page qui alloit paroistre à cheval, luy donna ses Eperons, & ainsi en Bas de soye, il en monta deux avec une vigueur admirable. Il leur fit faire des choses qui ne marquerent pas moins sa force que son adresse, & dont le Roy fut tres-satisfait. M<sup>r</sup> le Grand Admiral le releva, & comme il réussit à souhait, & que M<sup>r</sup> du Pleffis en prend de grands soins, il parut un des plus beaux Hommes de cheval que nous ayons. On fit ensuite monter cinq ou six Pages du Roy, qui par leur adresse firent voir le fruit qu'ils retiennent des Leçons de M<sup>r</sup> du Pleffis. Il y en eut quelques-uns qui monterent des Sautteurs. M<sup>r</sup> le Comte de Brionne en monta un, qui donnoit de la ter-

reut à tous ceux qui le voyoient, & qui osoient s'en approcher à portée. On ne vit jamais un Cheval de cette force. La nuit qui survint, mit fin à ces Exercices.

Henry de Matignon, Comte de Torigny, proche Allié des Maisons de Soissons, & de Longueville, Lieutenant General de la Basse-Normandie, & Gouverneur de Cherbourg, de Granville, de S. Lo, & des Isles de Chausey, mourut à Caën la nuit du 27. au 28. de Decembre, dans le temps qu'on croyoit qu'il fust hors de peril. Il avoit dormy tranquillement jusques à minuit. A son réveil, il se fit donner son Crucifix, & après avoir dit des choses fort chrétiennes sur le devoir des Hommes envers Dieu, il demanda l'absolution, & mou-

eut aussi-tost qu'il l'eût reçeuë. Il avoit esté long-temps Mestre de Camp du Regiment du Roy de Cavalerie ; où il avoit paru avec gloire ; & il s'en estoit demis entre les mains de M<sup>r</sup> de Torigny son Frere , à présent M<sup>r</sup> de Matignon. Il n'a laissé que deux Filles , dont l'Aînée a épousé le mesme M<sup>r</sup> de Torigny son Oncle ; & la Cadette , M<sup>r</sup> le Marquis de Seignelay , Ministre & Secrétaire d'Etat. Feu M<sup>r</sup> de Matignon ne s'est jamais démenty dans aucune occasion , sur l'exacte fidelité qu'il devoit à son Prince , ayant toujours esté dans les plus grands Troubles inviolablement attaché à son devoir. Il faisoit de grandes & continuelles aumônes , & Messieurs ses Freres suivoient son exemple. Il a fondé par son Testament , un

Hôpital sur ses Terres. Cet Hôpital paroîtra dans peu de temps. Il a imité en cela plusieurs de ses Ancestres. Je vous ay déjà parlé de M<sup>r</sup> de Torigny l'un de ses Freres ; les autres sont , M<sup>r</sup> de Gassé , Successeur d'un Frere du mesme nom qui fut tué à la Bataille de Senef ; & Messieurs les Evêques de Lisieux, & de Condom. Feu M<sup>r</sup> de Matignon estoit Beau-Frere de M<sup>r</sup> le Comte de Cogny , Gouverneur de Caën , Commandant du Regiment Royal de Cavalerie , & de M<sup>r</sup> le Marquis de Névet , qui a esté la terreur des Rebelles de Bretagne. Je n'ay rien à adjoûter à ce que je vous ay dit plusieurs fois de l'illustre Maison de Matignon.

Nous avons perdu dans le même mois M<sup>r</sup> du Mats , Maré-

114      M E R C U R E  
chal des Camps & Armées du  
Roy ; & Gouverneur de l'Isle  
de Ré.

Madame des Marais, Fille de  
M<sup>r</sup> Berrier, Secrétaire du Con-  
seil, & Femme de M<sup>r</sup> Huraut,  
Comte des Marais, est aussi mor-  
te depuis peu de jours. Elle n'a-  
voit que 32. ans. De pareilles  
morts nous font tous les jours  
connoître, que nous n'avons  
point de jours assurez, & qu'il  
n'y a rien qui passe si vîte. C'est  
une pensée que vous trouverez  
exprimée d'une manière fort spi-  
rituelle dans le Sonnet que vous  
allez voir. Il est fait sur le sujet  
d'un Torrent, qui a esté proposé  
dans quelqu'une de mes Let-  
tres.



## SUR UN TORRENT.

## SONNET.

**M**iroir vaste & pompeux des  
 plus belles journées,  
 Tu me fais concevoir par ce rapide  
 cours,  
 Que comme tu te perds après ces  
 grands détours,  
 Un cours presque insensible emporte  
 mes années.



A peine les reçois-je, elles sont ter-  
 minées.  
 L'instant de leur croissant m'en mar-  
 que le détours;  
 Enfin, comme tes eaux, elles sont tous  
 les jours  
 Rapides, sans retour, orageuses, bor-  
 nées.



*Mais tu m'instruis de plus par ta rapidité,  
Que je cours dans le sein de la Divinité,  
Si j'ay le cœur exempt d'attache criminelle;*



*Que suivant les moyens qui doivent m'y mener,  
Je dispose mon cours à la Source éternelle,  
Puis qu'en estant sorti, ie dois y retourner.*

Mr Hubin, Emailleur du Roy, si connu dans toute l'Europe par les yeux postiches, & par les belles lumieres qu'il a dans la nouvelle Physique, est de retour d'Angleterre, où il eut l'honneur de presenter au Roy un Thermometre, & un Barometre de sa fa-

çon. Comme Sa Majesté Britanique entend parfaitement bien la belle Philosophie : Elle prit plaisir à voir toutes les Experiences de la pesanteur de l'air, qu'il fit avec son adresse accoutumée. M<sup>r</sup> Hubin répondit si solidement à toutes les sçavantes objections du Roy, que ce Prince declara hautement qu'il l'avoit convaincu de la pesanteur de l'air. Il a apporté d'Angleterre plusieurs Phosphores ou Matieres lumineuses, desquels il a fait present à M<sup>r</sup> Comiers son ancien Ami, qui a bien voulu m'en faire voir les Experiences.

Le Phosphore sec, semble un morceau d'écorce d'Orange. Il se conserve dans l'eau commune. Il fume si tôt qu'on l'a mis à l'air, & lors qu'on en a écrit sur un papier blanc, il ne paroît rien au

jour sur le papier ; mais dans l'obscurité l'écriture paroît tout en feu , & dure plusieurs heures. On n'a qu'à s'en frotter le visage, & il paroît aussi tout en feu. On n'en ressent pourtant aucune chaleur.

L'autre Phosphore est liquide. On en met un ponce de hauteur, dans une fiole de verre cylindrique de cinq ponce de hauteur, & fermée tres-exactement avec un bouchon de verre, qui est une invention admirable que Glauber publia en l'année 1651. dans la cinquième Partie des Fourneaux Philosophiques. Ce Phosphore liquide est de couleur orangé. Si dans un lieu obscur on ouvre tant soit peu la bouteille, on voit descendre une lumière tres-agreable qui la remplit toute entiere, & par le moyen de cette

lumiere on peut distinguer les lettres d'un Livre. Lors qu'on bouche bien la fiole, cette lumiere cesse peu à peu, & enfin on ne voit plus rien, à moins que de rouvrir la bouteille.

M<sup>r</sup> Comiers, en me faisant voir l'effet de ces deux Phosphores, m'a assuré que le Phosphore de Baldoüin, qui imbibe la lumiere du Soleil, du Feu, & de l'Air éclairé, est un esprit de nitre fait avec de la craye, avec lequel on oingt un corps blanc tres-poreux, tel que celui des Coupelles qu'on fait des cendres d'os brulez ; & que le liquide se fait avec le sel noir, car estant distillé dans l'obscurité, on voit monter des ruisseaux de feu dans la cucurbite, lesquels ruisseaux de feu descendent par l'alembic dans le recipient. Il y en a qui le font avec

une huile , ou soufre concentré  
& exalté d'urine de Bûveurs de  
Biere.

Il m'a en même tems commu-  
niqué la Lettre de M<sup>r</sup> Hubin le  
cadet , Chirurgien de l'Hôpital  
Royal de Londres , datée du 9.  
Decembre 1682. Elle contient  
plusieurs choses extraordinaires  
trouvées à l'ouverture du Corps  
du Prince Robert , appelé dans  
les Pais Etrangers le Prince Ru-  
pert. Je vous promis la dernière  
fois de vous parler de sa mort , ar-  
rivée à Londres le 9. Decembre,  
& il est juste que je vous tienne  
parole. Ce Prince avoit soixante-  
trois ans, & estoit Fils de Frideric  
V. Electeur Palatin, qui en 1613.  
épousa Elizabeth Suard , Fille de  
Jacques I. Roy de la Grand' Bre-  
tagne. Ses Titres estoient Comte  
Palatin du Rhin , Duc de Cum-  
berland ,

berland, Comte d'Holdernesse, Chevalier de la Jarretiere, & Conseiller du Conseil Privé du Roy d'Angleterre. Je ne vous dis rien de la grandeur de la Maison Palatine, qui sans contredit, tient le premier rang apres la Maison d'Autriche. Il est certain que depuis l'an 1253. auquel Oton Vvitelspach, surnommé l'Illustre Comte de Shiern, épousa Agnès, Heretiere du Palatinat & de Baviere, ou que ces Principautez eurent esté données à son merite, (car il y a diversité d'opinions sur cette acquisition; ) il est certain, dis-je, que depuis ce tems, cette Maison a possédé ces deux grandes Principautez, avec la qualité d'Electeur, & de Grand Maître de l'Empire. Elle a donné deux Empereurs à l'Allemagne, un Roy.

*Janvier 1683.*

F

au Dannemarck , à la Suede , & à la Norvege conjointement , & deux autres à la Suede seule, sans conter une infinité de Generaux qui ont conduit des Armées en Italie , en Hongrie , en France , en Angleterre , & en Danne-marck. Le corps du Prince Robert , accompagné de plusieurs Chevaliers de la Jarretiere , & de quantité de Personnes du premier rang, fut porté le 16. du même Mois, du Palais de Vvestminster, à l'Abbaye, & reçû à la Porte de l'Eglise par le Doyen , & les Chanoines de Vvestminster, qui avec les Chantres, & les autres Officiers du Chœur, le conduisirent à la Chapelle de Henri VII. où il fut inhumé avec les Princes de la Famille Royale. M<sup>r</sup> le Comte de Craven menoit le Deüil, & un des Hé-

ros d'Armes portoit sa Couronne  
& son Ecusson.

Pour revenir à la Lettre de  
M<sup>r</sup> Hubin le cadet , il m<sup>and</sup>e à  
M<sup>r</sup> Hubin son Frere , que lors  
qu'on ouvrit le corps de ce Prin-  
ce, on luy trouva dans le bas de  
Ventricule droit du cœur, un os  
comme celuy de la premiere  
phalange du petit doigt , & de  
consistance fort solide, & dans le  
Rhein gauche , une pierre pe-  
sant deux onces & demie , de  
forme triangulaire. On luy trou-  
va aussi au dessous du Crane, un  
os de la grandeur & épaisseur  
d'une piece de quinze sols , de  
couleur blanche , & de consi-  
stance fort solide , dans un lit  
que la Nature luy avoit fait en-  
tre les deux Peleüvres de la sub-  
stance cendrée du cerveau , qui  
estoit tout-à-fait détachée du

Cane. M<sup>r</sup> Perse, premier Chirurgien du Roy d'Angleterre, ayant présenté à Sa Majesté ces os du cœur & du cerveau, & cette pierre des Reins, eut ordre de les mettre dans le Cabinet de ce Prince, qui est rempli de mille productions extraordinaires de la Nature. On porta en même tems au Roy, un Animal fort monstrueux, qui tient de la nature du Chat & du Rat, & en effet il est produit de l'une & de l'autre espèce; sçavoir, d'une Chate & d'un Rat, duquel cette Chate en a déjà fait deux portées.

Le même M<sup>r</sup> Comiers m'a aussi assuré, que le Samedi 9. de ce Mois, il avoit esté avec M<sup>r</sup> le Prince de Borghezy, & M<sup>r</sup> Hubin l'aîné, dans la Ruë Jean-Robert, à l'ouverture d'un Enfant à deux têtes, & à quatre bras, &

qui n'avoit que deux jambes, le tout bien formé ; & ce qui est encore surprenant, c'est que la Mere accoucha ensuite d'un autre Garçon, qui se porte fort bien, ainsi que la Mere. Il m'a promis une ample Relation de cet accouchement, avec la Figure de cet Enfant monstrueux. Je vous en feray part le Mois prochain.

Je vous parlay il y a un mois d'un Météore. Voicy des nouvelles d'un autre, qui semble ne rien prédire que d'avantageux. Le Mardy 15. du dernier mois, il parut sur le Château d'Hombourg, Frontiere d'Allemagne, un Feu clair & fort brillant, qui tomba du Ciel en forme de fusée volante. Il formoit plusieurs étoiles, & l'on entendit un bruit, tel que celui d'un coup de Canon, & ensuite un autre moins grand, comme ce-

luy des salves de Mousqueterie, ce qui dura presque un quart d'heure. La fumée produite par ce Feu estoit en forme de nuée, & alloit de l'Occident à l'Orient. On y remarqua la figure d'un Dauphin.

Il ne se passe aucun mois, pendant lequel on ne démolisse quelques-uns des Temples, où se faisoit l'exercice de la Religion Pretendue Reformée. Les ordres que Sa Majesté donne pour cela, sont toujours fondez sur de si justes raisons, que ceux que de pareilles démolitions touchent le plus, demeurent d'accord qu'il leur seroit impossible d'en trouver pour y répondre. Celle du Temple de S. Jean d'Angely, fut ordonnée le 4. de ce mois par un Arrest du Conseil d'Etat, & l'exercice de cette Religion in-

terdite dans la Ville. Ses Habitans, qui en faisoient presque tous profession , s'estant revoltez sous Charles I X. qui leur avoit pardonné , oublierent la grace qu'ils avoient reçeuë par ce pardon ; & en 1621. ils refuserent encor d'ouvrir leurs Portes au feu Roy. On les assiegea , & après une défense opiniâtrée, ils furent contraints de se rendre à discretion. Sa Majesté les punit de leur revolte en faisant raser leurs murailles , & les privans de tous leurs Privileges. Celuy qui leur permettoit de professer publiquement leur Religion, estoit un des principaux. Cependant ils en avoient toujours continué l'exercice sans en avoir obtenu aucune permission du Roy. Il a esté aussi ordonné par le Conseil , que le Temple de Bazac dans le Diocè-

se de Sarlat, & celuy de Garreau en Xaintonge, seroient démolis.

Si le Roy donne ses soins à la conversion des Pretendus Reformez, quantité de Personnes de ce Party travaillent de leur costé à leur conversion particuliere, en recevant les Instructions, qu'on cherche par tout à leur donner avec un zele tout Apostolique. M<sup>r</sup> de Vesc, Fils de Messire Mary de Vesc, Seigneur de Vesc, Compstruinas, & autres Lieux, abjura le 5. de ce mois aux Iesuites de la Ruë S. Antoine, entre les mains du R. Pere de la Chaise. Il avoit esté instruit par le Pere Droüet, Iesuite au Novitiat. M<sup>r</sup> de Montauban, Lieutenant de Roy au Comté de Bourgogne, M<sup>r</sup> de Montangre, Lieutenant de Roy en Lan-

guedoc, & plusieurs autres Personnes de qualité, y estoient présens, comme Parens de M<sup>r</sup> de Vesc, qui a suivy l'exemple de son Frere aîné. Le Roy a donné ordre à M<sup>r</sup> de Fourbin d'équiper ce dernier, & de luy donner place dans ses Mousquetaires.

C'est icy une occasion de vous parler de Madame de la Primaudaye, Veuve du Seigneur de ce nom, d'une des plus qualifiées, Maisons d'Anjou, morte depuis quelque temps en son Château de Lyon en Beauvise, dans sa vingt-cinquième année. Elle est regrettée de tous ceux qui se connoissent en mérite & en beauté, peu de Femmes ayant jamais eu des qualitez aussi estimables pour l'esprit & pour le corps. Ses Amis souhaitoient avec une passion

extraordinaire de la voir changer de Religion ; & sans doute ils auroient eu cette joye, si dans les derniers momens de sa vie, toute sa famille n'eust mis divers obstacles à sa conversion, qu'elle meditoit depuis long-temps. Elle se trouvoit si fort disposée à executer un dessein si avantageux à son salut, que quelques mois avant son deceds, elle entendit trois fois la Messe dans la Sainte Chapelle, en la presence, & à la persuasion d'un de ses plus intimes Amis, auquel elle protesta qu'elle ne mourroit jamais dans la Religion de ses Ancêtres, jusque-là même, qu'elle eut toujours depuis ce temps-là un Crucifix dans sa Chambre, & plusieurs Tableaux de devotion. Elle a laissé des Enfans fort jeunes, dont on a lieu d'esperer

beaucoup, s'ils peuvent se retirer de l'abîme où ils se trouvent malheureusement engagez. Les Armes de sa Maison sont, *un Ecuſſon en champ d'azur, chargé de Fleurs de Lys d'or ſans nombre, & une Pate de Griffon d'or traversant l'Ecuſſon, couronné d'une Couronne de Comte; pour Suports, deux Salamandres. Sa Deviſe, Le Feu eſt mon élément.*

La perte de cette aimable Perſonne a jetté dans une extrême conſternation une grande foule d'Amis qu'elle avoit. Le Sonnet qui ſuit ſur cette mort, eſt de l'un d'eux.

## SONNET.

**E**lle n'eſt plus au monde, & le  
Ciel l'a ravie;  
De ce coup imprévu, Paſſans, verſez  
des pleurs;

*La mort , dont on ne peut éviter les  
rigueurs ,  
Triomphe impunément des beaux  
jours de Sylvie.*



*Elle estoit de son Sexe , & la gloire  
& l'envie ,  
Ses vertus la faisoient regner sur  
tous les cœurs ;  
Et ses appas estoient suivis d'Ado-  
rateurs ,  
Quand la Parque coupa la trame de  
sa vie.*



*D'un trépas si cruel , tout l'Univers  
en deuil ,  
Par des regrets publics honore son  
Cercueil ;  
Mais moy qui luy jurois une ardeur  
toute-entiere ,*



*Qui ne trouvois qu'en elle un veri-  
table bien ,*

*Puis-je voir ses beaux yeux privés  
de la lumière ,  
Et diférer d'unir mon triste sort au  
sien ?*

Le Roy qui parmy tant de Sujets d'admiration qu'il donne de jour en jour , conserve une modestie qui n'a jamais eu d'égale , entendant parler à son retour d'une Chasse , ceux qui avoient l'honneur d'estre auprès de luy , de quelques Places que l'on assiegea pendant la guerre de Flandre , & leur imposant toujours silence sur ce qui le regardoit personnellement ; quelqu'un ne laissa pas de prendre la liberté de le faire souvenir , que le voyant monter sur la Tranchée au Siege de Tournay , il avoit osé luy prendre les jambes pour le faire rentrer dans la Tranchée , tan-

dis qu'un autre luy ôtoit son chapeau couvert de plumes blanches. Sa Majesté s'adressa à M<sup>r</sup> le Duc de S. Aignan, & luy dit que c'estoit tout ce qu'il auroit pû faire ; à quoy ce Duc répondit, que ceux qui se trouvoient de sa suite dans ces sortes d'occasions, étoient trop heureux, puisqu'au moins ils se voyoient le soir hors d'inquietude pour les perils auxquels Sa Majesté s'étoit exposée le jour ; & le matin , pour les dangers qu'Elle avoit courus la nuit ; mais que pour luy qui passoit presque tout ce temps-là aux soins qu'il devoit au gouvernement du Havre , il n'avoit point de véritable repos, connoissant le courage du Roy, & le mépris qu'il faisoit des dangers. Cette conversation finit par les loüanges qui furent données

à ces quatre Vers, que ce Duc  
fit Inpromptu.

## A U R O Y.

**G**rand Roy, dont tout le monde  
admire la valeur,  
Je dois me consoler de n'avoir pu  
vous suivre.  
La crainte de vous voir avec tant  
de chaleur  
En danger de mourir, m'eust fait  
cesser de vivre.

Il est aisé de voir par ces Vers,  
que quelque protestation que  
M<sup>r</sup> le Duc de Saint Aignan ait  
faite de n'en faire plus, il luy  
sera difficile de s'en empêcher,  
quand il s'agira de la gloire de  
Sa Majesté.

Il est arrivé ces derniers jours  
une chose que vous trouverez

fort singuliere. Plusieurs Personnes considérables par leur naissance & par leur mérite, s'estant rencontrées dans une Maison, où il ne vient ordinairement que des Gens choisis, on y parla d'abord de Nouvelles; & un Mariage qui s'estoit fait le matin dans la Paroisse voisine, fut mis aussi-tost sur le tapis. Quelques loüanges ayant esté données à la Mariée, la Dame chez qui cette Assemblée se tenoit, dit que quoy qu'elle fust de son quartier, elle ne l'avoit jamais veüe, mais qu'elle en avoit toujours entendu parler d'une maniere fort avantageuse. Là-dessus une autre Dame qui prétendoit la connoître, s'étendit sur son mérite. Elle ne trouva personne qui fust contraire à ses sentimens, tant qu'elle vanta

l'agrément de son esprit, & l'égalité de son humeur; mais elle n'eut pas si-tost ajouté qu'elle étoit de ces belles tailles que l'on distingue par tout, que trois ou quatre Personnes de la Compagnie dirent à la Dame qu'on avoit lieu de douter qu'elle la connust, puis que la Mariée dont il s'agissoit, estoit plutôt petite que grande, quoy que d'une taille aisée & bien prise. La Dame s'en fit redire le nom; & comme elle estoit fort sûre que la Demoiselle qu'on luy nommoit s'étoit mariée ce même jour dans la Parroisse qu'on avoit marquée d'abord, elle répondit qu'à la vérité elle n'avoit avec elle aucun commerce qui la luy eût fait connoître particulièrement; mais que l'ayant veüe plusieurs fois aux Tuileries & ailleurs, il

estoit impossible qu'elle se trompast. En mesme temps elle envoulut faire le Portrait plus exactement, & dit qu'elle avoit le visage assez rond, les yeux bleus, le teint fort vif, & des cheveux blonds les plus beaux du monde. Les mêmes Personnes qui l'avoient déjà combatuë sur la grande taille, la combattirent encor bien plus fortement sur cette peinture. On s'agitinoit que la Mariée en question avoit les cheveux fort noirs, le visage ovale; & la dispute commençoit à s'échauffer, lors qu'un Cavalier entra connu de la Dame pour Amy du Pere de la Demoiselle. La Dame luy demanda aussi-tost s'il sçavoit que la Fille de son Amy estoit mariée. Il répondit qu'il venoit d'apprendre que le Mariage s'estoit fait avant le jour;

& sur la priere qu'on luy fit de vouloir dire comment la Mariée estoit faite, il la peignit grande, avec des yeux bleus, & des cheveux blonds. Ceux de l'Assemblée qui ne la connoissoient point, ne sçavoient que croire, de voir des Gens entierement opposez sur le même fait. Dans ce moment survint une Dame, qui ayant appris le sujet de la dispute, s'offrit à la terminer comme estant Amie particulière de la Mariée. Elle la fit brune, d'une taille médiocre, & luy donna un visage ovale. Des Portraits si différens eussent causé de longs embarras, si par hazard quelqu'un n'eust nommé le Marié, qui estoit Homme de Robe. Alors la Dame, qui avoit toujours soutenu que la Mariée estoit grande & blonde, dit

qu'elle ne sçavoit plus de qui l'on parloit, puis que la D<sup>é</sup>moi-  
selle qui estoit de sa connoissan-  
ce, avoit épousé un Officier qui  
par de fort longs services s'estoit  
acquis beaucoup de réputation  
à l'Armée. On s'informa de la  
Ruë où demeuroit cette Mariée;  
& comme elle se trouva différen-  
te, selon qu'on parloit de la blon-  
de ou de la brune, on connut  
enfin que deux aimables Person-  
nes portant toutes deux le mes-  
me nom, s'estoient mariées le  
mesme jour de très-grand matin,  
& dans la mesme Paroisse. Cela  
parut fort nouveau, & fit par-  
ler long-temps de l'une & de  
l'autre.

Loüis-César de Bourbon, Com-  
te du Vêxin, Légitimé de Fran-  
ce, est mort le Dimanche 10. de  
ce mois, fort regretté de tous

ceux qui l'ont connu. Il n'avoit que dix ans, & quoy qu'il eust passé les premiers jours de sa vie dans des incommoditez continues, il avoit avec un esprit extraordinaire une capacité fort au dessus de son âge. Il estoit déjà capable des plus hautes Sciences, & il se donnoit si entierement à l'étude, qu'on peut dire qu'il fatiguoit tous ceux qui avoient esté mis auprès de luy pour l'aider ; de sorte que s'il avoit vécu, il y a sujet de croire qu'il auroit esté un grand ornement de l'Etat Ecclesiastique où il estoit destiné. Si ce Prince s'amusoit quelquefois à jouer, & se divertissoit des choses, qui font le plus souvent toute l'occupation des Personnes de son âge, il semble que ce n'estoit que pour obeïr à la Nature, à

qui ce petit relâchement étoit nécessaire. Ce qu'il a souffert pendant sa dernière maladie est incroyable , mais la constance avec laquelle il a souffert ne sauroit se concevoir. Il vit le peril où il estoit avec une fermeté digne des plus grandes Ames , & la connoissance qu'il en eut ne servit qu'à luy faire songer à l'autre vie , & à faire des actions méritoires pour le Ciel. Il demanda avec beaucoup d'empressement qu'il luy fust permis de faire sa première Communion. Il la reçut des mains de M<sup>r</sup> le Curé de S. Germain l'Auxerrois, & remplit d'étonnement M<sup>r</sup> l'Evesque de Meaux , & le Pere Confesseur du Roy , avec tous ceux qui se trouverent à cette Cerémonie , qui admirerent en mesme temps sa connoissance ,

sa fermeté , & sa devotion. M<sup>r</sup> l'Archevesque de Paris luy donna l'Extrême-Onction , & s'en retourna surpris , & édifié , d'avoir trouvé dans ce jeune Prince , ce qu'on demande dans les Chrestiens les plus éclairez , & les plus résignez. On ne remarquoit en luy rien qui ne fut grand , & qui ne fust desirer pour la Terre , ce que le Ciel vouloit luy ravir. On ne luy cacha pas un instant l'état où il estoit ; mais s'il parut souhaiter la vie , il ne fit rien que pour la mort. Après qu'il eut reçu tous ses Sacremens , ont eu quelque esperance que les vœux d'une infinité de Personnes qui s'intéressoient à sa conservation , seroient exaucez ; mais le peu de jours que Dieu accorda à leurs prieres , ne luy servit qu'à don-

ner à tous momens des marques d'une entière resignation à sa volonté , & à faire voir une constance digne des plus grands courages , & digne véritablement de l'auguste Sang dont il est sorty , aussi-bien qu'à faire connoistre la solidité de son esprit , & tout ce qu'on en devoit attendre. Le jour de sa mort venu , il l'envisagea avec la même intrepidité , & connut l'extrémité où il estoit , sans autre regret que de ne pouvoir pas faire assez pour meriter le Ciel ; mais il faisoit sur tout paroistre une grande passion de recevoir le Saint Viatique , & la Benediction de son Archevesque , qui arriva peu de temps après. Enfin on peut dire qu'il se trouva , comme il seroit à souhaiter à tous les Chrétiens d'estre dans ces

ces derniers momens. Quelque fort que fust le desir que ce Prince avoit de communier avânt que de mourir, il ne fut pas possible de luy donner cette consolation, à cause de sa foiblesse, & de la violence d'une fluxion qui l'étouffoit. M<sup>r</sup> l'Archevêque, en presence du Pere Confesseur de Sa Majesté, luy parla comme il a accoustumé de parler, c'est à dire, d'une maniere toute édifiante. Il luy fit voir l'impossibilité qu'il y avoit de le satisfaire, & il le vit aussi-tost se soumettre à ses raisons, avec une humilité digne des Chrétiens les plus parfaits. Ceux qui feront son Histoire, vous en diront davantage, & vous apprendront des choses qui vous étonneront, quoy que vous soyez assez accoustumée aux événemens extraordinaires.

*Janvier 1683.*

G

Si tost que Sa Majesté eut appris la mort de ce jeune Prince, Elle destina de son propre choix, l'Eglise de S. Germain des Prez pour le lieu de sa Sepulture ; & ordonna à M<sup>r</sup> de Seignelay, Secrétaire d'Etat, d'aller dès le lendemain dans cette Abbaye, pour convenir avec le Père Prieur, du lieu où le Corps seroit inhumé. On choisit la place la plus honorable au milieu du Chœur, entre l'Aigle & le Tombeau du Roy Childebert, premier Fondateur de ce celebre Monastere. On travailla dès ce moment à tous les preparatifs necessaires. On tendit l'Eglise, le Chœur, & la Nef, de quatre Lais d'Etofe blanche ; & on dressa devant le Grand Autel, une Representation tres-magnifique. Elle estoit portée sur une

élévation de cinq degrez, & couverte d'un Poële de Damas blanc, croisé d'une Moëre d'argent, & sous un riche Dais de même couleur, chargé des Ecussions du Prince défunt, & orné de ses Pommes & de ses Crépines. Un tres-grand nombre de Chandeliers d'argent environnoit cette Representation. L'Autel estoit fort superbement paré. On avoit decouvert la Contretable, ou Devant d'Autel, qui est de vermeil doré, semée de Pierreries, d'un ouvrage fort ancien & tres-excellent. Les Grandins estoient éclairés par vingt-quatre Cierges de Cire blanche, soutenus par autant de Chandeliers d'argent.

On sonna durant presque toute la journée les Cloches de la grosse Tour, qui sont des plus

belles, & des plus harmonieuses du Royaume ; & sur les cinq heures du soir , les Religieux de cette Maison se disposerent à recevoir ce Corps , avec tout le respect & toute la pompe qu'on doit aux Princes de cette naissance. Le Pere Bracher, Général de la Congrégation , officia à cette Cérémonie. Il estoit assisté d'un Diacre , & d'un Souëdiacre. Quatre Chantres en Chapes l'accompagnoient , avec le reste des Officiers ordinaires à ces Pompes funebres. Plus de quatre-vingts Religieux , chacun un Cierge à la main , formoient une double haye , qui occupoit toute la Nef de l'Eglise , depuis la grande Porte jusques à l'Autel. M<sup>r</sup> le Marquis de Seignelay arriva à sept heures & demie , & bientôt après on vit venir le Carrosse

qui portoit le Corps du Prince. Voicy l'ordre de la marche du Convoy. Soixante Personnes en deuil de la Maison de M<sup>r</sup> le Comte du Vexin, estoient à la teste, & tenoient chacun un Flambeau de Cire blanche. Douze Pages à cheval, de la Petite-Ecurie, marchaient ensuite, précédés de leur Gouverneur, & portoient aussi chacun un Flambeau. Dix Grands, & dix Petits Valets de pieds suivoient, avec plusieurs Officiers des Ecuries de Sa Majesté, le tout montant jusqu'au nombre de soixante. Ils avoient tous des Flambeaux, & environnoient le Carrosse qui portoit le Corps. C'estoit un de ceux du Roy. Il estoit à six Chevaux, aussi-bien que trois autres de Sa Majesté qui le suivoient. M<sup>r</sup> le Curé de S. Germain l'Au-

xerrois , & plusieurs Prestres de la Paroisse estoient dans ce Carrosse , & M<sup>r</sup> de Beringhen , comme Premier Ecuyer du Roy , étoit dans celtuy qui marchoit ensuite. Il y en avoit encor plusieurs autres , remplis d'un grand nombre de Personnes qui composoient le Deüil.

M<sup>r</sup> le Curé de S. Germain l'Auxerrois présenta le Corps du Prince , & fit une Harangue en Latin avec beaucoup d'éloquence. Le Pere General , qui le receut , luy répondit en la mesme Langue. Les quatre Chantres commencerent l'Antienne accoustumée , *Subvenite* , & l'on porta le Corps sur la Représentation. Les Religieux precedoient en ordre. Six d'entre eux portoient le Corps , & quatre Aumôniers soutenoient les quatre

coins du Drap mortuaire. On chanta ensuite les Vespres des Morts, & à la fin on fit l'Inhumation avec les Cerémonies, & les Prières accoûtumées. On attachâ sur le Cercueil de ce jeune Prince, une Plaque de Cuivre, sur laquelle on avoit gravé ces mots.

TRES-HAUT, TRES-PUISSANT  
ET EXCELLENT PRINCE MON-  
SEIGNEUR LOÛIS - CESAR DE  
BOURBON, LEGITIME' DE FRAN-  
CE, COMTE DU VEXIN, DE-  
CEDE L'ONZIEME ANNE'E DE  
SON AGE LE 10. Janvier 1683.

Le 20. du mesme mois, on célébra dans la mesme Abbaye de S. Germain des Prez, par ordre de Sa Majesté, un Service tres-solemnel. L'Eglise estoit pa-

rée comme le jour de l'Enterrement ; & ces Peres s'acquiterent de cette Cerémonie avec toute la devotion & la modestie qui leur est ordinaire. Un Religieux de cette sçavante Communauté a reçu beaucoup d'aplaudissement d'un Eloge funebre Latin qu'il a composé à l'avantage de ce jeune Prince. Cet Eloge est fait en maniere d'Épitaphe , & marque les hautes esperances qu'on avoit sujet de concevoir de ses grandes qualitez.

Il y a du changement dans les Officiers des Gendarmes Ecoissois. M<sup>r</sup> le Baron de Tauriac , qui estoit Enseigne de ces Gendarmes , en a esté fait Capitaine Sous-Lieutenant , en la place de M<sup>r</sup> le Marquis de Flamanville , qui a acheté la Charge de Capitaine-Lieutenant des Gendar-

mes Bourguignons , qu'avoit M<sup>r</sup> le Comte de Broglio. M<sup>r</sup> le Comte d'Onseigne , Neveu de M<sup>r</sup> le Marquis de Pianesse , & Frere de M<sup>r</sup> le Marquis de Rivarole, qui estoit Guidon des mesmes Gendarmes Ecoissois , en est devenu l'Enseigne ; & M<sup>r</sup> de Chanron , Neveu de M<sup>r</sup> le Comte d'Amanzé , a acheté le Guidon.

Comme jamais la gloire d'un Souverain n'a esté dans une si haute élévation que l'est aujourd'huy celle du Roy , jamais les événemens heureux des autres Monarques n'ont causé une si sensible joye , que ce qui arrive à Sa Majesté. C'est par là que toute la France a fait des Réjouïssances si extraordinaires pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Les Particuliers, qui sont distin-

guez dans le monde par leur esprit , apres avoir contribué à l'allégresse publique par leurs Feux , & par les autres démonstrations de joye , ont travaillé sur cet auguste Sujet. Mr Perault , si connu dans l'Empire des beaux Arts & des belles Lettres , est un de ceux qui a témoigné le plus de zele de toutes manieres dans cette importante occasion. Il a fait paroître sur tout par un Ouvrage d'une invention tres-particuliere , combien il s'intéressoit dans le bonheur de la France. Je ne puis vous le donner icy tout entier, parce qu'il occuperoit trop de place dans ma Lettre. Je vous diray seulement qu'il l'a intitulé, *Le Banquet des Dieux pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.* Il feint que sur la fin

de ce Celeste Repas , une Symphonie de toutes sortes d'Instrumens , la plus grave & la plus majestueuse qui fut jamais , surprit agreablement toute l'Assemblée , & qu'après qu'elle eut duré quelque temps , elle cessa pour faire place à une autre Symphonie moins forte , mais qui n'estoit pas moins agreable , & sur laquelle Jupiter chanta ces Vers.

*Vous avez sçeu , Troupe immortelle*

*L'agreable nouvelle*

*Qui rend de toutes part les Peuples réjouis ,*

*Et qui vient de combler le bonheur*

*de LOUIS.*

*Célébrons l'heureuse Naissance*

*Du Héros qu'en ce jour le Ciel donne*

*à la France.*

Voicy ce qu'ajoute l'Auteur de ce mesme Ouvrage. Tous les Dieux ayant repeté ensemble ces deux derniers Vers, Jupiter poursuivit de cette sorte.

*C'est le sang de L O V I S , ce Roy victorieux ,*

*Sous qui toute l'Europe tremble ,  
Et qui ne voit rien sous les Cieux  
Qui l'égale, ou qui luy ressemble.  
C'est pour luy que je vous assemble  
Dans ce Palais délicieux.*

*Prenons part tous ensemble  
Au bonheur d'un Héros si grand, si  
glorieux ,  
Le Modèle des Roys, & l'Image des  
Dieux.*

Le Chœur des Dieux ayant repeté les trois derniers Vers de ce Couplet , & la grande Symphonie ayant joué encor quel-

que temps, Apollon prit sa Lyre,  
& chanta les Paroles suivantes.

*Je voy dans l'Avenir, malgré ses  
replis sombres*

*Dont mes regards percent les om-  
bres,*

*De ce jeune Héros mille exploits  
éclatans.*

*Jamais la Fable, ny l'Histoire,  
N'ont rien dit de plus beau dans la  
suite des temps,*

*Et rien néglera son bonheur & sa  
gloire.*

Les Muses, qui s'estoient ran-  
gées auprès d'Apollon, & qui  
avoient fait avec leurs Instru-  
mens une Symphonie admirable  
pendant qu'il chantoit, repri-  
rent les trois derniers Vers; après  
quoy, ce Dieu se tournant vers  
elles, & les regardant, chanta ce  
qui suit.

*Combien de fois les Exploits de  
L. O. V. I. S. ,  
Que vos beaux Vers à jamais fe-  
ront vivre ,  
Vous ont-ils les yeux ébloüis ,  
Et causé la douleur de ne les pouvoir  
suivre !*

*Filles de Jupiter , avoüez entre nous ,  
Qu'après tant de châts de Victoire ,  
Et tant de Monumens d'éternelle  
mémoire ,  
Le repos vous sembleroit doux.  
Non, non, son immortelle Race  
Suivra sa glorieuse trace ,  
Il n'est point de repos pour vous.*

*Les Muses ayant encor repris  
les trois derniers de ce Couplet ,  
Apollon continua en cette ma-  
nière :  
Chantez cette aimable Princesse  
Dont le Ciel a fait choix pour l'Em-*

*pire des Lys ,*

*Qui par la Naissance d'un Fils  
Le remplit de bonheur, de gloire, &  
d'allégresse ,*

*Et rend tous ses vœux accomplis.  
Chantez cette Princesse heureuse-  
ment féconde ,*

*Qui donne pour jamais des Roys à  
tout le Monde.*

Les Chœur des Muses ayant  
répété ces deux derniers Vers ,  
Vénus & Mars chanterent cex-  
cy en Dialogue.

V E N U S.

*Que nous verrons un jour de Festes  
& de Jeux !*

M A R S.

*Que nous verrons un jour de Combats  
dangereux !*

160.      M E R C U R E  
V E N U S.

*Héros ne fut jamais plus beau , ny  
plus aimable ,*

*On ne pourra luy refuser son cœur.*

M A R S.

*Héros ne fut jamais plus grand , plus  
redoutable ,*

*Tout fléchira sous sa valeur.*

V E N U S.

*Jeunes beautez , craignez ses  
charmes.*

M A R S.

*Braves Guerriers , craignez ses  
armes.*

V E N U S.

*Redoutez sa douceur.*

M A R S.

*Redoutez son courroux.*

V E N U S & M A R S.

*Son sort fera mille jaloux ,*

*Il sera couronné de gloire*

*Par l'Amour, & par la Victoire.*

Ce Dialogue finy , les Graces se mirent a dancer une espeece de Ménüet ; & en suite Bacchus ayant le Verre en main ; se tourna avec un air riant vers le Buffet , & chanta ces paroles , en regardant Silene , & les Satyres.

*Allons , mes chers Enfans , & vous ,  
 Pere Silene ,  
 Qui ne m'avez jamais abandonné  
 Buons, buons à Tasse pleine  
 Au Prince qui nous est donné.  
 Que chacun de ce jus enlumine sa  
 trogne ,  
 Et fasse honneur au Prince fortuné  
 Du fameux terroir de Bourgogne.*

Silene & les Satyres ayant répété les trois derniers Vers , Bacchus poursuivit.

# 162 MERCURE

*Il vaincra comme nous les Climats  
de l'Aurore ,*

*Et le long du rivage More  
Son Bras établira nostre Empire  
divin ,*

*Et son foudroyant Cimeterre  
Délivrera toute la Terre  
De ce Peuple maudit qui ne boit point  
de Vin.*

*La Feste se termina par ces  
Vers que Jupiter chanta sur une  
Symphonie grave & tres - sé-  
rieuse.*

*Que de bonheur ! que d'abon-  
dance !*

*Que de gloire , & que de repos  
Aux peuples qui vivront sous l'au-  
guste puissance*

*De LOVIS , de son Fils , & du jeune  
Heros*

*Dont nous célébrons la Naissance !*

*Jamais le Ciel ne vit un si long cours  
D'heureux succès , & de beaux  
jours.*

Tous les Dieux reprirent les  
deux derniers Vers , & Jupiter  
continua.

*Nous pouvons désormais dans une  
Paix profonde  
Jouir de nos heureux destins ,  
Et parmy les Plaisirs , les Jeux , &  
les Festins ,  
Nous reposer sur eux de l'Empire  
du Monde.*

Tous ces Vers ont esté mis  
en Musique par M<sup>r</sup> Oudot , &  
chantez à la Cour , où ils ont  
reçu beaucoup d'applaudisse-  
mens.

Les Réjouissances publiques  
pour la Naissance de Monsei-

gneur le Duc de Bourgogne ont continué , & il s'en est fait de tres-grandes à Tournon en Vivarez , qui commencerent le 28. Novembre. Je passe tout ce qu'on y a veu de commun aux autres Villes , pour vous parler du Feu d'artifice que l'on avoit préparé sur le Rhône. C'estoit une Machine quarrée à trois étages. Sur le plus bas , regnoient sur des Pilastrs quatre Corniches , où l'on voyoit les Armes des Maisons de Vantadour , de Levy , de Tournon , & de la Ville. Le second étage portoit de mesme sur des Corniches , les Armes de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , & du jeune Prince ; & sur le plus haut étage , s'élevoit une Pyramide , qui soutenoit les Armes du Roy à ses quatre faces , & portoit sur

sa pointe un grand Soleil , qui un peu plus bas , en avoit deux autres moins grands à ses côtez. Les Jesuites firent une Feste particuliere. Parmi les Devises dont ils ornerent leur Court , on remarqua ces quatre sur toutes les autres.

La premiere estoit un Soleil au milieu de deux Parélies ,

*Lux omnibus una.*

La seconde ; regardoit Monseigneur le Dauphin. C'estoit un Parélie , avec ce demy Vers du Poëte ,

*Quantum ipstar in ipso est ?*

Les deux autres estoient à l'honneur du jeune Prince , & avoient toutes deux le même corps, c'est à dire , un Soleil naissant. L'une avec ces mots ,

*Quid non si crescat ?*

L'autre avec ceux-cy.

L'Illumination que firent paroître ces Peres, attira longtemps les yeux & l'admiration de tout le monde. On fut charmé sur tout du Spectacle d'une Balustrade de feu , qui regnoit le long d'une Terrasse du College , qui domine le Rhône. Ce College de Tournon est un des plus magnifiques du Royaume. Il reconnoît pour son Fondateur, le grand Cardinal de Tournon , si celebre dans l'Histoire sous les Regnes de François I. d'Henry II. & de leurs Enfants. La Maison de Tournon estoit des plus illustres par son ancienneté , & par ses Alliances avec les premieres Maisons de France. Elle s'éteignit en 1644. par la mort de Juste-Louis II. Maréchal de Camp des Armées du Roy , & Lieute-

nant de Sa Majesté dans les Provinces de Dauphiné , & de Languedoc ; qui fut tué au Siege de Philisbourg , où il servoit sous Monsieur le Prince , de qui il avoit l'honneur d'estre proche Parent. Madame la Duchesse de Vantadour , son Ayeule maternelle , en recueillit la Succession.

Parmy les diverses Festes que l'on a faites à Nismes dans la même occasion , M<sup>rs</sup> du Présidial se sont extrêmement distinguez. Après avoir donné à souper aux Prisonniers , & fait chanter le *Te Deum* dans la Chapelle de leur Palais , ils en sortirent en Corps , & en habit de ceremonie , precedez par la Basoche , qui faisoit une Compagnie de trois cens Clercs , ou Praticiens , tous fort lestes , & qui avoient

des Tambours, des Trompetes, des Hautbois, & des Violons à la teste de leur Drapeau. La Maréchaussée suivoit la Basoche, Les Huissiers venoient ensuite. Les Officiers du Présidial, portoient chacun un Flambeau de Cire blanche. Après eux marchoit le College des Avocats, aussi en Robes. Quoy que ce Corps soit libre, & qu'il n'ait pas accoustumé de se trouver dans des occasions de réjouissance, il ne voulut pas manquer en celle-cy, pour mieux marquer la part qu'il prenoit à la joye publique. Le Corps des Procureurs marchoit le dernier dans le même ordre, & les uns & les autres portoient aussi des Flambeaux. On avoit préparé dans la Place de la Trésorerie un fort beau Feu d'artifice. C'estoit une Pyramide

ramide de vingt pieds de hauteur, appuyée sur un grand Piédestal, dont les quatre faces representoient les quatre Vertus morales. Ce Feu réussit admirablement. L'Obelisque, au haut duquel brilloit un Soleil, estoit chargé de quantité de Devises, que M<sup>r</sup> Graverel Avocat, & qui est de l'Academie Royale, avoit composées. En voicy les principales.

L'Ecu de France sur le dos de deux Dauphins,

*Imperiam siue fine.*

Un Soleil, & dans les nuës qui luy sont opposées, deux Parabelles, l'un desquels commence à se former,

*Surgit, non aliis Impar.*

Un grand Lys couronné, & un petit à chaque costé, sortant de la tige,

Janvier 1683.

H

*Nulli excelsitas major*, par allusion  
à ce que dit Pline en parlant du  
Lys, *Nulli Florum excelsitas ma-  
jor*.

Un Anneau avec un gros  
Diamant, accompagné d'un pe-  
tit à chaque costé,

*Quà plures, eà splendidior.*

Une Aigle, tenant dans ses  
ferres un Aiglon, auquel elle  
fait regarder le Soleil fixement,  
*Nec erit virtutis avita degener.*

La Massue d'Hercule sur la  
Peau d'un Lyon,

*Non inferiora sequetur.*

Un Grenadier, chargé de  
quelques Grenades, avec une  
Grenade qui n'est qu'en fleur,

*Regios assumet honores.*

Un Vaisseau Fleurdelisé, sur  
les Mats duquel on voit ces Fleurs  
qui presagent le calme,

*Fubent spes esse ratas.*

Un Lierre au pied d'un Pal-  
mier,

*Scandot vestigia.*

Une Aigle fort élevée en l'air,  
au dessous de laquelle il y en a  
une plus petite qui vole aussi, &  
sur terre une Aire, où l'on voit  
un Aiglon qui bat des ailles,  
pour tâcher de voler comme les  
autres.

*Aliquando.*

Un Nid d'Alcions sur la Mer,  
*Non opus. amplex Gallis orare se-  
renas.*

Un Flambeau allumé, auquel  
une Main en présente une autre  
pour l'allumer.

*Splendore effulgebit eodem.*

Vous m'avez demandé les  
noms de ceux qui sont venus fai-  
re des Complimens à la Cour,  
de la part des Princes leurs Mai-  
stres, sur la Naissance du Prince

qui a donné lieu à toutes ces Fêtes. Je vous les envoie selon l'ordre qu'ils sont venus. Je vous dirois inutilement qu'ils sont tous d'un mérite distingué dans la Cour de leurs Princes, puis qu'on n'en choisit point d'autres pour venir dans celle d'un Souverain, qui fait aujourd'huy l'admiration de toute la Terre.

Milord Duras de Féversham,  
Envoyé Extraordinaire du Roy  
de la Grand' Bretagne.

M<sup>r</sup> Graham, Envoyé de M<sup>r</sup> le  
Duc d'Yorck.

M<sup>r</sup> Ingelheim, Envoyé Extra-  
ordinaire de M<sup>r</sup> l'Electeur de  
Mayence.

M<sup>r</sup> Vvirgensteim, Envoyé Ex-  
traordinaire de M<sup>r</sup> l'Electeur Pa-  
latin.

M<sup>r</sup> le Baron d'Allemagne, En-  
voyé Extraordinaire de Savoye.

M<sup>r</sup> Chapeaurouge, Député de la Ville de Genève.

M<sup>r</sup> le Comte de Creange, Envoyé Extraordinaire de Baviere.

M<sup>r</sup> le Marquis de Castiglione, Envoyé Extraordinaire de Florence.

M<sup>r</sup> le Marquis de Brissac, Neveu de M<sup>r</sup> de Brissac, Major des Gardes du Corps, Député de la Ville d'Avignon.

M<sup>r</sup> Sagramosi, Envoyé Extraordinaire de Mantouë.

M<sup>r</sup> de Shutz, Envoyé Extraordinaire de M<sup>r</sup> le Duc de Zell.

M<sup>r</sup> le Rhaugraff, Envoyé Extraordinaire de M<sup>r</sup> le Duc de Hanover.

M<sup>r</sup> le Marquis de Gherardini, Envoyé Extraordinaire de Modène.

M<sup>r</sup> le Comte d'Anguisciola,

Envoyé Extraordinaire de Parme.

M<sup>r</sup> Imhoff, Envoyé Extraordinaire de M<sup>r</sup> le Duc de Volfembutel.

Dom Carlos-Antonio del Castillo, Envoyé Extraordinaire d'Espagne.

Plusieurs autres Souverains ont envoyé aux Ambassadeurs, & aux Envoyez qu'ils ont icy, des Lettres de congratulation sur la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Voicy un Madrigal que cette Naissance a fait faire à M<sup>r</sup> Daubaine.

A M A D A M E

L A D A U P H I N E.

**E**N nous donnant un Prince, adorable Princesse,  
Pendant tout l'an passé vous nous fîtes joyeux.

*Dieu veuille en celui-ry que pleine  
d'allégresse.*

*La France puisse en conter deux.  
Non, nous ne sommes pas au comble  
de nos vœux.*

*Si par autant de Victoires gagnées  
De l'Auguste LOUIS nous comptons  
les journées,*

*Nous voudrions que dans cent ans,  
Luy mesme comptast ses années :  
Par autant de ses Descendans.*

Comme je sçay que vous estime beaucoup Mr Gallot, je vous envoie une de ses Pièces de Lut, qui m'est tombée entre les mains; & que j'ay fait graver. Cet habile Maître est revenu du long Voyage qu'il estoit allé faire, & qui a privé Paris des Concerts qu'il donnoit tous les Samedis au Public. Il les doit recommencer dans peu de temps, & l'on

aura le plaisir d'entendre cet excellent Homme. qui réussit si bien, tant pour la finesse du Jeu, que pour la position des doigts, & la propreté.

Si je ne vous parle pas tous les mois des Chasses du Roy, ce n'est pas que ce divertissement ne soit souvent un de ses plaisirs. Comme l'exercice contribue beaucoup à la santé, & que celui-là, non seulement entretient la vigueur, mais représente toujours une image de la Guerre, ce Prince a l'ame trop martiale pour l'abandonner. Il est servy en ce qui regarde la Chasse, comme en toutes les autres choses, c'est à dire d'une maniere admirable, Mr le Duc de la Rochefoucaut, Grand Veneur de France, s'acquittant de cette Charge avec le même zele, & la même

ponctualité , que de celle de Grand-Maître de la Garderobe. Rien n'est mieux imaginé que l'ordre qu'il observe, & qu'il fait observer dans les fonctions de l'une & de l'autre. Il tient un Registre de tous les Cerfs qu'on prend chaque année , des lieux où ont esté les *Laissez - courres*, du nom du Valet de Limier qui a laissé-courre ; comme aussi du lieu où le Cerf a esté pris ou manqué. Jamais Homme n'a eu plus d'attachement, & d'exactitude que ce Duc , dans tous les services qu'il rend à Sa Majesté. Tous ceux qui ont l'honneur de servir sous ses ordres, en reçoivent beaucoup d'agrément. Feu M<sup>r</sup> de Poids , qui a commandé cet Equipage sous ce Duc , a eu longtemps ce plaisir. Il estoit tres-capable de cet Employ , &

On a toujours parlé de luy, comme d'un Homme fort expérimenté dans les choses de Chasse dont il se méloit. Il mourut l'année dernière de sa mort naturelle, après avoir fait cent chasses terribles, inévitables pour ceux de sa profession, & qui devoient plusieurs fois luy avoir coûté la vie. Celuy qui luy a succédé, n'entend pas moins bien le mestier de la Chasse; & M<sup>r</sup> le Grand Veneur, qui en connoist la capacité & le merite, n'a pas attendu longtems après la mort de M<sup>r</sup> de Poids, à le faire jouir du fruit qu'il pouvoit attendre de ses services. Il se nomme M<sup>r</sup> de Fourcy. C'est un Gentilhomme bien fait, honneste, & judicieux. Il estoit du temps de M<sup>r</sup> de Poids. l'un des quatre Lieutenans, que Sa Ma-

jesté entrentient dans cet Equipage sous le nom de Lieutenans. Il tient aussi un Registre de tous les Cerfs qu'on prend, chaque année, avec le mesme ordre que celuy de son Supérieur. Il s'en trouva l'année dernière cent de forcez & pris, quoy que le Roy n'eust commencé à chasser cette année-là que sur la fin de Février. L'année 1681. fut plus forte de trois Cerfs. M<sup>rs</sup> de la Rochette, de la borde, de Varsenay, & de Nonchelle, sont les quatre Lieutenans dont je viens de vous parler. Ils sont tres-habiles dans leur Employ. Il seroit mal-aisé qu'ils ne le fussent, ayant un Chef aussi vigilant & aussi éclairé, que l'est M<sup>r</sup> le Grand Veneur.

J'ay veu des Lettres d'Amiens qui portent, qu'il s'y est fait de-

puis peu un Mariage tres-confiderable , entre M<sup>r</sup> le Marquis d'Ally de l'ancienne Maison d'Ally , & Mademoiselle de Gouffier , Fille de M<sup>r</sup> le Marquis d'Epagny de l'illustre Maison de Gouffier. Toute la Province a pris part à une alliance si sortable. La Ceremonie se fit par M<sup>r</sup> l'Evesque d'Amiens. M<sup>r</sup> l'Intendant y assista , avec un grand nombre de Personnes de qualité.

Dame Magdelaine de Beaumanoir de Lavardin , Comtesse de Tessé , Veuve de Messire René de Froullay , Comte de Tessé , Lieutenant General des Armées du Roy , mourut icy sur la fin de l'autre mois , âgée de 64. ans. Elle estoit Petite-Fille du Maréchal de Lavardin , Sœur de M<sup>r</sup> l'Evesque du Mans le der-

nier mort, & de M<sup>r</sup> le Marquis de Lavardin, Pere de celuy d'aujourd'huy. Elle a laissé deux Fils, M<sup>r</sup> le Comte, & M<sup>r</sup> le Chevalier de Tessé, tous deux Colonels de Dragons. L'Aîné est Brigadier General. Je vous ay souvent parlé de l'un & de l'autre. madame la Comtesse de Tessé leur mere, estoit d'un merite generalement connu. Jamais Femme n'eut tant d'esprit, de grandeur d'ame, & de beauté tout ensemble. On ne peut avoir plus de distinction dans les Armes, qu'en a M<sup>r</sup> le Comte de Tessé, Brigadier, & Lieutenant de Roy du Maine. Il est tres-bien fait, & a épousé l'Heritiere de la maison d'Aunay auprès de Caën, qui est une des meilleures, & des plus anciennes de la Province. Il y a une Abbaye dans

de la Terre d'Aunay, fondée par  
 oeux de cette Maison. C'est M<sup>r</sup>  
 Huet de chez Monseigneur le  
 Dauphin, qui en est Abbé pre-  
 sentement.

Je viens à l'Article des Jetons  
 que l'on fait battre pour estre di-  
 stribuez le premier Jour de l'An;  
 & dont je vous envoie toujours  
 une Planche gravée dans ma  
 Lettre de Janvier.

I.

*Le Trésor Royal.* Cette Devise  
 représente une Urne, sur laquelle  
 un Dieu de Fleuve est appuyé,  
 & d'où sortent des eaux en abon-  
 dance, qui forment une Rivie-  
 re, avec ces mots de Virgile,

*Semperque recentes.*

Cette Urne est l'image du  
 Trésor Royal, d'où les Finances  
 de Sa Majesté, toujours inépu-  
 sables, & toujours nouvelles,

pour por-  
 Royau-  
 appuyé  
 y a quel-  
 d'humain  
 x qui est  
 es. Cette  
 nant, &  
 que M<sup>r</sup>  
 distribué  
 e les plus  
 en cette  
 Il a pour  
 cinq cens  
 s que M<sup>r</sup>  
 e choisir



Les uns entre plusieurs que  
 l'on luy présente, sont

*Le Trésor Royal.*

*Les Bâtimens.*

*Les Revenus Casuels.*

*L'Admirauté,*

*Et les Gaberes.*



la Terre  
 oeux de  
 Hâter de  
 Dauphin  
 fentement  
 Je vie  
 que l'on  
 attribuez  
 & dont je  
 une Pla  
 Lettre de

Le Trésor  
 représente  
 un Dieu  
 & d'où sor  
 dance, qui  
 re, avec ces mots de Virgile,  
*Semperque recentes.*

Cette Urne est l'image du  
 Trésor Royal, d'où les Finances  
 de Sa Majesté, toujours inépu  
 sables, & toujours nouvelles,

coulent incessamment pour porter l'abondance dans le Royaume. Le Dieu du Fleuve appuyé sur l'Urne, marque qu'il y a quelque chose de plus qu'humain dans l'ordre merveilleux qui est établi dans les Finances. Cette Devise est de M<sup>r</sup> Quinaut, & du nombre des cinq que M<sup>r</sup> Colbert choisit, & qu'il distribua aux Graveurs qu'il juge les plus habiles. M<sup>r</sup> Chéron a eu cette année le Trésor Royal. Il a pour son droit deux mille cinq cents livres. Les cinq Devises que M<sup>r</sup> Colbert prend soin de choisir tous les ans entre plusieurs que l'on luy présente, sont

*Le Trésor Royal.*

*Les Bâtimens.*

*Les Revenus Casuels.*

*L'Admirauté,*

*Et les Gaberes.*



Il faut pour le Trésor Royal huit cens Jetons d'or , & deux mille six cens d'argent. Ces Jetons sont distribuez par le Garde du Tresor Royal en année. Vous sçavez , Madame , que ce grand Employ est remply par deux Personnes qui servent alternativement , qui sont M<sup>r</sup> de Bertillac, & du Metz. M<sup>r</sup> du Metz est entré en exercice cette année. Cét Employ n'est pas le seul dans lequel il sert le Roy avec un zele & une fidelité éprouvées depuis fort long-tems.

## II.

Ce Jeton est pour la Reine. Il en faut six mille cent d'argent. M<sup>r</sup> du Vaux qui les distribuë, est Trésorier de la Maison de cette Princesse.

La Devise est un Lys épanoüi, sur lequel des gouttes de Lait

tombent du Ciel. Elle a été trouvée par M<sup>r</sup> Vielle, premier Commis de M<sup>r</sup> Bertier.

Les Poètes disent que Iunon ayant épanché quelques gouttes de Lait de ses mamelles, des Lys en sortirent. Ce Ieton a été gravé par M<sup>r</sup> Chéron.

### III.

*Les Revenus Casuels.* C'est un Port de Mer, où l'on voit quelques Vaisseaux, avec ces mots, *Tuti quos recipit.*

Vn Port de Mer est une image parfaite des Parties Casuelles, où les Officiers qui ont esté reçus, sont dans une entière sûreté, & cessent d'être exposez au peril de perdre leurs Charges. La Devise est de M<sup>r</sup> Quinaut. Ce Ieton a esté gravé par M<sup>r</sup> le Ferme. Il en faut cent d'or, & trois mille cinq cens d'argent. M<sup>r</sup> Testu est Tresorier.

## I V.

*L'Admirauté.* Vne Bombe, & un Port de Mer. Cette Devise est de M<sup>r</sup> Charpentier de l'Académie Françoise, & a esté gravée par M<sup>r</sup> Rottier. Il faut quatre mille cinq cens Jetons d'argent. M<sup>r</sup> Lubert est Trésorier de la Marine,

## V.

*Les Galeres.* La Foudre, avec ces mots,

*Obluctantia querit.*

Comme c'est le propre de la Foudre, de chercher de la résistance, c'est aussi ce que le Roy veut que ses Galeres entreprennent, en attaquant tout ce qu'il y a de plus redoutable & de plus grand. La Devise est de M<sup>r</sup> Quinant, & le Jeton gravé par M<sup>r</sup> Loir. Il en faut deux mille huit cens d'argent. M<sup>r</sup> Henri est Trésoriers des Galeres.

## VI.

*L'Artillerie.* Ce Jeton est gravé par Mr Aury.

## VII.

*Les Bâtimens.* Un Apollon debout , appuyant sa Lyre sur un Pilastre , pendant qu'il ordonne à des Ouvriers d'élever un Palais ,

*Nec cessat lustrare orbem.*

Quoy que le Soleil , ou Apollon qui represente le Roy , donne ses soins à faire bâtir , il ne laisse pas d'éclairer le Monde. On croit que cette belle Devise a esté faite par Mr Colbert. Elle a esté gravée par Mr Bernard. Il faut seize cens Jettons d'argent pour les Bâtimens. Mr de la Planchette en estoit Tresorier , mais il a depuis peu vendu sa Charge à Mr Manessier , qui entre cette année en exercice.

Voicy des Vers qui ont esté  
fait pour la Devise des Bâtimens  
de cette année.

*Dans le tems qu'il construit de pom-  
peux Bâtimens ,*

*De son noble loisir légers amuse-  
mens ,*

*Mais chef-d'œuvres parfaits d'é-  
ternelle memoire ,*

*Il ne cesse , occupé de mille emplois  
divers ,*

*De porter ses soins & sa gloire.*

*Dans tous les coins de l'Univers.*

# VIII.

*Ordinaire des Guerres. Cette  
Devise represente un Grena-  
dier ,*

*Dat Fructus , datque coronas ,*

*Rien n'est plus intelligible.*

*M<sup>r</sup> Paparel en est Tresorier. Le  
Ieron a esté gravé par M<sup>r</sup> Ché-  
ron.*

*Extraordinaires des Guerres.* Un Trophée d'Armes gravé par le même M<sup>r</sup> Chéron.

## X.

*La Chambre aux Deniers.* Vn Autel, sur lequel il y a des Epis de Bled, des Fruits, & des Raisins, *Primitia superis.*

Cette Devise est du Pere Menétrier Jesuite. Le Ieton est encor gravé par M<sup>r</sup> Chéron, ainsi que celui qui suit.

## XI.

*Les Ponts & Chaussées.* La Devise a ces paroles pour ame, *Vicit Iter duxum.*

## XII.

*La Ville de Paris.* Vn Lys, avec deux Rejetons,

*Et ab uno flore quid ambo?*

Cette Devise est de M<sup>r</sup> de

190 M E R C U R E  
Santeuil. Elle est gravée par M<sup>r</sup>  
Aury.

XIII.

*Pour les Notaires.* Cette Devise  
est sur le sujet de la Naissance  
de Monseigneur le Duc de Bour-  
gogne ,

*Quieta tempora damus.*

Elle est gravée par M<sup>r</sup> Rottier.

XIV.

*Pour les Gardes & Marchands  
de Vin. Sept Naissances , & une  
Grape de Raisin, qui sont les Ar-  
mes de la Compagnie, avec une  
Coupe sur un Autel.*

*Regum mansis, aris quo Deorum.*

La Devise est de M<sup>r</sup> de San-  
teuil , & le Ieron gravé par M<sup>r</sup>  
Rottier.

XV.

*Huissiers de Conseil.*

XVI.

*Pour les Etats de Bourgogne*

Le Signe du Belier sur le Zodiaque, avec ces mots,

*Nostrum uni ex superis nomen.*

Le Belier qui portoit une Toison d'or, donna le nom à la premiere Maison du Soleil. Ainsi la Duché de Bourgogne, où l'Ordre de la Toison a esté institué, a eu l'honneur de voir donner son nom au Petit-Fils LOUIS LE GRAND, dont le Soleil est le Symbole. Cette Devise est de M<sup>r</sup> l'Abbé Tallemant Intendant des Devises. Elle est gravée par M<sup>r</sup> Chéron.

J'ay reçu si tard le letron de Madame la Dauphine, que je suis obligé de le réserver pour le mois prochain.

Le Mardy 19. de ce mois, on fit la Ceremonie de la Benediction des trente Drapeaux du Regiment des Gardes. On avoit fait

un détachement de dix Mousquetaires pour Compagnie, qui font trois cens hommes, dont trente furent postez avec trois Sergens, aux trois portes du Chœur de Nôtre-Dame, pour empêcher la confusion, & les deux cens soixante & dix autres Mousquetaires firent une haye dans la rue, des deux côtez, à commencer depuis la Porte de l'Eglise autant que l'on se pût s'étendre. La marche des trente drapeaux se fit de cette manière.

Le Tambour Major, vêtu d'un lust au corps bleu, galonné d'argent, avec un Baudrier de Tabis gris, piqué d'argent, sortit des Tuilleries pour aller à Nôtre-Dame, suivi de soixante Tambours battans, vestu de lust au corps bleus, chamarrés en Trompetes de Galon de soye rouge, argent

argent & bleu , des Livrées du Roy. Ils avoient des Baudriers de Buffe galonnez du même Galon argent & bleu, des chapeaux aussi galonnez , des Echarpes de soye, avec des rubans assortissans au chapeau, & à la cravate. On voyoit les Armes du Roy sur leurs Caisses. Ensuite paroissoit M<sup>r</sup> d'Arragnan Major, à cheval, suivi de M<sup>r</sup> de Montdegeorge , & de Vitry , Aydes Major, & de M<sup>rs</sup> Luzancy , Vauroüy , Candot, & Clifson, Sous-Aydes Major, tous à cheval. Soixante Sergens à pied, six de front , marchoient apres eux, armez de leurs Hallebardes. Ils estoient vêtus d'un Just'au-corps bleu galonné d'argent , & avoient un Baudrier de Buffe galonné de même , la culote , & des bas rouges , un chapeau gris, avec un ruban couleur de feu à

*Janvier 1683.*

I

l'épée & à la cravate. Les Trente Enseignes suivoient à cheval, portant chacun leur Drapeau. Ils alloient quatre de front , & precedoient soixante autres Sergens vêtus comme les premiers , & suivis de soixante autre Tambours. Quand ils arriverent près de Nôtre-Dame, M<sup>r</sup> le Major, ses Aydes , & les Enseignes , mirent pied à terre, & entrerent dans la Nef, où les Sergens & Tambours se mirent en haye à droit & à gauche. Les Enseignes & Drapeaux occuperent dans le milieu. Vn peu apres , M<sup>r</sup> le Major & ses Aydes , avec les trente Enseignes & leurs Drapeaux , furent reçûs dans le Chœur , où se trouva Monsieur l'Archevêque assis dans un Fauteuil au pied des Marches du Maître Autel.

Ce fut là qu'il fit la Ceremonie. Le Drapeau blanc qui est pour la Colonelle, estoit le premier. Il y avoit cinq Couronnes peintes en or dans ce drapeau. Les vingt-neuf autres estoient de taffetas bleu Fleurdelisé aussi en or, avec une Croix blanche où estoient les cinq Couronnes. L'Enseigne qui portoit ce premier drapeau, se mit à genoux aux pieds de M<sup>r</sup> l'Archevêque, & se releva apres avoir reçu l'Eau-benîte. La mesme chose se fit pour tous les autres drapeaux. Ensuite M<sup>r</sup> l'Archevesque se leva, & s'alla mettre dans sa Chaise Archiepiscopale, où il dit les Oraisons, avec la Musique. On y chanta le *Veni Creator*; & cela fait, on sortit dans le mesme ordre qu'on estoit entré. Lors qu'on fut hors de l'Eglise, chaque Compagnie des dix

Mousquetaires & Sergens, qu'on avoit postez en haye dans la ruë, prit les Drapeaux d'entre les mains des Enseignes, & les emporta chacune dans son Quartier de Compagnie des Fauxbourgs de Paris.

M<sup>r</sup> Chaïsson, de Montelimart en Dauphiné, s'estant rendu à l'Arsenal le Lundi 25. de ce mois y fit l'épreuve de sa Poudre foudroyante, en presence de M<sup>r</sup> le Duc de Lude. Vn Canon de l'Hôtel de Ville, du calibre de six livres de bale, y avoit esté conduit. Il le chargea de deux livres de sa Poudre renforcée, & puis, de sa Boëte foudroyante. Elle avoit environ trois pouces de diametre, & dix pouces en longueur. Elle estoit de dix huit livres de poids. La force de cette Poudre porta la Boëte jusques au

Moulin près de Ville-juif, qui est à une lieuë de l'Arsenal. Elle éclata avec tant de bruit, & fit un si grand fracas, qu'on la peut nommer un nouveau Foudre de guerre.

Vous aurez sans doute appris que M<sup>r</sup> le Marquis de Beauveau a esté reçu Capitaine des Gardes de Monsieur. C'est un Poste digne des Personnes de la plus haute naissance. Aussi ce Marquis est-il d'une des plus considerables Maisons du Royaume. Il est Frere de M<sup>r</sup> l'Evesque de Nantes, & a épousé depuis peu Mademoiselle de S. André, âgée de dix sept ans. Cette jeune Mariée a beaucoup d'esprit, & sçait tout ce qu'une Personne de son Sexe peut sçavoir pour estre estimée parfaite.

La premiere des deux Eni-

gmes du mois de Decembre , a  
esté expliquée par ce Madrigal  
de l'Albaniste de Roüen.

**S**ans vous plaindre , Philis , des  
rigueurs de l'Hyver ,  
Approchez vous du feu , pourquoy  
vous en priver ?  
Si sa brûlante ardeur vous gaste le  
visage ,  
Mercure vous oblige au premier jour  
de l'An ;  
Il vous étreint d'un Ecran ,  
Vous pouvez le mettre en usage.

Ceux qui l'ont encore expli-  
quée sur l'Ecran , sont M<sup>r</sup> de la  
Martiniere , d'Epoisse en Auxois ,  
au Duché de Bourgogne ; De  
Vallaunay , Sous-Brigadier dans  
les Chevaux-Legers ; L. Serrant ,  
Curé de Nogent le Roy ; Lou-  
vart , J. B. du Moulin , de la Ruë

S. Denys ; Des Portes , Faillet,  
 & Bailly , de la mesme Ruë,  
 Pinchon, de Roüen; D. Testard;  
 Leger de la Verbissonne ; Cro-  
 chat , de Torchefelon en Dau-  
 phiné , Professeur és Mathéma-  
 tiques , L'aimable Comte de C...  
 Pensionnaire au College de Har-  
 court; & le Parisien solitaire du  
 Cabinet obscur , de Tours, Mes-  
 demoiselles Serain; Marie Dour-  
 dilly, de la Ruë S. Denys ; Nanon  
 Provins, de la même Ruë ; Made-  
 lon Proüais ; Baron, de la Ruë  
 S. Bon ; Journet , de l'Hôtel des  
 Ursins ; Le Mary jaloux , de  
 Dreux ; L'Amant tenebreux des  
 delices du bon Vin , d'Amiens ;  
 L'indiférend de l'aimable Philis ,  
 du Marais ; L'indiférend chatoüil-  
 leux de S. Germain en Laye, du  
 Quartier des Recolets ; Le me-  
 decin Amant de la belle manon,

de Xaintes ; le Roy , & la belle  
Reine du second Bal de la ruë de  
la Verrerie , proche la ruë de  
mouffy ; la belle Lysere , de  
Dreux ; la belle Terbocher , à  
l'Anagramme *Bel Astre cher objet*,  
de la ruë S. Victor ; la belle Edro-  
bale , de la ruë Grenier S. Laza-  
re ; la charmante Brune du Faux-  
bourg Cauchoise de Roüen ; l'in-  
fidelle mere de l'amoureuse Fil-  
le ; l'Amante desesperée par le  
peu de resolution de son Pere ;  
la Beauté Affriquaine , du Quay  
de la megisserie ; l'aimable Ca-  
taut du mesme lieu, sa maîtresse ;  
la Blondine à l'Anagramme *A sa  
vue il n'y a guere d'ame libre* , de  
devant l'Estrapade ; la Bergere de  
la ruë Simon le Franc ; la muse-  
te à l'Anagramme *L'esprit hâté  
& délié*, de la ruë Grenelle ; l'ai-  
mable future Champenoise ; &

son insensible Sœur du Quartier des Halles. *En Vers*, M<sup>rs</sup> Rault, de Roüen, Avicc, de Caën, rue de la Harpe; Burel, de Vitre en Bretagne; Carriere, du mesme lieu; le Secretaire du Parnasse; Foreau, Avocat à Semeur; Droüart de Roconval; & l'Ennemy d'amour, à l'Anagramme *l'Héroïne m'y entraîne*; mademoiselle Guillemete manin, de Semeur; la Belle Prisonniere du Fauxbourg S. Antoine; la Belle à l'Anagramme *je n'aime rien hors le merite*, de la rue de la Licorne; la Blondine à l'Anagramme *Héroïne cache d'attraits mortels*, de la rue Trouffe vache; & la Brunete à l'Anagramme *H. M. est à sa Cour*, de la mesme rue.

*Le Manchon & le Paravent* sont les autres mots sur lesquels on a expliqué la mesme Enigme.

M<sup>r</sup> Vignier de Richelieu a ren-  
fermé le vray mot de sa seconde  
Enigme dans cet autre madrigal.

**N**ous reconnoissons tous les jours  
*Qu'il n'est point de laides  
amours,*

*Quand on aime, fût-ce une Gaupe,  
Si l'on voit boire à sa santé,  
Celuy qui s'en trouve enchanté,  
Ne cesse pas de dire Taupe.*

Messieurs Bouchet, ancien Cu-  
ré de Nogent le Roy ; Vilain, de  
Roüen ; Diéreville ; la spirituelle  
Nanon du Pont S. michel ; & le  
trop patient Cavalier en amour,  
ont expliqué cette mesme Eni-  
gme sur le mot de Taupe.

*Un Lièvre, une Bale, un Ver-  
re à boire, du Sel, & un Cham-  
pignon, sont les autres sens qu'on  
luy a donnez.*

J'ajoute les noms de ceux qui ont expliqué l'une & l'autre Enigme. M<sup>re</sup> Semulier, Maire de Semeur en Auxois; Constantin Renneville, de Caën; Mignot, de la Court du Palais; B. D. B. à l'Anagramme *Le Blond joly*, Lieutenant au Regiment Royal des Vaisseaux; Le Grand, Contrôleur de la Porte Cauchoise à Roüen; Mademoiselle Aubin, de la Ruë de la Verrerie; M. D. B. à l'Anagramme *A midy je brille*. de la Ruë Villedot; Les trois Vierges de la Vigne, de la Ruë grosse Horloge de Roüen; Le Becot vermeil, de la même Ruë; Tamiriste, de la Ruë de Cerifaye; Le bon Gonnessier; Les deux Voyageurs d'Orient & d'Occident; La belle Blonde de la Ruë neuve des Petits-Champs; La spirituelle Mere

des charmantes blondes de  
 Dreux ; La jeune Beauté de la  
 Ruë Parisie de la même Ville ;  
 La sçavante Minerve de la Ruë  
 Monconseil ; Les trois aimables  
 & belles Brunnes , cheries d'A-  
 pollon & des Muses , de la Ruë  
 S. Denys. *En Vers.* M<sup>rs</sup> de Fles-  
 sel de Vermolet , d'Amiens ;  
 De la Tronche , de Roüen ;  
 Allard ; C. Hutuge d'Orleans,  
 demeurant à Metz ; E. Foineau,  
 Sous Chantre de la Cathedrale  
 de Vennes ; L'Amant discret &  
 fidelle ; Le Manan de la Belle  
 Etoile de la Ruë S. Antoine ;  
 Le Marquis inconnu de la belle  
 Françoisse Iosephine ; L'aimable  
 à l'Anagramme *La Guerre est*  
*sur ma vie* , d'Amiens ; & la  
 Nymphé de S. Paul , avec sa  
 Suite.

Je vous envoie deux nouvel-

les Enigmes. La premiere est de  
M<sup>r</sup> Germain de Caën ; & la se-  
conde , de M<sup>r</sup> de la Barre de  
Tours.

## ENIGME.

**Q**uoy que je sois formé d'une  
matiere dure ,  
Rien de dur toutefois n'entre en mon  
aliment.  
Mon corps plus long que large est  
de telle figure ,  
Que je n'ay que deux yeux, & deux  
bras seulement.



Ces deux bras pour agir me seroient  
inutiles ,  
Sans l'aide de deux sœurs , qui d'un  
commun effort ,  
Faisant de mon travail & le foible ,  
& le fort .

## 206 MERCURE

*Me promenant par tout dans les  
Champs & les Villes.*



*Je sers également le Sujet & le Roy.  
Que l'on me couvre d'or, qu'on me  
charge d'ordure,  
Je n'en fais pas moins mon employ?  
Et si quelquefois je murmure,  
Ce n'est jamais de ma parure?  
M'estant indifférent quoy qu'on  
mette sur moy.*

## AUTRE ENIGME.

*J'Ay la mesme Mere que l'homme;  
Chez mille Auteurs l'on me  
compare à luy;  
Mon usage me rend si commun au-  
jourd'huy,  
Qu'on me voit au Japon comme on  
me voit à Rome.*



*Si je tombe , au moment qu'on me  
donne le jour ,  
Mon Pere par un heureux tour ,  
Des débris de mon Corps fait une  
Creature ,  
Qu'on peut dire mon Frere ; admi-  
rez mon amour !  
Pour purger les défauts de ma pau-  
vre Nature ,  
A peine suis-je fait , qu'on me met  
dans le feu ;  
I'y souffre , i'y rougis , & je m'y  
 plains un peu ,  
Mais ma vie en devient & plus  
forte, & plus pure.*



*Malgré mes soins pour plaire en  
diverses façons ,  
Et malgré les secours que je donne  
à la vie ,*

L'homme jamais n'a l'ame plus  
ravie ,

Qu'en me voyant près des tisons.



Pour vous montrer combien j'aime  
mon Pere ,

Je le nourris quand il m'a fait ;  
Pour le produire, hélas, il entr'ouvre  
ma Mere ,

Et plus en me faisant sa main pa-  
roist severe ,

Et plus je suis parfait.



Je suis en bonne odeur selon qui je  
frequente ,

Quelquefois je sens bon , souvent je  
sens mauvais ;

Je donne du dégoût, je donne des  
attraits ,

Belon que le cas se présente.



*L'onde & le feu , qui sont élemens  
opposez ,*

*Par mon moyen apprivoisez ,  
Paroissent l'un & l'autre estre d'ac-  
cord ensemble ,*

*Quand dans mon corps j'assemble ,  
Un Tout de plusieurs composez.*



*Mais enfin , comme l'Homme , &  
mortel , & fragile ,*

*Selon que j'ay souffert pendant que  
j'ay vécu ,*

*Un soufle bien souvent , ou le moin-  
dre festu ,*

*Me tue , & me rend inutile.*

*Monsieur de Bellievre , Mar-  
quis de Grignan , Conseiller  
d'honneur au Parlement de Pa-  
ris , est mort icy le Mardy vingt-*

fixième de ce mois. Messire Pom-  
pone de Bellièvre , qui après  
avoir esté Ambassadeur en An-  
gleterre , & Plenipotentiaire au  
Traité de Paix conclu à Ver-  
vins en 1598. fut fait Chance-  
lier de France par Henry IV.  
laissa pour Fils messire Nicolas de  
Bellièvre , President à Mortier  
au Parlement de Paris , Conseil-  
ler d'Etat , & Doyen du Conseil.  
De Nicolas de Bellièvre sont sor-  
tis, Messire Pompone de Bellie-  
vre , qui a esté Ambassadeur en  
Italie, en Hollande, & en An-  
gleterre , & Premier President  
au Parlement ; & messire Pierre  
de Bellièvre , qui est celuy dont  
je vous parle , & qui a esté aussi  
envoyé Ambassadeur en Angle-  
terre. Il estoit Abbé de S. Vin-  
cent de metz , & est mort âgé de  
72. ans.

MONSIEUR Guitoneau , premier Valet de Garderobe du Roy , qui est mort quelques jours auparavant , n'en avoit encor que quarante-sept. Il estoit fils de monsieur Guitoneau , l'un des plus anciens Secretaires du Roy que nous ayons , & fort entendu de ce qui regardoit la fonction de sa Charge. Il servoit le Roy fort à son gré. Aussi en avoit-il reçu des bienfaits considerables , puisqu'il en tenoit une Abbaye , & qu'il jouïssoit outre cela d'une Pension considerable sur un autre Benefice.

Voyez , madame , la diversité des choses du monde. Les uns meurent jeunes , & les autres tirent des bras de la mort dans un âge fort avancé. C'est ce qui arriva le dernier mois à monsieur le President Charreton , docteur

vous me demandez des nouvelles. Le bruit de sa mort qui s'est repandu jusqu'en vostre Ville, semble avoir couru par tout. Voicy ce qui a donné occasion à ce bruit. Cet illustre President estant sollicité par plusieurs Personnes de la premiere qualité, de se trouver à sa Chambre un jour que sa santé ne le devoit pas permettre, il se fit un devoir d'y aller, pour rendre service à ses Amis. A peine y fut-il arrivé, qu'il luy prit une foiblesse qui alarma tous ceux qui estoient presens, à cause de son grand âge. Elle fut suivie d'une seconde, qui parut encor plus dangereuse, & il en eut une troisième si grande, qu'on la prit pour l'effet d'une apoplexie. Au bruit qui en courut d'abord au Palais, la plupart des Presidents

& des Conseillers, vinrent s'informer eux-mêmes de l'état où il estoit, & sa Chambre en fut aussi-tost remplie. monsieur le President de la Barde y vint des premiers, & dans l'incertitude du retour de sa santé, il commença ce qu'il avoit à luy dire, par les choses qui regardoient son salut, & fut mesme sur le point de luy donner l'absolution. Vous sçavez qu'il est d'Eglise, & revêtu des caracteres necessaires pour administrer ce Sacrement. mais le bon sens, & une parfaite connoissance que M<sup>r</sup> Charreton conserva toujours, luy firent juger que la chose ne pressoit pas. On le remporta chez luy, où la bonté de son temperament, & sa forte constitution, ont plus servy à le rétablir, que toute la science, & l'habilité des mede-

cins. Cela doit paroistre extraordinaire dans un Homme de son âge. Il est Sous-Doyen du Parlement, où il fut reçu Conseiller le 17. Janvier de l'année 1626. c'est à dire, qu'il y a cinquante-sept ans passez qu'il possède cette Charge ; & ce que vous trouverez d'assez singulier, c'est que M<sup>r</sup> de la Douze-Charreton son Pere, qui mourut Conseiller de la Grand' Chambre à Paris en 1625. avoit esté reçu dans sa Charge en 1584. Ainsi le Pere & le Fils, ont quatre-vingts dix-huit années de service dans le Parlement, sans autre interruption que celle de quelques mois ; & comme il ne s'en manque plus que deux pour faire le siecle, M<sup>r</sup> le President Charreton peut esperer d'aller au delà.

Je ne vous ay point encor parlé du retour de M<sup>r</sup> le Duc de Noailles , quoy qu'il soit arrivé dès l'autre mois, mais un peu indisposé , tant à cause de la fatigue du chemin , que de la continue application avec laquelle il a donné tous ses soins aux affaires de Sa Majesté. Je vous ay fait le détail de son voyage , & de tout ce qui s'est passé sur la route , & aux Etats de Languedoc. Il ne me reste à vous entretenir aujourd'huy, que de sa promptitude pleine de zele à executer les ordres du Roy pour le service de l'Eglise. Le Parlement de Toloze , par Arrêt du 16. de Novembre, avoit défendu l'exercice de la Religion Prétenduë Reformée dans la Ville de Montpellier , & ordonné que le Temple qui y est , seroit razé jusqu'aux

fondemens , parce qu'au préjudice de la Déclaration donnée en 1680. les Religionnaires avoient reçu à leur Prêche , & même à leur Cene , une Demoiselle qui avoit fait profession de la Religion Catholique. L'exécution de cet Arrêt ayant esté diferée , M<sup>le</sup> le Duc de Noailles en fut chargée par un ordre qu'il reçût le premier jour de Decembre ; & ce qui est fort remarquable , c'est que dès ce mesme jour toutes les choses necessaires se trouverent prêtes , non seulement pour ce qui regardoit la demolition du Temple, mais encor pour tout ce qui pouvoit empêcher le desordre dans une pareille occasion , ceux mesmes qui en devoient avoir de la joye , pouvant causer quelque trouble par l'avidité d'être Spectateurs de ce qu'on alloit executer.

executer. M<sup>r</sup> de Noailles qui avoit prévu à tout, trouva en peu d'heures tous les Ouvriers dont il eut besoin. Il se rendit donc dès le mesme jour à la porte de ce Temple, accompagné de toute la Noblesse des Etats de Languedoc assemblez à Montpellier, & de plusieurs Bourgeois, & apres avoir déclaré les ordres du Roy, il donna le signal, & vit commencer la démolition ; apres quoy il monta à cheval, & suivi de ses Gardes, & de plusieurs Gentilhommes, il passa dans toutes les rues, où tout estoit fort tranquille. La Bourgeoisie estoit sous les armes, & un détachement de la Garnison de la Citadelle gardoit les Portes de la Ville. Ce qu'il y eut d'étonnant, c'est que le Temple fut démoli en beaucoup moins de tems que ne portoient les

*Janvier 1683.*

K

ordres du Roy, tant M<sup>r</sup> le Duc de Noailles avoit pris des mesures justes pour les faire executer avec promptitude. Ces ordres ne pouvoient tomber en de meilleures mains que dans celles de ce Duc. Quand on a une veritable pieté, on ne s'applique à rien avec plus d'ardeur qu'à servir l'Eglise; & quand on est honnête homme, qu'on fait son devoir, & qu'on n'a point une vertu farouche, on est aimé mesme de ceux contre qu'on est obligé d'agir. C'est ce qui est arrivé à M<sup>r</sup> de Noailles, pour qui tout le Peuple de Montpellier a fait des prieres, jusques aux Religionnaires même. Voilà comme les matieres honnêtes sçavent gagner tout le monde. Tant que Monsieur de Noailles a demeuré à Montpellier, il a donné audience à tous

ceux qui ont souhaité de luy parler, & il a plus vuidé d'affaires en quelques jours, qu'on n'en avoit fait en ce Païs-là en plusieurs années; & cela, sans avoir voulu permettre que personne de sa maison ait pris aucuns droits.

L'aurois pû vous parler sur la fin du mois passé; de la prise du Vaisseau nommé *la Regle*, faite par M. Forant; mais comme mes Lettres sont moins pour vous apprendre les premieres nouvelles de ce qui se passe de singulier, que pour vous en faire un recit exact, je ne vous mande jamais ce qui se publie d'une affaire sur les premiers bruits qui s'en répandent, parce que chacun parlant selon sa passion ou son intérêt, il est rare que ces bruits se trouvent entierement verifiables.

Ce n'est que de la prise d'un seul Vaisseau qu'il s'agit icy ; mais les circonstances de cette action la rendent si glorieuse pour les François, qu'il est des rencontres où des Batailles gagnées le sont moins pour les Vainqueurs. Vous en jugerez sur ce que je vay vous dire. Le Vaisseau nommé *la Re-gle* , ayant esté enlevé aux Malouïns par les Corsaires d'Alger, tous nos Vaisseaux eurent ordre de le reprendre. Ce n'estoit pas une chose aisée, un Vaisseau seul ne se retrouvant pas fort facilement sur de vastes mers ; mais le Roy le souhaitoit, & ce Vaisseau ne pouvoit éviter d'estre repris. Deux Juifs d'Alger l'acheterent, & l'ayant monté de matelots Hollandois, ils l'envoyerent en Hollande pour s'y fournir de munitions de guerre, & des choses

nécessaires pour l'équipement des Vaisseaux. Ce Navire se joignit au retour à une Flote de trente Vaisseaux Marchāds Hollandois, escortez par trois Vaisseaux de guerre, dont l'un estoit monté de soixante pieces de canon, l'autre de quarante six, & le dernier de quarante. Il arriva au commencement du mois dernier à la Rade d'Alicante. Messieurs Forant, & de S. Aubin, qui croisoient dans ces Mers-là, estant allez mouïller dans la mesme Rade, ayant eu avis de son arrivée, l'envoyerent reconnoître par leur Chaloupe, & par quelques Matelots Maloüins, qui le trouverent à l'anchre entre la Flote & les Forteresses d'Alicante; de maniere que tout ce qui l'environnoit pouvoit servir à le mettre en sûreté, puis

qu'il pouvoit estre défendu du Canon des Fortereſſes, & qu'ou-  
vre les Vaiſſeaux. Hollandois, il  
y en avoit plus de cinquante au-  
tres de diverſes Nations, mais  
rien n'eſt capable d'étonner des  
François, & comme le peril au-  
gmente la gloire, il ne ſert jamais  
qu'à les exciter. Monsieur de Pal-  
lieres, & de Sainte Maure, eurent  
ordre de ſe rendre maîtres de ce  
Vaiſſeau avec deux Chaloupes  
armées qu'ils commandoient. Ils  
s'en emparerent à la faveur de la  
nuit avec beaucoup d'intrepidité  
& de conduite, monterent de-  
dans, & le remarquerent à tra-  
vers tous les Vaiſſeaux dont je  
viens de vous parler. Les Com-  
mandans Hollandois s'en eſtant  
appercûs trop tard, envoyerent  
demander ce qui obligeoit les  
François d'en uſer de cette ſor-

te , puis que le Vaisseau qu'on avoit pris portoit le Pavillon de Hollande , & qu'il estoit sous la protection des Etats. Les mesmes qui furent envoyez , avoient ordre de dire , que si l'on refusoit de le rendre , on seroit obligé de l'avoir par forcé. Cela fut cause que les François se mirent en état de recevoir ceux qui entreprendroient de les attaquer. Les trois Capitaines Hollandois l'ayant appris , vinrent à bord de Monsieur Forant , pour luy persuader de rendre sa prise. Il leur répondit que ce Navire appartenoit à des Juifs d'Alger , qu'il estoit destiné pour la même Ville , & chargé de munitions de guerre , & de plusieurs autres choses dont les Algériens avoient besoin , & qu'enfin il n'avoit ny connoissement , ny

224      M E R C U R E  
charte partie. Ces trois Com-  
mandans ne sçachant que ré-  
pondre à de si justes raisons , le  
prierent de montrer les ordres ;  
ce qu'il voulut bien leur accor-  
der. Ils s'en retournerent aussitôt  
après , & les François se re-  
tirerent avec leur prise , à la  
vûë des Vaisseaux de diverses  
Nations.

La Cour de France , qui est  
non seulement la plus grande  
& la plus galante de l'Europe ,  
mais encor la plus florissante &  
la plus tranquille , continuë à  
prendre part aux plaisirs que le  
Roy à la bonté de luy procurer.  
Il y en a de marquez pour cha-  
que jour de la Semaine. Le Lun-  
dy , le Mercredy , & le Vendre-  
dy, sont destinez pour le Jeu ; &  
ces trois jours-là sont toujours  
nommez *Jours d'Apartment*. Le

vous en fis il y a un mois une assez longue description pour ne vous en point parler davantage. Le Dimanche, le Mardy, & le Jeudy, sont marquez. Il y a Bal & Comedie Françoise ou Italienne. L'Opera est le divertissement du Samedi. Celuy qu'on y représente, est intitulé *Phaëton*. Les Vers sont de Monsieur Quinault, Auditeur des Comptes, & la Musique, de Monsieur de Lully. On assure qu'il n'y a rien de plus beau que celle de cette Piece, & que la Symphonie en est admirable. Comme il n'y a point encor d'assez grande Salle à Versailles pour y faire des Machines, il n'y en a point dans cet Opéra; de sorte que la grandeur du Spectacle dépend des habits. Monsieur Berrin Dessignateur ordinaire du

K f

Cabinet du Roy, n'en a pas seulement fait les Dessesins, mais il a aussi pris soin de les faire exécuter. On les a trouvez tres-bien entendus, & d'une façon toute singuliere.

Je croy devoir encor vous apprendre, avant que de sortir de Versailles, que leurs Majestez, & toute la Maison Royale, y ont fait l'honneur à Monsieur de Châteaurenard, Conseiller au Parlement, & Fils de Monsieur Daquin premier Medecin de Sa Majesté, de signer son Contrat de Mariage. Il a épousé depuis peu de jours Mademoiselle de l'Isle, Fille du Secrétaire du Roy de ce nom.

Rien n'est plus noble que le Mestier des Armes; mais, comme ceux qui le font le mieux, l'ont appris, il est ne-

cessaire qu'on reçoive des Maistres pour en instruire les autres. Cette reception est assez éclatante, & se fait toujours en presence de Monsieur le Procureur du Roy, entre les mains duquel le nouveau Maistre preste le serment. La dernière fut faite dans la Grande Ecurie du Roy, & Monsieur de Rians assista à cette Ceremonie, avec Monsieur de Grand-Maison, Prevost de l'Isle. Le Sieur de Liancourt, estoit celuy qui sostenoit les Assauts pour estre reçu. Le combat se fit à l'Epee & au Poignard. Parmy tous les Maistres qui firent assaut, le Sieur Girier se signala. Toute la Compagnie fut ensuite traitée par Monsieur Renard, Doyen des Maistres en-fait-d'Armes, & Oncle de celuy qui venoit d'estre reçu.

Le Roy ayant nommé Monsieur le President de Fourcy pour remplir la place de Prevost des Marchands, après Monsieur de Pomereu, ce President reçut le jour même un Paquet où estoient ces quatre Vers.

*La Fortune aujourd'huy vous rend  
une visite,  
Jalouse de montrer envers vous son  
devoir ;  
Mais elle pourra bien épaisir son  
pouvoir ,  
Sans qu'elle égale encor vostre rare  
merite.*

Monsieur le President de Fourcy est generalement estimé. Il est tres-habile, & tres-honnestre Homme, & d'une naissance illustre.

Je ne vous dis rien de la Foire

de Saint Germain , dont l'ouverture se doit faire dans deux jours. Tous les Divertissemens n'y seront pas sans utilité , puis que Monsieur de Jaugeon , qui l'année dernière y fit jouer au Jeu du Monde , y fera voir cette année le Jeu des Conquestes du Roy , avec les Lieux où elles se sont faites. Il en donnera la description le mois prochain.

Vous vous souvenez , Madame , que monsieur mignon , Maître de la Musique de l'Eglise de Paris , proposa il y a quelque mois , des Bouts-rimez remplis à la louange du Roy , sur les Rimes de *Pan & Guenuche* , & promit la Médaille de Sa Majesté à celui qui feroit le plus beau Sonnet. Celui qui a remporté le Prix commence par,

*Joins un courage d'Aigle à la fierté  
d'un Pan.*

On le trouvera à la teste d'un Recueil , que le Sieur Quinet Libraire , dans la Galerie des Prisonniers , a fait imprimer. Ce Recueil contient la plus grande partie des Sonnets qui ont esté faits sur ces Bouts-rimez. Ils ont chacun leur beauté , & font connoistre la diversité des Genies. Personne n'est venu demander le Prix , que Monsieur Mignon est prest de delivrer à celuy qui luy fera connoistre que le Sonnet est de sa façon. Ceux qui ont bien voulu presider au jugement de ces Sonnets , sont d'un rang du premier ordre , & d'un esprit très distingué.

Il est vray que Madame la Duchesse de la Feüillade , pour laquelle vous me témoignez de l'inquietude , a esté condamnée des Medecins ; mais comme ils ne jugent pas en dernier ressort, leurs Arrests demeurent souvenent sans effet. Cette Duchesse ayant un esprit solide , & de bon goust, avec une grande modestie , a bien causé des alarmes à toutes les Personnes qui aiment le vray merite.

Les Modes nouvelles sont rares, & d'ailleurs, la Cour est en deuil depuis la mort de Monsieur le Comte du Vexin. Cependant j'en ay une grande à vous mander ; c'est que les Femmes portent presentement des Mantoux , & des Jupes , des mêmes Damas dont on fait les Lis.

Vostre impatience pour *les Dialogues des Morts*, dont je vous parlay la dernière fois, sera satisfaite au premier jour. Les Sieurs Blageart & Quinet, Libraires, commenceront à les debiter cette semaine. Ils sont dediez à Lucien, qui a fourny à l'Autheur l'idée de faire parler des Morts. Le Volume contient dix-huit Dialogues, six de Morts anciens, six de Morts anciens avec des modernes, & six autres de Morts modernes. Vous y trouverez par tout un tour fin & delicat, qui vous en rendra la Morale très-agreable; & je suis persuadé que les Dialogues de Socrate avec Montaigne, & d'Anacreon avec Aristote, quoy que sur des matieres serieuses, ne feront pas moins de vostre goust, que ceux d'A-

Alexandre avec Phriné , & de Sapho avec Laure , dont les sujets sont galans. Vous m'en ferez sçavoir vostre sentiment. Comme il n'est point d'Ouvrage parfait, l'Autheur qui a beaucoup d'estime pour vous , vous demande une Critique.

Je me suis trompé en vous mandant il y a un mois que Mr de la Proustiere estoit President de la Cinquième des Enquestes. Je devois vous dire, de la Quatrième.

Une Belle, pleine de merite & de vertu , pretend n'avoir que de l'estime pour un Cavalier , qui luy écrit tres-souvent avec beaucoup de tendresse. Luy-même il la porte à brûler ses Lettres ; mais quoy qu'elle se dise tous les jours à elle-même , qu'elle doit le faire , à cause des

consequences que l'on en pourroit tirer s'il arrivoit qu'elles fussent veuës, elle ne peut s'y résoudre. Croyez-vous, Madame, que son cœur agisse de bonne-foy avec elle, & qu'il ne luy cache pas une partie de ce qu'il ressent pour le Cavalier, s'il est vray qu'elle soit persuadée que l'estime seule a part au plaisir qu'elle se fait de recevoir de ses Lettres?

Je vous entretiendray le mois prochain de plusieurs grands Mariages. Je suis, Madame, vostre, &c.

*A Paris, ce 31. Janvier 1683.*





## TABLE DES MATIERES contenuës dans ce Volume.

|                                                                                         |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>P</b> <i>Récluse</i> ,                                                               | 1  |
| <i>Eloge du Roy en Vers</i> ,                                                           | 3  |
| <i>Sujet du Discours de M. Hersan pro-<br/>noncé au College du Plessis</i> ,            | 11 |
| <i>Conversation de Pomone , de Flore ,<br/>&amp; Cérés</i> ,                            | 16 |
| <i>Malte</i> ,                                                                          | 33 |
| <i>M. de Maupeou est reçu Conseiller<br/>au Parlement</i> ,                             | 37 |
| <i>Manufacture d'Ecarlate fine , à la<br/>manière de la Pourpre des An-<br/>ciens</i> , | 40 |
| <i>Paroles du Poëte Anaxagoras</i> ,                                                    | 58 |
| <i>Etreines</i> ,                                                                       | 59 |
| <i>Reception de M. le Comte de Mar-<br/>cieu au Gouvernement de Greno-<br/>ble</i> ,    | 60 |
| <i>Lettre curieuse</i> ,                                                                | 69 |
| <i>Etablissement d'une nouvelle Cham-</i>                                               |    |

# T A B L E.

|                                                                                                              |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>bre à l' Arsenal,</i>                                                                                     | 57  |
| <i>Mort de M.le Comte de Maulevrier<br/>de Normandie ,</i>                                                   | 78  |
| <i>Histoire ,</i>                                                                                            | 79  |
| <i>Sonnet ,</i>                                                                                              | 90  |
| <i>Madrigal, 92. Réponse, là même.</i>                                                                       |     |
| <i>Replique sur les mêmes Rimes,</i>                                                                         | 93  |
| <i>Réponse à la replique ,</i>                                                                               | 94  |
| <i>De l' Art Oratoire ,</i>                                                                                  | 96  |
| <i>Ecuries du Roy à Versailles,</i>                                                                          | 105 |
| <i>Mort de M. de Matignon ,</i>                                                                              | 111 |
| <i>Mort de M. du Mats,</i>                                                                                   | 113 |
| <i>Mort de Madame la Comtesse des<br/>Marais ,</i>                                                           | 114 |
| <i>Sonnet ,</i>                                                                                              | 115 |
| <i>Experiences ,</i>                                                                                         | 116 |
| <i>Mort du Prince Robert , &amp; autres<br/>choses curieuses concernant l'ou-<br/>verture de son corps ,</i> | 120 |
| <i>Naissance d'un Enfant à deux têtes ,<br/>quatre bras , &amp; deux jam-<br/>bes ,</i>                      | 124 |
| <i>Meteore apparu sur le Château de<br/>Hombourg , Frontiere d'Allema-</i>                                   |     |

# T A B L E.

|                                                                                                                                              |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>gne ,</i>                                                                                                                                 | 125 |
| <i>Temples démolis ,</i>                                                                                                                     | 126 |
| <i>Conversion ,</i>                                                                                                                          | 128 |
| <i>Mort de Madame de la Primaudaye ,</i>                                                                                                     | 129 |
| <i>Sonnet ,</i>                                                                                                                              | 131 |
| <i>Modestie du Roy ,</i>                                                                                                                     | 133 |
| <i>Avanture ,</i>                                                                                                                            | 135 |
| <i>Eloge , mort &amp; Convoy de M. le Comte d'Vuxin ,</i>                                                                                    | 140 |
| <i>Charges ,</i>                                                                                                                             | 152 |
| <i>Ouvrage galant , &amp; plein d'invention , remply de Prose &amp; de Vers ,</i>                                                            | 155 |
| <i>Tournon en Vivarez ,</i>                                                                                                                  | 164 |
| <i>Nismes ,</i>                                                                                                                              | 167 |
| <i>Noms de tous les Envoyez Extraordinaires qui sont venus en France , sur le sujet de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne ,</i> | 272 |
| <i>Madrigal ,</i>                                                                                                                            | 174 |
| <i>Chasses ,</i>                                                                                                                             | 176 |
| <i>Mariage de M. le Marquis d'Ally ,</i>                                                                                                     |     |

# T A B L E.

|                                             |                 |
|---------------------------------------------|-----------------|
| <i>Et de Mademoiselle Gouffier,</i>         | 180             |
| <i>Mort de Madame la Comtesse de</i>        |                 |
| <i>Tessé,</i>                               | <i>là-même.</i> |
| <i>Devise des Fetons de cette année.</i>    | 182             |
| <i>Benediction des Drapeaux.</i>            | 191             |
| <i>Epreuve d'une nouvelle Poudre,</i>       | 196             |
| <i>Mariage de M. le Marquis de</i>          |                 |
| <i>Beauveau,</i>                            | 197             |
| <i>Explication en Vers de la premiere</i>   |                 |
| <i>Enigme du dernier mois,</i>              | 198             |
| <i>Noms de ceux qui en ont trouvé le</i>    |                 |
| <i>sens,</i>                                | 199             |
| <i>Explication en Vers, Et noms de ceux</i> |                 |
| <i>qui ont trouvé le sens de la se-</i>     |                 |
| <i>cande Enigme,</i>                        | 200             |
| <i>Noms de ceux qui ont expliqué ton-</i>   |                 |
| <i>-tes les deux,</i>                       | 201             |
| <i>Enigme,</i>                              | 202             |
| <i>Autre Enigme,</i>                        | 206             |
| <i>Mort de M. de Bellieure.</i>             | 209             |
| <i>Mort de M. Guitonneau,</i>               | 211             |
| <i>Accident de M. le President Char-</i>    |                 |
| <i>reton,</i>                               | 213             |

# T A B L E.

|                                                                                        |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Demolition du Temple de Montpellier,</i>                                            | 215 |
| <i>Prise du Vaisseau la Regle,</i>                                                     | 219 |
| <i>Divertissement de la Cour,</i>                                                      | 224 |
| <i>Reception du Sieur de Liancourt,<br/>Maistre d'Armes,</i>                           | 226 |
| <i>M. le President de Fourcy nommé<br/>Prevost des Marchands.</i>                      | 228 |
| <i>Ieu des Conquestes du Roy,</i>                                                      | 229 |
| <i>Recueil des Sonnets sur les Bouts-<br/>rimez de Pan &amp; Guenuche.<br/>là-même</i> |     |
| <i>Retablissement de la santé de Ma-<br/>dame la Duchesse de la Feuilla-<br/>de,</i>   | 231 |
| <i>Nouveaux Dialogue des morts,</i>                                                    | 232 |

## F I N.

**EXTRAIT DV PRIVILEGE**  
*du Roy.*

**P**AR Grace & Privilege du Roy , donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil , IUNQUIERES. Il est permis à I.D.Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678.

Signé E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaury Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 31.  
Janvier 1683.*







